



BIBLIOTECA
FUNDATIVNEI
UNIVERSITARE
CAROL I.



Nº Curent 77.574 Format

Nº Inventar A.63.662 Anul 1941

Sectia Septim V Raftul I

Adhémar d'ALÈS



LVMEN VITAE

L'ESPÉRANCE DU SALUT

AU DÉBUT DE L'ÈRE CHRÉTIENNE



PARIS

GABRIEL BEAUCHESNE

—
1916

LVMEN VITAE

L'ESPÉRANCE DU SALUT

AU DÉBUT DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

1956

Nihil obstat,
Die 13^a Maii 1916,
Léonce DE GRANDMAISON.

IMPRIMATUR :
Parisiis, die 3^a Julii 1916,
P. FAGES, v. g.

Adhémar d'ALÈS

Inv. A. 63.662.



LVMEN VITAE

L'ESPÉRANCE DU SALUT

AU DÉBUT DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

Deuxième édition

72356
79877



PARIS

GABRIEL BEAUCHESNE

117, RUE DE RENNES, 117

—
1916

94

C/953

Biblioteca Centrală Universitară
 BUCUREȘTI
 Cota 77574
 Inventar 72355

re 85/p1

B.C.U. Bucuresti

C72355

A nos Soldats qui luttent et qui meurent pour la France, ces pages sont dédiées. Composées pour ceux de l'arrière par un prêtre à qui fut refusé l'honneur d'exercer son ministère sur le front, puissent-elles porter dans la tranchée même un écho de la Patrie croyante. Beaucoup sont simplement transcrites de nos Livres saints. Les âmes qui pleurent et les âmes qui cherchent y reconnaîtront et peut-être y goûteront des pensées dont vingt siècles chrétiens ont vécu, qui ne sauraient vieillir, et dont les angoisses présentes raniment l'actualité. Les âmes qui s'offrent héroïquement aimeront d'autant plus leur sacrifice qu'elles verront mieux leur récompense.

Paris, 1^{er} Juillet 1916.

LVMEN VITAE

La troisième année du règne de Néron, saint Paul adressait, de la très païenne Corinthe, aux fidèles de Rome, le salut de l'espérance chrétienne (1) :

« Toute la création gémit et est en travail jusqu'à ce jour. Et pas elle seulement ; mais nous-mêmes, qui avons les prémices de l'Esprit, nous aussi gémissons en nous-mêmes, attendant l'effet de l'adoption divine... »

Message intelligible seulement au petit nombre de ceux qu'avait touchés la prédication évangélique ; la foule ignorait ces tressaillements de la créature vers la vie et la lumière.

Et pourtant, au sein d'une société affamée de jouissance présente, le germe chrétien a grandi. Les anges de Dieu ont lié pour le ciel les gerbes de cent générations, et la parole de l'Apôtre demeure actuelle comme au premier jour.

Aussi n'est-ce pas vain jeu d'archéologie que de remonter au berceau du christianisme pour écouter battre le cœur du monde : ces battements ont parmi nous des échos multiples.

Commençons par le monde païen.

(1) Rom., VIII, 22-23.

CHAPITRE PREMIER

LA PAIX ROMAINE

I

Considéré dans son ensemble, le monde païen est romain à l'Occident ; il est grec à l'Orient.

Deux civilisations profondément disparates achèvent de se fondre dans l'unité de la paix romaine ; Rome ayant dompté l'Orient par la force de ses armes ; l'Orient ayant conquis Rome par l'éclat supérieur du génie.

Si avancée que soit la fusion, des influences contraires demeurent en lutte. Demandons d'abord à Rome ce qu'elle attend, ce qu'elle espère. Ici même la réponse sera multiple : réponse obscure des foules anonymes, réponse contradictoire des lettrés, réponse plus ferme des institutions et des lois.

N'attendons pas des anciens Romains de hardies spéculations sur la destinée humaine : le génie de leur race s'y refusait absolument, et leur culte national, où il semblerait naturel de chercher l'expression de leur pensée profonde sur les mystères d'outre-tombe, ne fut en somme qu'une branche de l'administration générale,

assujettie comme telle au pouvoir discrétionnaire des Pontifes. Le théoricien du panthéon romain, Varron, dans ses *Antiquités humaines et divines*, dont saint Augustin nous a conservé des lambeaux, traite avec la sécheresse d'un légiste des personnes, des temps, des lieux consacrés au culte, des rites, et enfin des dieux, sans chercher dans cet assemblage bizarre autre chose qu'un rouage de la machine romaine.

Ni ces divinités infimes que l'imagination enfantine des paysans italiens confinait dans la gestion des diverses phases de la vie humaine, divinités préposées à la conception, à la naissance, à la croissance de l'enfant, à l'éducation et au mariage, à l'agriculture, à l'élevage, au bonheur de la maison et de la campagne, ni les grandes divinités latines, Janus et Jupiter, Mars et Quirinus, Junon, Ops, Vesta, ni même les divinités moins frustes introduites sous l'influence de la Grèce, telles que Apollon, Artémis, Latone, Cérès, Dis, Proserpine, ne furent conçues par ces hommes positifs sous un autre type que celui du fonctionnaire. Leurs attributions plus ou moins définies, plus ou moins humbles, se rapportent toutes au même objet d'ensemble : le bien-être présent du peuple romain. La même préoccupation règle tous les détails du culte, ordinaires ou extraordinaires : sacrifices publics ou privés, institution de col-

lèges sacerdotaux avec fonctions spéciales, augures et haruspices, supplications et lectisternes, jeux offerts en l'honneur des dieux. Un formalisme rigoureux préside à tout ce développement, et le fidèle apporte à l'accomplissement de ses devoirs envers les dieux l'esprit le plus strictement juridique : en échange de ses hommages bénévoles, il escompte, comme dus, des biens solides ; aussi ne redoute-t-il rien tant que de manquer à quelque détail du rite qui doit les lui assurer. L'espérance religieuse est enfermée pour lui dans une formule contractuelle : *Do ut des*.

Cette conception terre à terre, des relations de l'homme avec la divinité, dura autant que l'isolement de Rome au rang modeste de cité italienne. Un jour vint où la conquête agrandit son horizon : les Romains ouvrirent les yeux aux choses de la Grèce, et bientôt s'enhardirent à passer au crible l'héritage des aïeux, en religion comme en tout le reste. La discipline austère des vieux Quirites périclita, mais la pensée romaine s'élargissait. Vers l'an 100 avant notre ère, le pontife Q. Scaevola distinguait trois sortes de doctrines sur les dieux : celle de la fable, celle de la philosophie, celle de l'État ; et en homme d'État, il opinait résolument pour que le peuple s'en tint à la dernière, dût-il se tromper. Avec plus d'érudition, sinon avec plus

de réflexion, Varron distinguait de même la théologie des poètes, celle des philosophes et celle des citoyens, et se prononçait pour le maintien de la troisième. Il avait assez de sens pour condamner l'anthropomorphisme sensuel des Grecs ; d'ailleurs, comme il fallait vivre, il s'avisait de demander au stoïcisme de quoi étayer la religion d'État qui menaçait ruine. Il admit donc, avec Zénon, une âme du monde, informant la matière universelle, et, sous le bénéfice de cette acquisition, crut pouvoir conserver les principaux dieux du panthéon romain, à titre de symboles des diverses parties de l'univers.

Durant le siècle qui précède immédiatement l'ère chrétienne, la pensée religieuse des Romains se débat dans l'incohérence. Ce siècle n'en est pas moins, littérairement, le plus brillant de leur histoire, et il est d'autant plus intéressant de recueillir les solutions données par les plus illustres auteurs au problème de la destinée humaine.

Cicéron, qui nous est mieux connu que tout autre, grâce à l'étendue et à la variété de son œuvre, mais surtout grâce aux confidences de ses lettres, nous offre non pas une solution, mais plusieurs. Vulgarisateur éloquent de la philosophie grecque, il eut le mérite de créer, à l'usage de ses concitoyens, une langue propre à la discussion des problèmes métaphysiques ; il eut

surtout le mérite, beaucoup plus grand, de s'attacher aux doctrines spiritualistes et de combattre pour la morale du devoir. Ses écrits philosophiques, œuvre de ses dix dernières années, s'ils ne révèlent pas un penseur original, nous font estimer un homme incontestablement supérieur à la moyenne de sa génération. Il a hérité de Platon la croyance à l'immortalité de l'âme, et la défend avec passion dans sa première Tusculane. Un fragment de l'*Hortensius*, conservé par saint Augustin, associe à cette croyance une donnée moins heureuse, qui a séduit nombre de grands esprits, depuis Pythagore jusqu'à Origène : c'est la doctrine de la préexistence des âmes. D'ailleurs Cicéron revêt sa pensée d'une image saisissante : la destinée de l'âme, rivée au corps, lui rappelle un supplice atroce, inventé, dit-on, par certains pirates étrusques, qui liaient étroitement des vivants à des cadavres et les laissaient périr d'une mort lente dans un hideux embrassement : ainsi l'âme ici-bas, assujettie aux grossièretés de la matière, aspire à sa délivrance ; elle n'obtiendra la vie, la vraie vie, que par la mort. N'insistons pas sur le côté excessif et faux de cette conception qui fait de la condition normale de l'âme ici-bas un état violent ; elle n'en est pas moins grandiose et digne d'un esprit élevé. Si du philosophe nous passons à l'homme d'État et suivons

la pensée politique de Cicéron, c'est encore un écho de Platon — d'ailleurs gâté par des emprunts au stoïcisme — que nous entendrons, dans ces paroles qu'à la fin du traité de la République il met sur les lèvres de Scipion premier Africain, parlant à l'héritier de sa gloire et de son nom : « Ceux-là vivent réellement qui se sont échappés des liens du corps, comme d'une prison ; votre soi-disant vie est une mort... L'âme humaine est une émanation de ces feux éternels que vous appelez les astres. Et toi, fais effort et souviens-toi que tu n'es pas mortel, mais seulement ton corps ; tu n'es pas l'être que révèlent ces traits extérieurs ; l'être de chacun, c'est son âme... Tu es un dieu ; car c'est un dieu qui vit, qui sent, qui se souvient, qui prévoit ; qui dirige, gouverne et meut le corps auquel il est préposé, comme fait pour ce monde le Dieu suprême... » Cyrus mourant ne parle pas autrement à ses fils, à la dernière page du *De senectute*. Mais l'instant d'après, la pensée chancelle : « Si je me trompe, dit Cyrus, en croyant l'âme immortelle, je veux me tromper ; je ne veux pas, tant que je vivrai, que l'on m'arrache cette illusion qui m'enchanté ; après ma mort, si, comme de chétifs philosophes l'assurent, je dois être privé de tout sentiment, je n'ai pas à redouter les railleries des philosophes. » Cette hésitation, imputée à un mort

illustre, nous semblerait de peu de conséquence si nous ne la retrouvions jusque dans les écrits intimes de Cicéron. Mais écoutons d'abord l'orateur. Il se montre habile à infléchir sa pensée selon tous les besoins de la cause. S'agit-il de remercier César pour un acte de clémence, le rappel d'un illustre exilé, Marcellus ? Il usera d'une flatterie délicate. « Vous faites, dit-on, César, le dégoûté de la vie ; vous prétendez avoir assez vécu pour la nature et la gloire. Eh quoi ! votre vie est-elle donc liée à ce corps et au souffle qui l'anime ? Non, certes, votre vraie vie est celle qu'animera le souvenir de tous les siècles, que la postérité alimentera, que l'éternité même gardera toujours. » Cette immortalité de la gloire n'est pas seulement la perspective que Cicéron ouvre à la vanité ambitieuse du dictateur, c'est l'espérance dont lui-même aime à se repaître. On lit dans le *Pro Archia* : « Eh ! quoi, aurions-nous si peu de grandeur d'âme ? tous tant que nous sommes, dévoués à la chose publique parmi tant de dangers mortels et de travaux, après avoir fourni notre carrière sans trouver jamais le loisir de respirer en paix, pourrions-nous croire toutes nos œuvres destinées à périr avec nous ? Si tant de grands hommes ont eu à cœur de laisser des statues et des images où revivent leurs traits, non leurs âmes, combien plutôt devons-nous souhaiter

léguer à la postérité notre sagesse et notre vertu, habilement retracées dans les œuvres du génie ? Pour moi, en toute action je m'imaginai jeter déjà à tous les vents du ciel une semence d'éternel souvenir. Ce souvenir, y serai-je insensible après ma mort ? ou bien, comme l'ont cru des sages, me touchera-t-il encore par quelque endroit ? Toujours est-il que j'aime à m'enchanter de cette pensée, de cet espoir. » Ne tenons pas rigueur à cette vanité candide ; toujours est-il que l'immortalité dont Cicéron aime à s'entretenir n'est pas tant l'immortalité personnelle que l'immortalité dans le souvenir des hommes. Médiocre stimulant, n'est-il pas vrai, pour la vertu obscure ! A moins d'être un Scipion l'Africain ou un Cyrus, nul ne peut se tenir assuré de pénétrer dans cette sphère peuplée d'illustres morts. D'autre part, l'éternité des peines est raillée dans le *Pro Roscio Amerino*, comme une fable ridicule. Peut-être on dira que la raillerie vise uniquement la forme mythologique dont la doctrine s'enveloppe, non la doctrine elle-même. Par malheur, la doctrine elle-même est niée catégoriquement dans le *Pro Cluentio*. Enfin, la correspondance de Cicéron ne nous apporte pas, sur ce point, de lumières décisives. Fort du témoignage de sa conscience, d'ailleurs incertain de se survivre après la mort, il ose écrire :

« Existant, je serai exempt de douleurs, étant exempt de faute ; inexistant, je n'aurai nul sentiment. » En dépit de professions de foi éloquentes à l'action de la Providence, en dépit de son attachement aux formes extérieures du culte national, à le bien lire on constate que la religion n'a pas pénétré sa vie, au point de déterminer une ferme espérance des biens futurs, fondée sur un commerce confiant avec la divinité. Tel est, autant que nous en pouvons juger l'état d'âme de ce païen estimable.

Le repos dans le néant, dont nous avons vu que Cicéron s'accommoderait faute de mieux ne pouvait être, pour son optimisme actif qu'un pis aller. Au contraire, il apparaît comme une délivrance au poète pessimiste Lucrèce, qui, non content de s'épancher en très beaux vers, tira les conséquences pratiques de sa doctrine, si réellement il aboutit au suicide, comme il paraît résulter du témoignage de saint Jérôme. La philosophie d'Épicure, dont Lucrèce se fit, parmi les Romains, le héraut passionné, assignait comme but à la vie humaine le plaisir ; non pas le plaisir violent que poursuit la nature débridée, mais l'heureux équilibre d'une âme qui, pour s'épargner des soucis et des remords, commande à ses désirs. Ce programme, que le père de la secte épicurienne avait proposé aux Grecs avec une bonhomie souriante, le poète

romain le reprend avec une logique âpre et fougueuse. *Dux vitae dia voluptas*, proclame-t-il ; et il se commente en disant : on ne saurait bien vivre à moins d'avoir un cœur pur :

At bene non poterat sine puro pectore vivi.

Un cœur pur, c'est, au gré de Lucrèce, un cœur exempt de passions troublantes. Parmi ces passions, il n'en sait pas de plus troublante que la crainte des dieux : aussi déclare-t-il d'abord la guerre à l'idée religieuse, mère de tous les forfaits. N'est-ce pas au nom de la religion que, selon une légende pleine de sens, Iphigénie fut traînée à l'autel sous les yeux de son père ? Ni les mythes grecs, ni les rites consacrés par les divers cultes, ne trouvent grâce devant son irrégion. Non, dit-il, la vraie piété ne consiste pas à honorer des images de pierre, à porter des vœux à tous les autels ; bien plutôt consiste-t-elle dans la sérénité d'une âme que rien n'abat, parce qu'elle ne s'attache à rien :

Sed mage pacata posse omnia mente tueri.

Lucrèce fut un mauvais citoyen, s'il pratiqua ce qu'il préconise : se tenir à l'écart des luttes de partis, non pour faire œuvre de dévouement meilleur, mais pour s'épargner les soucis et les déboires inséparables de l'action politique. L'absence de courage civique n'est chez lui

qu'une des formes de cette inertie qui se dérobe à l'effort et au devoir. Il rêve de contempler une grande bataille, mais de bien haut, sur une montagne d'où l'on perçoit seulement l'éclair lointain des armes ; cela, pour la douceur de se sentir hors du danger. Quand il parle de s'établir sur les hauteurs sereines des sages, afin de voir, tout en bas, les autres errer çà et là, cherchant la voie de la vie, luttant de génie, rivalisant d'illustration, s'épuisant nuit et jour en efforts pour arriver et se saisir du pouvoir, il a beau s'écrier : « O âmes misérables ! ô cœurs aveugles ! » son désintéressement n'a pas l'accent de la magnanimité. Il accuse la nature, cette marâtre, qui expose l'enfant, dès sa naissance, dans un monde décrépît, au milieu d'ennemis sans nombre, plus faible que la plupart des animaux, atome imperceptible dans l'immensité de l'espace et de la durée. La destinée humaine dépend du concours fortuit des atomes ; l'âme souffre de tous les maux du corps et de ses propres douleurs. Ambition, amour, passions aveugles qui rongent le cœur, visions sinistres, travaux stériles, déceptions amères : c'est la vie. Joignez-y la crainte de la mort, ombre fatale qui trouble toute joie. Au delà de la mort, le néant : c'est là qu'aspire la pensée du poète et qu'elle se repose. Le livre finit brusquement sur une page navrante :

Athènes est dévastée par la peste, ce sont partout cadavres qu'on brûle au hasard et vivants qui luttent pour des bûchers. En somme, après avoir promis aux âmes la guérison de leurs maux et une vie digne des dieux, Lucrèce tue l'espoir, la crainte et l'amour. L'espoir, car il assigne comme terme à toute vie humaine le néant. La crainte, car il traite de fables tout ce qu'on débite sur les châtiements de l'autre vie. L'amour, car il ne voit ici-bas que biens trompeurs, et les dieux n'ont cure de la pauvre humanité. Le mal dont souffre Lucrèce est une des formes les plus poignantes de ce que Bossuet nomme si bien « l'inexorable ennui qui fait le fond de toute vie humaine quand l'âme s'est dégoûtée de Dieu ».

Entre l'idéal de Cicéron et celui de Lucrèce, il y a toute la distance d'un spiritualisme généreux à un matérialisme égoïste. De l'un à l'autre pôle, la morale des Romains oscilla sans apporter à l'homme incertain de ses voies aucune lumière inédite. Au reste, ne demandons pas aux Romains d'enfermer leur vie dans une formule métaphysique : outre que leur tempérament y répugnait, les meilleurs d'entre eux, heureusement, n'attendirent pas d'être éclairés des lumières de la philosophie pour faire acte de braves soldats ou de bons

citoyens. L'amour pratique de la patrie les guidait au chemin des plus austères devoirs. Ce n'étaient pas des penseurs que les héros du *De viris*, familiers à notre enfance, un Scaevola étendant sa main sur un brasier à la vue du tyran, un Regulus acceptant la perspective des supplices les plus cruels plutôt que de faiblir devant l'ennemi. Le dévouement d'un Decius, courant à la mort pour ses légions, nous montre de plus une idée religieuse à l'œuvre, à côté du courage militaire. Toutes ces figures, schématisées par Tite-Live, se résument pour nous dans un geste héroïque, dans le sacrifice complet de l'individu pour le salut de la patrie. Les derniers hommes de la République nous apparaissent plus complexes, d'autant que plusieurs nous sont mieux connus. Nous remarquons d'étranges contrastes entre leurs paroles et leur vie. C'est ainsi que Salluste, personnage notoirement inerte et de mœurs dissolues, emprunte pour se draper, dans les prologues ambitieux de ses histoires, le manteau d'un spiritualisme austère. Par contre, César, type achevé de l'homme d'action, était au fond un épicurien. L'esprit de l'ancienne Rome se survit dans Caton d'Utique. Lucain l'a bien rendu dans les paroles un peu déclamatoires qu'il met sur les lèvres de ce vieux républicain : « On ne m'arrachera pas, que je ne t'aie vue

inanimée dans mes bras, ô Rome, que je n'aie poursuivi ton nom et vu s'évanouir ton ombre, ô liberté ! » D'ailleurs Caton avait fréquenté les philosophes grecs, et l'on assure qu'il préféra le suicide par la lecture du *Phédon*.

La génération suivante nous offre aussi des surprises : les poètes impériaux ont plus d'un visage, sinon plus d'une philosophie. Tel Virgile. Dans les *Géorgiques*, il paraissait envier l'état d'âme d'un Lucrèce : n'est-ce pas, en effet, le poète de la *Nature*, que désigne ce cri ému : « Heureux qui a pu connaître la raison des choses, qui a mis sous ses pieds toutes les craintes, le destin inexorable et le murmure de l'Achéron avare !... » Au sixième livre de l'*Énéide*, la description des enfers est d'inspiration toute platonicienne. Dans ce paysage élyséen, baigné d'une lumière éclatante, plein du frémissement de la vie, Anchise présente à Énée sa future descendance : ces âmes venues du ciel ont la vigueur du feu, aussi longtemps qu'elles ne sont point appesanties et entravées par des membres mortels ; mais l'association au corps laisse après elle une tare et appelle une expiation : purification par l'air, par l'eau ou par le feu. Quand l'expiation a duré mille ans, la roue de la destinée tourne ; un dieu appelle au bord du fleuve Léthé la troupe innombrable des âmes ; elles boivent l'eau de ce fleuve et

recommencent à désirer de vivre sur terre. Nous voici donc bien loin d'Épicure, entraînés sur les pas de Pythagore, en pleine métempsychose. Où chercher le vrai Virgile ? Bien hardi qui le dirait. Horace, épicurien frivole dans ses chansons à boire, où il n'enseigne que joyeuse vie et oubli du lendemain, Horace qui, d'un cœur léger, s'accuse d'avoir jeté son bouclier à la déroute de Philippes, trouve tout à coup des accents sublimes pour célébrer les guerriers de la famille impériale, Drusus ou Tibère, et prêche les vertus romaines en vers dignes d'un stoïcien. On hésite à croire que ce langage héroïque nous livre le vrai fond de son âme. Même contraste chez Properce, un viveur, lui aussi, et pas brave, qui écrit gaiement : « Vous autres qui aimez les combats, allez reprendre aux Parthes les étendards de Crassus ! » Properce devient un autre homme quand il touche au glorieux passé de la patrie, ou à cette récente bataille d'Actium, terme des guerres civiles. C'est ainsi que des âmes d'ailleurs peu vaillantes se prenaient soudain à vibrer au seul nom de Rome. Rome vaut qu'on se sacrifie pour elle : il n'y a pas de conviction plus généreuse ni d'espérance plus haute à mettre au bilan de ces générations.

II

Les meilleurs, entre ces Romains, aimaient Rome, de passion. Cette ville pour laquelle leurs pères avaient tant combattu, et qu'ils avaient faite si grande, représentait la synthèse de toutes leurs ambitions, et ils ne concevaient pas de salut en dehors d'elle. Après Carthage abattue et la puissance romaine étendue jusqu'aux bornes du monde méditerranéen, après les convulsions terribles qui marquèrent la fin de la république et le début du principat, les populations fatiguées par de longues alarmes virent dans l'affermissement des anciennes conquêtes la condition nécessaire et le gage du bonheur universel. Ce fut la *paix romaine*, que célèbrent à l'envi les poètes de la cour impériale et les représentants officiels des peuples soumis.

Rome avait eu l'art de se faire pardonner son hégémonie par l'intelligence avec laquelle beaucoup de ses proconsuls organisèrent les provinces nouvelles, respectant tout ce qui, dans les institutions locales, pouvait être utilisé au bénéfice du pouvoir central, et se bornant à y superposer une administration assez sûre d'elle-même pour ne pas dégénérer en tyrannie. Le traitement infligé à notre Gaule, qui coûta aux légions de César dix années d'une guerre

atroce et jeta sur les marchés d'Italie des millions d'esclaves, peut passer pour exceptionnel. Exceptionnelle avait été la ténacité de nos pères dans leur lutte pour l'indépendance ; Rome ne triompha que de leur émiettement d'abord et enfin de leur épuisement. Partout ailleurs elle apparaissait comme la divinité bienfaisante qui versait sur tous les rivages la paix et la prospérité dans l'obéissance, et s'attachait les cœurs par les liens d'une affection réelle. Un jour vint où l'affection se tourna en culte, et le personnage qui, dans Rome, incarnait la providence, aussi bien que la puissance, eut part aux honneurs divins.

Phénomène étrange que cette apothéose de Rome et d'Auguste, universellement acceptée dans l'empire et acquérant force de tradition, d'une tradition que le christianisme mettra plus de trois siècles à briser. Cet aboutissement imprévu du loyalisme romain trouve son explication partielle dans les circonstances extérieures qui, loin de Rome, l'avaient préparé.

Depuis des siècles déjà, divers peuples orientaux rangeaient leurs princes parmi les dieux. L'Égypte avait adoré les Pharaons comme incarnant le dieu Râ ; la Perse aussi adora ses rois. Philippe de Macédoine, parvenu à l'apogée de sa puissance, osa, le premier entre les Grecs, prétendre aux honneurs divins. Alexandre imita

son père ; la mort mit le sceau à une apothéose commencée de son vivant dans le rayonnement d'une prodigieuse conquête. Les généraux héritiers de son empire démembré recueillirent leur part de ce culte ; les Séleucides eurent des autels dans Antioche, les Ptolémées dans Alexandrie. Cet exemple ne fut pas perdu pour les autres princes d'Orient, et les proconsuls romains, gouverneurs de l'Asie ou de l'Afrique, y trouvèrent des populations depuis longtemps rompues à l'adoration de leurs maîtres. Il entra dans la politique romaine de favoriser ces dispositions, et le monde ne demandait qu'à se laisser gagner au culte des empereurs. Déjà Jules César, dans Rome, avait encouragé une adulation sans bornes. Octave, qui lui succéda, en s'intitulant modestement *Divi filius*, se laissa glisser peu à peu sur les mêmes autels. En vain il affectait de mettre entre lui-même et Apollon, son dieu favori, une distance que Rome ne demandait qu'à oublier. Des villes dataient le commencement de l'année de la venue d'Auguste en leurs murs. Naples, Cumes, lui dédiaient des jeux quinquennaux. A Pompéi, à Pise, il avait des flamines ; à Forum Clodii en Étrurie, un autel ; à Bénévent, à Terracine, à Pola, à Vérone, à Crémone, à Pise, à Pouzzoles, des temples. Mais l'Italie n'avait fait que céder à la poussée des provinces. L'Asie fut la première à briguer

la faveur d'élever des sanctuaires au nouveau dieu. Auguste y mit pour condition qu'à son nom serait associé celui de Rome : la plupart des dieux de l'Orient n'avaient-ils pas leur déesse parèdre ? Pergame donna l'exemple dès l'an 29 avant Jésus-Christ ; au cours des années suivantes, le sol de l'Asie se couvrit de temples. C'est précisément l'un de ces temples, celui d'Ancyre en Galatie, qui nous rendait, il y a un demi-siècle, la très curieuse inscription connue sous le nom de monument d'Ancyre et qui pourrait s'appeler le Testament politique d'Auguste.

Détachons quelques lignes de ce texte : elles nous montreront comment Auguste revendiquait le rôle de pacificateur du monde :

... A l'occasion de mon retour [de Syrie], le Sénat dédia un autel à la Fortune salutaire près de la porte Capène ; il prescrivit aux prêtres et prêtresses d'y offrir un sacrifice chaque année au jour où, sous le consulat de Q. Lucretius et de M. Vinicius, je revins de Syrie, et appela ce jour *Augustales*, à cause de mon nom. Par décret du Sénat, les anciens titulaires des grandes charges, avec une partie des préteurs et des tribuns et le consul Q. Lucretius, furent envoyés à ma rencontre jusqu'en Campanie : honneur qui n'avait été accordé à personne avant moi. Quand je revins d'Espagne et de Gaule à Rome, après avoir terminé à souhait les affaires de ces provinces, sous le consulat de Tib. Néron et de P. Quintilius, le Sénat vota la dédicace d'un autel

de la Paix Auguste, en l'honneur de mon retour, dans le Champ-de-Mars, et prescrivit aux magistrats, ainsi qu'aux prêtres et prêtresses, d'y offrir des sacrifices annuels. Le temple de Janus qui, selon la volonté de nos pères, doit être fermé quand la paix règne dans tout le monde romain sur terre et sur mer, et qu'on assure ne l'avoir été que deux fois en tout, fut, sous mon principat, fermé trois fois par décret du Sénat.

Ces paroles, que le marbre répétait d'un bout à l'autre de l'empire, devaient impressionner vivement les populations orientales, naturellement prodigues d'adorations ; et un choc en retour ébranla Rome, dont le bon sens, livré à lui-même, aurait reculé devant cette apothéose d'un homme vivant. La poésie joue ici son rôle. Virgile, à ses débuts, promet d'éternels hommages et des sacrifices à l'autel du nouveau dieu, protecteur de son patrimoine :

*Namque erit ille mihi semper deus ; illius aram
Saepe tener nostris ab ovilibus imbuet agnus.*

Dans l'églogue fameuse que, l'an 40 avant notre ère, il dédiait au consul Pollion, il chante, sur le berceau d'un enfant, le règne du nouvel Apollon, la paix rendue au monde par le père de l'enfant prédestiné, l'âge d'or qui renaît. La date de la composition est bien antérieure à la venue du Christ, et plusieurs traits précis paraissent désigner un fils de Pollion ; mais la

couleur quasi biblique de cette idylle a souvent fait songer à certains oracles d'Isaïe et à l'Enfant qu'ils annoncent comme le Prince de la paix. Soit que Virgile ait voulu donner un écho à l'attente messianique, répandue dans tout l'Orient, soit même — la chose n'est pas impossible — qu'il ait ouvert les Septante pour y chercher l'inspiration poétique, il est permis de le compter parmi les témoins indirects du Christ ; toujours est-il qu'il se meut en plein élément païen et vise la paix romaine.

Dans les conseils paternels qu'il met sur la bouche d'Anchise le héros troyen, visité aux enfers par son fils Enée, celui-ci résume la part du Romain : « Donner des lois à la paix ; épargner les peuples soumis, dompter les superbes. »

*Pacique imponere morem,
Parcere subiectis et debellare superbos.*

Telle est aussi l'inspiration d'Horace, auteur du Chant séculaire qu'en l'an 17 avant Jésus-Christ un chœur de trois fois neuf jeunes gens et trois fois neuf jeunes filles exécuta dans le temple d'Apollon Palatin :

Phébus, et Diane reine des forêts, gloire éclatante du ciel, dieux toujours adorables, toujours adorés, exaucez nos vœux en ce temps sacré où, pour obéir à l'oracle sibyllin, des vierges choisies, des adolescents chastes disent un chant aux dieux protecteurs des sept collines.

.

Dieux, accordez de bonnes mœurs à la docile jeunesse ; à la calme vieillesse, le repos ; au peuple de Romulus richesse, postérité, gloire immense ! Agréant les bœufs blancs que vous immole l'illustre rejeton d'Anchise et de Vénus, faites-le régner, supérieur à l'ennemi qui combat, clément à l'ennemi terrassé ! Déjà le Mède redoute sa main puissante sur terre et sur mer, et les faisceaux albains ; déjà les Scythes, hier encore superbes, et les Indiens implorent son arrêt. Déjà la Bonne foi, la Paix, l'Honneur, l'antique Respect et la Vertu négligée osent revenir ; voici qu'apparaît, avec sa corne pleine, l'heureuse Abondance...

Ailleurs, le même poète ne se contente pas d'associer le personnage d'Auguste à celui d'Apolon : Auguste lui-même devient un dieu puissant et agissant, *deus praesens* ; c'est dans une ode :

Jupiter règne au ciel, nous en croyons son tonnerre. Auguste est un dieu présent parmi nous, nous en croyons les Bretons et les Perses redoutables, réunis à notre empire.

Loin de se refuser aux hommages du poète, Auguste l'engageait discrètement à récidiver. Voici le début d'une longue épître, consacrée au passé littéraire de Rome :

Quand vous portez seul tant de charges accablantes, quand nous voyons l'Italie défendue par vos armes, illustrée par vos exemples, amendée par vos lois, ce serait crime d'État que d'attenter par mon bavardage à vos précieux loisirs, César.

Romulus et Bacchus, Castor et Pollux, à qui leurs hauts faits ouvrirent le séjour des dieux, tant qu'ils vécurent parmi les hommes, apaisant des guerres sanglantes, partageant les campagnes, fondant des villes, eurent la douleur de voir leurs mérites payés d'ingratitude. Le vainqueur de l'hydre, ce héros qui dompta les monstres et lassa le destin, n'eut qu'à son dernier jour raison de l'envie. Que voulez-vous ? La supériorité brûle de ses rayons ceux qu'elle écrase ; aussitôt disparue, on l'aime. A vous, présent parmi nous, dès aujourd'hui nous rendons hommage ; nous élevons des autels où l'on jure par votre nom, avouant que rien de tel ne s'est vu ni ne se verra jamais.

Quand Horace chantait ainsi, Auguste s'occupait activement de restaurer par tout l'empire l'antique religion d'État et de relever la famille. Ses efforts ne devaient avoir qu'un succès éphémère : ni les fondations de temples, qu'il multipliait par centaines, ni la *lex Julia* sur le mariage ne prévalurent contre le déclin des croyances et des mœurs. Du moins attestent-elles que l'empereur prenait au sérieux ce rôle de providence visible du peuple romain, qui lui valait des adorateurs.

Si extravagantes qu'elles nous paraissent à juste titre, ces adorations ne sont pourtant pas la pire des aberrations païennes ; il est des fétichismes plus dégradants. En effet, dès lors qu'on a méconnu le Créateur, on ne trouvera pas ici-bas créature moins indigne que l'homme. En

portant leurs hommages à un homme en chair et en os, les Romains montraient du moins un sentiment quelconque des avantages que cet homme leur procurait pour la vie présente. Ces avantages, que résume le nom de *paix romaine*, suffisaient à leur ambition. Aussi les princes de qui on les tenait furent-ils salués des titres de « sauveur du monde, sauveur du monde entier, sauveur de la terre, sauveur des Grecs et de toute la terre », et autres semblables, que nous révèlent leurs inscriptions.

Et sans doute, on a quelque peine à se défendre contre l'impression de vide que laisse le spectacle d'un grand peuple absorbé dans la jouissance d'un idéal terrestre, complètement dépourvu de perspectives sur des biens meilleurs.

Mais on comprend Sénèque, disant à son impérial élève, dans ce traité *De la Clémence*, qu'une ironie de la Providence lui a fait dédier à Néron : « Considérez toutes ces nations où s'étend la paix romaine ; au sein de cette paix, à laquelle vous présidez, il vous faut vivre en armes. » On comprend Pline l'ancien, célébrant, vers le même temps, « l'immense majesté de la paix romaine ».

On comprend aussi que les nations vaincues aient quelquefois apprécié le bienfait de cette paix, qui n'était pas oppressive.

Naguère, à la séance annuelle de l'Institut de France (1), on entendait M. Franz Cumont raconter la romanisation de la Belgique. Cette lecture suggérait naturellement des rapprochements et des oppositions qu'il est superflu de souligner. On y apprenait comment

Rome n'a pas introduit par la force ses usages, sa langue, ses croyances chez les peuples soumis à sa domination. Elle ne leur a pas imposé une hiérarchie d'innombrables fonctionnaires, infligé une administration tracassière et une étroite surveillance policière. Elle gouvernait de haut et de loin, et l'intervention du pouvoir central a été moins tyrannique, durant les premiers siècles de l'empire, que chez la plupart des nations modernes... La romanisation n'a donc pas été le résultat d'un programme politique nettement arrêté, dont la monarchie aurait confié l'exécution à ses agents. Elle n'a pas été réalisée par les moyens que certaines nations contemporaines ont employés pour transformer les vaincus à leur image et leur imposer leur culture...

Cette action n'en fut pas moins très efficace pour développer entre vainqueurs et vaincus l'émulation du travail, de la richesse, des arts, de la pensée, du bon goût. Aussi se fit-elle apprécier tant qu'elle dura et pleurer quand elle disparut.

La paix romaine, conclut M. Franz Cumont, fut un bienfait transitoire, bien que notre tragique histoire ne

(1) Séance du 25 octobre 1915.

connaisse aucune autre période aussi longue où notre sol n'ait été ensanglanté ni par les guerres intestines ni par l'invasion étrangère. La révolte de Civilis, la dernière tentative pour détacher la Belgique de Rome, date de 70. Au milieu du troisième siècle déjà, la digue de Germanie fut rompue et l'océan barbare se répandit dès lors par vagues successives à travers les champs de la Gaule. Les demeures opulentes furent pillées et incendiées, les habitants massacrés ou emmenés en esclavage, les campagnes ravagées, les cités mises à sac avec une joie sauvage... La Belgique fut dès lors une marche frontière tour à tour perdue et reconquise, un pays hérissé de forteresses et de retranchements, sans cesse parcouru et rançonné par leurs troupes. D'autres parties de la Gaule, moins exposées au danger, purent encore au quatrième siècle jouir d'un renouveau de prospérité — les lettres florissaient à Bordeaux au temps où Ausone y enseignait l'éloquence à Paulin de Nole — et dans l'île de Bretagne, protégée par sa ceinture marine, la civilisation put continuer à prospérer en paix. L'époque de Constantin est ici une apogée, en Belgique c'était déjà la désolation.

Dans le recul des siècles, cette paix devait apparaître comme le point de départ d'une ère nouvelle aux descendants de ces peuples que Rome avait attirés et faits ses enfants. Écoutons un poète païen, Claudien, Égyptien d'origine, dire, à la fin du quatrième siècle, dans un éloge de Stilicon, les sentiments que Rome lui inspire (1) :

(1) Claudien, *De consulatu Stiliconis*, III, 150-160.

C'est elle qui recueillit dans son sein tous les vaincus et y réchauffa le genre humain tout entier. C'est une mère, non une maîtresse ; de ceux qu'elle a vaincus, elle a fait des citoyens, elle a enchaîné les peuples lointains par des liens d'affection. A la paix qu'elle procure, nous tous étrangers devons de trouver partout une patrie, de pouvoir à notre gré changer de séjour ; pousser, comme par jeu, jusqu'à Thylé ; pénétrer des retraites jadis redoutables ; aller boire l'eau du Rhône ou l'eau de l'Oronte ; de n'être tous qu'un peuple. L'empire de Rome ne finira point...

Beaucoup plus profonds sont les accents que Rome inspire aux chrétiens, amenés à voir dans la paix romaine, bien plus que le confort d'une patrie terrestre, le cadre préparé par la Providence à la diffusion de l'Évangile. Combien éloquente, en sa brièveté, cette simple mention du martyrologe romain, à la date du 25 décembre :

L'an 42 de l'empire d'Octavien Auguste, tout l'univers jouissant de la paix... Jésus-Christ, Dieu éternel et Fils du Père éternel, voulant sanctifier le monde par son saint avènement, ayant été conçu du Saint-Esprit et neuf mois s'étant écoulés depuis sa conception, naît à Bethléem de Juda, fait homme, de la Vierge Marie.

La coïncidence entre la paix du monde et l'avènement du « Prince de la paix » a de tout temps frappé les regards de ceux qui reconnaissent dans les révolutions d'ici-bas la con-

duite d'une main souveraine. Après l'édit de Milan, qui avait consacré le triomphe du christianisme sur l'intolérance des Césars, l'historien Eusèbe notait cette coïncidence dans son éloge de Constantin : « On vit à la fois fleurir l'unité de l'empire romain et disparaître par le monde les haines inexpiables des peuples. Alors les hommes furent gagnés à la connaissance d'un seul Dieu et à l'unité du culte par la doctrine salutaire du Christ... une paix profonde embrassa l'univers... un même temps, comme au signal donné par Dieu, vit croître au milieu des hommes ces deux arbres : l'empire romain et la doctrine du salut. »

Non seulement la paix romaine prépara un milieu favorable à la prédication évangélique, mais la civilisation romaine devait être, sur nombre de points, le véhicule de la parole évangélique. C'est de Rome que l'Évangile rayonne sur l'Occident, par les routes de terre et de mer ; et l'on a pu observer en diverses provinces que la christianisation des foules fut en raison directe de leur romanisation. C'est la conclusion formulée de nos jours pour l'Afrique latine par les hommes qui connaissent le mieux son passé. Au terme d'une patiente enquête, un de ces missionnaires qui travaillent à implanter, au cœur du continent noir, la croix avec le nom de la France, a cru pouvoir affirmer que

les anciennes tribus indigènes furent accessibles à l'Évangile seulement dans la mesure où Rome se les était préalablement assimilées (1).

Écoutons encore un poète, l'Espagnol Prudence, célébrer, au début du cinquième siècle, l'œuvre pacifiante des armes romaines, conjointement avec le triomphe de l'Évangile (2) :

Voilà le fruit de tant de victoires, de tant de triomphes remportés par l'empire romain : le Christ venait, il s'agissait de lui préparer la voie : œuvre de longue haleine, accomplie publiquement à la faveur de notre paix, sous le gouvernement de Rome. Dieu pouvait-il venir dans un monde enflammé par les discordes humaines, au milieu du conflit des intérêts ? Ce spectacle ancien de désordre et de haine, ces déchaînements de passions violentes, n'attirent pas la lumineuse sagesse et ne laissent pas de place à Dieu.

Mais que la partie supérieure de l'âme, domptant les résistances de la colère et les révoltes des sens, soumette toutes les passions au joug de la seule raison, l'équilibre se fait dans la vie, la volonté sûre d'elle-même accueille Dieu à plein cœur et accepte sa loi.

Vous voici, Tout-Puissant, descendez sur la terre pacifiée ; le monde vous accueille, ô Christ, en ces liens qu'ont harmonieusement noués la paix et Rome : deux puissances reines du monde, par votre ordre. Vous

(1) R. P. J. Mesnage, des Pères Blancs, *Romanisation de l'Afrique*. Paris, 1913. — *Évangélisation de l'Afrique*, Paris, 1914. — *Le Christianisme en Afrique*, 3 vol. Paris, 1914-1915. — On avait déjà, du même auteur : *l'Afrique chrétienne. Évêchés et Ruines antiques*. Paris, 1912.

(2) Prudence, *Contra Symmachum*, II, 619-640.

n'aimez pas Rome sans la paix, et vous n'aimez la paix qu'en vue de la grandeur de Rome, qui, à toute activité, impose une mesure et imprime la terreur...

Ce n'est pas ainsi que les poètes chantaient sur le berceau du christianisme. Occupés de biens présents, ils ne voyaient dans la paix romaine que la fin d'une ère sanglante et le repos du monde après de longs déchirements. La raison profonde de cet apaisement universel leur échappait. Ils jugeaient néanmoins ce bien assez précieux pour y fixer leurs désirs et pour adorer la puissance capable de l'imposer.

CHAPITRE II

LE MYSTICISME ORIENTAL

Rome, parvenue à l'apogée de sa puissance, fut, pour le monde, ouvrière de paix. Son peuple très positif, tendu depuis des siècles vers la conquête, ne demandait plus désormais qu'à jouir des biens acquis : satisfait de sa gloire, il allait se laisser amollir par des influences étrangères et plus ou moins modeler à l'image des vaincus.

Une certaine inquiétude des âmes est le trait commun de ces races diverses qui commencent à faire sentir aux Latins la contagion de leur mysticisme troublant. Impression profonde des phénomènes de la nature, préoccupation du mystère de la vie, éblouissement de la réflexion qui s'éveille, aspirations plus ou moins vagues vers un idéal supérieur, fait de lumière et de pureté, ouvert aux perspectives d'outre-tombe, proposé aux individus : autant de nouveautés qui, d'Orient, rayonnent sur l'Occident latin. Avec certaines différences, le même phénomène va successivement naître des trois domaines grec, égyptien et iranien.

Notre point de vue est pris de Rome, et nous signalons, dans l'ordre même de leur apparition, ces nouveautés. L'Orient est une dénomination commode pour désigner à la fois la Grèce, l'Égypte, l'Iran. Géographiquement, à peine convient-elle à la Grèce. Mais, par la conquête d'Alexandre, la Grèce avait étendu son hégémonie intellectuelle du Nil à l'Euphrate, et c'est grâce à elle, à travers sa civilisation et sa langue, que l'Occident devait entrer en commerce avec l'Orient.

I

A remonter le cours des temps, on trouverait sans doute qu'avant de faire l'éducation de Rome, la Grèce elle-même s'était mise à l'école de l'Égypte. Cette vérité, à peine entrevue des anciens, paraît être une conquête définitive de notre âge. Les recherches poursuivies, selon des programmes indépendants l'un de l'autre, sur l'antiquité grecque et l'antiquité égyptienne, ont abouti à cette constatation : les cultes les plus populaires de la Grèce ancienne, et notamment de l'Attique, sont, pour une bonne part, d'importation égyptienne. Imaginez une montagne attaquée à la fois sur deux flancs par deux équipes de travailleurs qui s'ignorent : une

heure vient où les galeries lentement poussées dans la pierre vont se rejoindre ; un dernier coup de pic abat la mince cloison et met les ouvriers surpris en présence des uns des autres. Pareille surprise attendait les travailleurs de l'histoire des religions, partis les uns de l'hellénisme, les autres de l'égyptologie (1). Et il apparut que, dans cet échange d'idées, la Grèce a donné moins qu'elle n'a reçu.

Platon raconte (2) que Solon, visitant l'Égypte, s'entretint avec un vieux prêtre de Neïth, au nome de Saïs ; le prêtre égyptien dit au législateur d'Athènes : « Solon, Solon, vous autres Grecs êtes toujours des enfants ; il n'y a point de vieillard en Grèce !... Oui, vous êtes tous jeunes par l'âme ; car vous ne sauriez rapporter aucune tradition ancienne, aucun enseignement consacré par le temps. La raison en est que parmi vous on a vu souvent et on verra encore des populations anéanties soit par le feu, soit par l'eau, soit par d'autres moindres fléaux... Avec les hommes, périssent les documents écrits ; et vous vous retrouvez jeunes, ignorant votre histoire et la nôtre, sans nul vestige du passé... Pour nous, que le Nil

(1) Rappelons, d'une manière générale, les travaux de M. P. Foucart pour l'hellénisme, de M. G. Maspero pour l'égyptologie.

(2) *Timée*, p. 22.

conserve, il n'en va pas ainsi... » De fait, les révolutions de toute sorte, qui se succédèrent sous le ciel de la Grèce, ont dû emporter bien des souvenirs que l'immuable Égypte se flattait d'avoir gardés ; on comprend que les Hellènes aient perdu la conscience de leurs dettes envers les riverains du Nil. Aujourd'hui, ce passé lointain s'éclaire ; on aperçoit même le creuset où s'opéra la fusion des races : à mi-chemin entre la rive d'Europe et celle d'Afrique, la Crète fut, en ses jours de splendeur, témoin et instrument de l'expansion égyptienne.

Mais, avant d'agir sur Rome, l'Égypte des Ptolémées devait s'helléniser en retour ; nous sommes ramenés à la Grèce comme au point de départ de tout ce mouvement.

Terre aimée des dieux, au jugement des Hellènes : à coup sûr, terre aimée de ses habitants, qu'enchantaient l'éclat de son ciel, le découpage varié de ses côtes, les arêtes vives de ses promontoires, le charme intime de ses horizons bornés, l'harmonie et la mesure de ses lignes. Terre heureuse, qui a mis son empreinte sur le génie de ses poètes et de ses artistes. Aucune autre, peut-être, n'exalta jamais au même degré la joie et l'ivresse de vivre. Dans ce décor, peuplé de dieux à figures humaines, chaque année ramenait avec une émotion fraîche le drame sacré des saisons.

Il parut à ces populations agrestes, vivant du sol et pour ainsi dire avec le sol, qu'un lien mystérieux unissait les fonctions de la vie végétale, accomplies périodiquement à la lumière du jour, aux divinités souterraines qui présidaient à l'empire des morts. Le renouveau de l'année, c'est l'apparition nouvelle du dieu bienfaisant ; la morte-saison, c'est son retour au royaume infernal. Et comme la terre où il descend est celle qui reçoit aussi la dépouille des morts, une association d'idées très simple dédoublait l'empire du dieu : sur terre il préside à l'expansion de la vie, sous terre aux destinées d'outre-tombe.

Tel est, en particulier, le thème fondamental du culte rendu à Déméter et à Perséphone en Grèce, en Sicile et dans l'Italie méridionale, culte qui trouva sa plus haute expression dans les mystères d'Éleusis. L'hymne homérique à Déméter retrace les phases principales de la légende. Un jour que la jeune Coré cueille des fleurs, le sol de la plaine de Nysa s'entr'ouvre, le dieu des enfers paraît sur son char attelé de chevaux immortels et entraîne la jeune fille malgré ses cris. Désespoir de la mère : pendant dix jours, Déméter, portant des flambeaux dans ses mains, cherche Coré par toute la terre ; l'hospitalité qu'elle trouve chez Kéléos et Métanire, roi et reine d'Éleusis, ne suffit pas à

distraire sa douleur. Iambé présente le breuvage sacré, dit *kykéon*, à la déesse qui rompt alors son long jeûne. Suit l'éducation du jeune Démophon, fils de Kéléos, la révélation de la divinité de Déméter, le retour de Coré ou Perséphone à la lumière du jour, après que, pour se l'unir à jamais, son époux infernal lui a fait goûter un pépin de grenade; une loi est établie, qui périodiquement ramène Perséphone des bras de Hadès dans ceux de sa mère. Comme souvenir de l'hospitalité reçue, Déméter lègue à ses hôtes, avec le bienfait des moissons, le secret des mystères d'Éleusis.

Les migrations annuelles de Perséphone symbolisent d'une part le retour régulier des saisons, d'autre part la destinée humaine, avec le bonheur promis aux initiés des mystères et le malheur des profanes. Le poète conclut (1) :

Heureux le mortel qui a vu ces choses; mais celui qui n'a pas été initié aux mystères, ne rencontrera pas un sort pareil à celui des privilégiés lorsqu'il mourra et descendra sous l'ombre épaisse.

Au septième siècle, Athènes ayant étendu sa domination sur Éleusis, le dieu Iacchos entra dans l'orbite des mystères éleusiniens, et la fête devint panhellénique. Elle comprenait deux rendez-vous annuels : l'un au printemps dans

(1) Vers 480-482.

un faubourg d'Athènes, c'étaient les *petits mystères*; l'autre en automne à Éleusis, c'étaient les *grands mystères*, auxquels restaient attachées les révélations décisives. Ces révélations faisaient l'objet non pas d'un enseignement au sens strict, mais de spectacles suggestifs et d'auditions. On venait y chercher, avec l'assurance d'un sort heureux après cette vie, quelque idée des choses d'outre-tombe. Il paraît qu'au terme de l'initiation un épi de blé était présenté à la foule : symbole emprunté au culte de la déesse des moissons, et mémorial du drame mystique.

L'initiation était proposée non à tout venant, mais à une élite, sous de certaines conditions. Nous entrevoyons ces conditions à travers la parodie d'Aristophane. Le chœur des *Grenouilles* crie aux profanes (1) :

Veillez sur vos paroles. Et faites place à nos chœurs, vous tous qui n'avez pas la science de ces choses et une intention pure...

Arrière ! encore arrière ! et pour la troisième fois loin arrière ! Place aux chœurs des mystes !...

Beaucoup moins patriarcale et moins sereine est l'atmosphère des mystères dionysiaques, développés autour du personnage de Dionysos, dieu du vin. De Thrace, où l'on célébrait la nuit un culte orgiastique avec accompagnement

(1) Vers 354-355 ; 369.

de torches, de danse et de musique sauvage, ces mystères vinrent s'implanter en Béotie, puis en Attique. Le rite des *triétérides* thébaines, célébré tous les deux ans dans les replis du Cithéron, était réservé aux femmes : courses échevelées sur la montagne, cris en l'honneur du dieu et tambourins ; les ménades, vêtues de nébrides (peaux de faons) et couronnées de lierre, s'y repaissaient de la chair crue d'animaux déchirés par leurs mains. Un personnage masculin des *Bacchantes* d'Euripide a eu l'indiscrétion de jeter un regard sur ces orgies nocturnes, et il raconte (1) :

Je les vis dans leur sommeil, les unes adossées aux branches d'un pin, les autres dans le feuillage d'un chêne, abandonnant leur tête contre le sol, — en toute décence, non pas, comme on le prétend, en proie aux excitations du vin et de la flûte, cherchant l'amour à travers les bois — ... Sitôt qu'elles entendirent le mugissement des bœufs, chassant de leurs yeux le sommeil, elles se dressèrent, avec un ordre admirable, jeunes, vieilles, tendres vierges ; tout d'abord elles laissèrent tomber leurs chevelures sur leurs épaules ; celles dont les nébrides s'étaient détachées les renouèrent, et sur les peaux mouchetées disposèrent en ceinture des serpents qui léchaient leurs joues. D'autres, portant dans leurs bras une gazelle ou un louveteau, l'abreuvaient du lait blanc dont une maternité récente avait gonflé leurs mamelles pour leurs

(1) Vers 683 *sqq.*

nourrissons ; elles se couronnaient de lierre, de chêne et de liseron en fleur. L'une, prenant un thyrses, frappait la pierre et en tirait une source d'eau vive ; une autre plantait un narthex en terre, et le dieu en faisait jaillir une fontaine de vin...

Comme la Béotie, Delphes eut ses triétésides qui, à l'époque du solstice d'hiver, ramenaient sur les pentes du Parnasse les thyiades, adoratrices du dieu. Sous le nom de Dionysos Zagreus, la légende locale mettait en scène un jeune dieu, fils de Zeus et de Perséphone, gratifié de l'empire du monde et poursuivi par la jalousie de Héra. La déesse envieuse excite contre lui les Titans ; après avoir échappé à leurs poursuites par une série de métamorphoses, il est saisi par eux sous la forme d'un jeune taureau, mis en pièces et dévoré. Mais Pallas a réussi à dérober le cœur de la victime ; de ce cœur, Dionysos renaîtra. Les Titans sont foudroyés par Zeus ; de leurs cendres sortira le genre humain, où l'élément titanique, principe de mal, s'unit à l'élément dionysiaque, principe de bien, issu de Zagreus. Mettre en liberté l'élément divin est le but d'une purification prolongée à travers plusieurs existences : les mystes de Dionysos faisaient profession d'aspirer à cette délivrance, par des moyens dont souvent le détail nous échappe.

Avec une mystique moins développée peut-

être, mais avec beaucoup plus d'éclat et non moins de dévergondage, Athènes célébrait tous les cinq ans ses dionysies urbaines : *Anthestéries* en février, *Lénéennes* en décembre, *Grandes dionysies* en mars.

Venu lui aussi de Thrace, l'orphisme, que bien des traits rapprochent du culte de Dionysos Zagreus, représente en général un courant d'idées moins trouble, des aspirations plus marquées vers une pureté supérieure, vers l'affranchissement des liens du corps. Comme le pythagorisme, dont il ne se distingue pas toujours, mais qui avait eu pour berceau la Grande Grèce, il manifeste un grand souci de la discipline morale et des purifications rituelles. Les tombes de l'Italie méridionale et de la Crète ont, de nos jours, rendu à la lumière des fragments d'hymnes appartenant à ce cycle ; gravés sur des lames d'or au troisième ou quatrième siècle avant notre ère, ces fragments ouvrent aux mystes orphicopythagoriciens des perspectives d'apothéose. C'est l'hiérophante qui parle :

Inscriptiones Graeciae et Siciliae, ed. Kaibel, n. 638. (1900.) Dans la demeure d'Hadès, tu trouveras à gauche une source, et près d'elle un cyprès blanc ; garde-toi des eaux de cette source, ne fût-ce que pour en approcher. Tu en trouveras une autre, aux eaux fraîches et vives qui proviennent du lac de Mémoire. Des gardiens

se tiennent devant. Dis : « Je suis enfant de la terre et du ciel étoilé... Je suis d'origine céleste : vous le savez vous-mêmes. Or, je suis sèche, la soif me fait périr ; donnez-moi vite de l'eau fraîche qui coule du lac de Mémoire. » Et ils te donneront à boire de la source divine ; et alors tu régneras avec les autres héros.

Ailleurs, l'âme délivrée s'exprime ainsi :

Ibid., n. 641 : Je viens, pure issue de purs, ô reine du monde infernal, ô Euklès, ô Eubouleus et autres dieux immortels ! Je déclare appartenir à votre race bienheureuse ; mais le destin et le trait du dieu qui lance la foudre m'ont vaincue. J'ai pris mon vol hors du cercle douloureux et pénible ; je me suis élancée d'un pied rapide vers la couronne désirée, je suis descendue dans le giron de la reine souveraine. — On lui répond : « Bienheureux et fortuné, tu seras dieu et non plus mortel. »

A travers le voile, parfois impénétrable, de ce symbolisme, nous discernons que le myste poursuit un certain idéal de pureté, lié à l'accomplissement de gestes rituels et garantissant le bonheur après cette vie. Tel est d'ailleurs le fonds commun de plusieurs cultes mystiques. Platon, qui a subi profondément l'influence de l'orphisme, met sur les lèvres de Socrate ces paroles (1) : « Qui sait si les hommes à qui nous devons les initiations des mystères n'étaient pas des hommes au-dessus du com-

(1) *Phédon*, p. 69 C.

mun ; si réellement ils n'ont pas donné à entendre à nos pères que celui qui descendra dans l'Hadès sans avoir été initié aux mystères demeurera gisant dans la boue ; qu'au contraire celui qui descendra purifié par l'initiation, habitera parmi les dieux. De fait, disent les hiérophantes des mystères, nombreux sont les porteurs du narthex (baguette sacrée), mais rares sont les familiers du dieu. »

Ναρθηχοφόροι μὲν πολλοί, βάκχοι δὲ τε παῦροι.

Aux courants originairement purs, vinrent se mêler d'autres courants déplorables. Entre les plus pervers, il faut compter les mystères phrygiens de la Grande mère (1) (Cybèle), comportant des danses vertigineuses et toute sorte d'excitations morbides, d'ailleurs probablement chargés d'éléments sémitiques. Les mystères de Dionysos y furent souvent associés, pour leur dam. C'est ce que montrent les Bacchantes d'Euripide, en retraçant poétiquement la légende de Dionysos (2) :

... Heureux qui, par la faveur du ciel, initié aux mystères des dieux, soumet sa vie à la sainteté, son âme à l'entraînement du thiasé, participant sur les

(1) Voir Franz Cumont, *Les Religions orientales dans le paganisme romain*, chap. III ; R. P. Lagrange, *Mélanges d'histoire religieuse*, p. 113, 114. Paris, 1915.

(2) Vers 72-119.

montagnes au cortège bacchique, instrument de purifications saintes ; qui, célébrant les orgies de la grande mère Cybèle, brandissant le thyrses, couronné de lierre, sert Dionysos. Allez, bacchantes, allez, bacchantes, ramenant Bromios, dieu fils de dieu, Dionysos, des montagnes de Phrygie aux larges voies de la Grèce ; Bromios que jadis, dans le travail de l'enfantement, sa mère, frappée par la foudre de Zeus, mit au monde en expirant sous le coup du tonnerre : aussitôt Zeus l'accueillit dans une demeure maternelle : il le cacha dans sa cuisse, l'enferma sous des agrafes d'or, le déroband aux regards d'Héra ; il le mit au jour à l'heure fixée par les Parques, dieu aux cornes de taureau, le couronna d'une couronne de serpents ; des serpents que les ménades, brandissant le thyrses, enlacent à leur chevelure. O Thèbes nourrice de Sémélé, couronne-toi de lierre ; fleurissez, fleurissez de liseron vert aux beaux fruits ; dans vos transports, parez-vous de rameaux de chêne ou de pin ; sur vos nébrides mouchetées, jetez de blanches guirlandes de laine ; maniez avec respect le narthex redoutable : voici que toute la terre entre en danse, quand Bromios mène les thiasés sur la montagne, sur la montagne, là où séjourne une foule féminine, loin des métiers et des navettes, saisie des fureurs de Dionysos...

C'est encore un dieu de la végétation, mais sémite par son origine, que les Syracusaines de Théocrite voient fêter, dans un cadre d'ailleurs tout grec, à la cour de Ptolémée Philadelphe. Elles admirent ces jardins d'Adonis, plantes à croissance rapide, destinées à se flétrir demain dans leurs corbeilles d'argent, symbolisant la

brièveté de la jeunesse ; elles contemplent sur son lit de parade le dieu adolescent, elles entendent l'hymne d'adieu pour la fin de la belle saison et les vœux pour son retour. Rites sentimentaux, chers à Alexandrie, Athènes, Byblos et autres cités méditerranéennes.

Ni les mystères des Cabires, cultivés dans l'île de Samothrace et dont la vogue fut grande à partir de l'époque macédonienne, ni le personnage à peine hellénisé de la déesse sémitique Atargatis, qu'on honorait à Hiérapolis, en Syrie, et sur laquelle Lucien nous a laissé une notice assez répugnante, n'étaient destinés à contrebalancer, dans l'estime du peuple romain, la fortune des anciens mystères de la Grèce, déjà consacrés par une vogue séculaire. On s'étonne davantage que l'ascétisme pythagoricien, répandu dans l'Italie méridionale dès le sixième siècle avant notre ère, n'ait pas compté à Rome quelques adeptes. Mais Rome ignora la Grande Grèce pendant plusieurs siècles de son histoire. La conquête de la Campanie, l'an 314, puis de Tarente, l'an 272 avant Jésus-Christ, fut l'événement décisif qui fit tomber les barrières entre Grecs et Romains. Et ce n'est point la discipline austère de Pythagore qui compta les premières recrues.

La pénétration de la religion romaine par les mystères helléniques débuta vraisemblable-

ment par l'adoption du culte phrygien de la Grande mère. C'était au temps de la seconde guerre punique. En 205, Annibal, vaincu mais toujours menaçant, campait dans le Bruttium ; à la crainte de l'ennemi vinrent s'ajouter des prodiges — pluies de pierres et autres, — commentés par l'imagination populaire. Naturellement, on recourut aux livres sibyllins : ils répondirent qu'on devait faire venir à Rome la déesse adorée sur le mont Ida, au berceau du peuple romain. Des ambassadeurs se transportèrent près d'Attale, roi de Pergame ; ils ramenèrent en cérémonie la Grande mère, c'est-à-dire l'aérolithe noir qui passait pour le siège de la déesse. On l'installa au Palatin ; l'année suivante, Scipion portait la guerre en Afrique et Annibal était vaincu à Zama. Des jeux annuels, les *ludi megalenses*, furent institués pour commémorer l'arrivée de la Grande mère. Cependant le Sénat ne tarda pas à trouver ce voisinage incommode : les Romains n'éprouvaient que dégoût pour les eunuques phrygiens attachés au service de la déesse ; on se hâta de la confiner dans son temple. Elle n'en sortit guère durant deux siècles, et ne fut remise en honneur que sous l'empereur Claude, vraisemblablement pour faire échec à la vogue envahissante de la déesse égyptienne Isis. Dès lors chaque année, au retour du printemps, Rome vit les Galles,

prêtres de Cybèle, parcourir les rues au son des flûtes, en proie à une sorte de frénésie, se flagellant et se tailladant les bras pour honorer la mort d'Attis, époux de la déesse. Le deuil prenait fin par la découverte du cadavre et la résurrection du dieu, et les fêtes s'achevaient dans une explosion de joie bruyante. C'est ainsi qu'aux bords du Tibre les adeptes du culte phrygien célébraient le renouveau de la végétation.

Un second emprunt, qui ne procédait pas d'une initiative officielle, donna au contraire lieu à une répression énergique de la part du Sénat. L'introduction clandestine des rites dionysiaques, en Étrurie, puis à Rome, ne tarda pas à produire d'abominables désordres. Tite Live (1) parle avec indignation de ces assemblées nocturnes où les deux sexes rivalisaient d'exaltation et d'impudeur ; les hommes agités d'un délire prophétique, les femmes en costume de bacchantes, brandissant des torches imprégnées de soufre et de chaux, qu'elles allaient plonger dans les eaux du Tibre et retiraient brûlant encore. Ceux qui ne se montraient pas à l'unisson de l'ivresse commune, disparaissaient simplement, immolés comme victimes. Il fallut sévir, d'autant que le mal avait gagné des per-

(1) L. XXXIX.

sonnes du plus haut rang, surtout dans la jeunesse. Un procès fut ouvert, qui s'étendit à sept mille accusés et fut suivi de nombreuses exécutions capitales. Outre le récit de Tive Live, nous possédons le texte, gravé sur bronze, du sénatusconsulte qui, en 186, prohiba la célébration des bacchanales. Consuls et préteurs provinciaux durent, pendant plusieurs années, user de toute leur rigueur, pour en finir avec la fièvre dionysiaque.

Rome n'avait pas eu à se louer de son premier contact avec le mysticisme de la Grèce.

Les mystères d'Éleusis jouissaient d'une meilleure réputation. Les jeunes Romains, que leurs études attiraient en Grèce, suivaient parfois l'attrait de la curiosité ou le courant de la mode en s'y faisant initier, et Cicéron en parle comme d'une école de civilisation et de vertu. Mais on connaît la religion littéraire de Cicéron, son culte de l'antiquité, son enthousiasme bruyant pour l'héritage des siècles. Par ailleurs, nous ignorons ce qu'il y avait au juste au fond des mystères d'Éleusis. Les mystes, qui auraient pu nous en instruire, juraient de s'en taire, et généralement ils se sont tus. Nous entrevoyons qu'ils en rapportaient quelque ouverture nouvelle sur les lois de la nature vivante, une croyance ferme en un bonheur d'outre-tombe. Mais Clément d'Alexandrie, qui a pu interroger des mystes —

car le sanctuaire d'Éleusis ne fut fermé qu'au quatrième siècle —, flétrit la crudité des légendes qu'on y mettait en acte. A un degré sans doute moindre que les mystères dionysiaques, les mystères éleusiniens ont dû ressentir les tares du paganisme. Entre ces créations religieuses de l'esprit grec, destinées à arracher les âmes au terre-à-terre de la vie présente en les initiant au problème de la destinée humaine, les plus saines, les seules élevantes paraissent avoir été les formes supérieures de l'orphisme. Leur influence, réelle sur quelques lettrés, n'atteignait plus guère les foules.

II

Tandis que les dieux grecs faiblissaient, les dieux égyptiens montaient à l'assaut de Rome.

Dieux égyptiens hellénisés par la conquête macédonienne ; peu différents, au fond, de ceux qui, comme nous l'avons dit, paraissent être venus d'Égypte, dix ou vingt siècles plus tôt, prendre possession de la Grèce. Entre la Déméter grecque et l'Isis égyptienne, les affinités sont trop profondes pour représenter un jeu du hasard. Dans l'une comme dans l'autre, nous voyons une déesse des moissons, bienfaitrice

des populations agricoles, en conflit avec un dieu souterrain qui est aussi un dieu de la végétation ; recueillant, au cours de pérégrinations laborieuses, les membres d'un dieu mort, pour le ramener à la vie : le personnage de Dionysos Zagreus, mis en pièces par les Titans, qui intervient à titre épisodique dans le mythe de Déméter, rappelle par ses traits principaux le personnage d'Osiris, époux d'Isis, mis en pièces par le géant Typhon ; et le parallélisme s'étend à des détails précis : par exemple, aux quatorze tronçons du corps d'Osiris, déchiré par Typhon, répondent les quatorze autels sur lesquels, au troisième jour des anthestéries athéniennes, quatorze prêtresses (*γεραιαι*) sacrifiaient, en mémoire de Dionysos Zagreus déchiré par les Titans. Cette conception du dieu mort et ressuscité, la Grèce préhistorique l'avait reçue de l'immuable Égypte, bien des siècles avant que ses fils rapportassent aux bords du Nil l'empreinte du génie hellénique. Mais le mythe indigène d'Isis et d'Osiris, dont Hérodote constatait la diffusion par toute l'Égypte cinq cents ans avant notre ère, continua de vivre d'une vie propre, jusqu'à l'heure de la transformation profonde qu'il subit, vers la fin du deuxième siècle, par l'avènement du dieu Sérapis. Cette révolution se rattache au nom du monarque alexandrin Ptolémée Soter, qui voulut réaliser

sur le terrain religieux la fusion des deux éléments en présence dans la basse Égypte : l'élément autochtone et l'élément grec immigrant. L'entreprise aurait été menée très méthodiquement, s'il faut en croire une tradition enregistrée par Plutarque : l'Égyptien Manéthon, prêtre d'Héliopolis, et le Grec Timothée, de la famille des Eumolpides éleusiniens, auraient concerté ensemble les détails d'un culte dans lequel le génie des deux races pût se reconnaître. La statue de Sérapis coiffée du calathos, œuvre du sculpteur athénien Bryaxis et destinée au Sérapéon d'Alexandrie, réalisa le type cherché d'un dieu gréco-égyptien : la raideur hiératique des anciennes images de dieux, la grossièreté de la zoolâtrie locale tombèrent alors dans le discrédit ; les populations enthousiasmées s'empresèrent de reporter sur la tête de Sérapis le vieux fonds de légendes qui avait eu cours sous le nom d'Osiris, et au lieu du couple Isis-Osiris, ce fut désormais le couple Isis-Sérapis qui reçut les hommages. Son culte rayonna bientôt par toute la Méditerranée : le roi Nicocréon l'introduisit à Chypre, Agathocle en Sicile, Séleucus Callinique à Antioche ; Athènes lui accordait un temple au sud de l'Acropole. Dès 105 avant Jésus-Christ, nous le trouvons en Italie à Pouzzoles, puis à Pompéi. Avant la fin du deuxième siècle, il dut pénétrer à Rome dans le monde

des esclaves et des affranchis. Le collège isiaque des Pastophores assurait, deux siècles plus tard, s'être organisé à Rome dès le temps de Sylla. Cependant le Sénat, gardien du *mos maiorum*, prenait ombrage de cette nouveauté. A quatre reprises, en 58, en 53, en 50, en 48, il faisait démolir les sanctuaires et abattre les statues. Mais l'impulsion était donnée ; elle devint irrésistible. Après la mort de César, en 43, les triumvirs prirent l'initiative d'un décret pour l'érection d'un temple d'Isis aux frais de l'État. L'exécution du projet fut différée : lors de la bataille d'Actium, la défaite d'Antoine et de Cléopâtre, qui personnifiaient la suprématie égyptienne, fut la défaite d'Isis et de Sérapis. En l'an 28, on interdit de dresser des autels aux divinités alexandrines dans l'enceinte du pomœrium, et en 21, Agrippa porte la limite à mille pas plus loin ; le règne de Tibère fut encore marqué par des poursuites exercées contre les prêtres d'Isis ; mais, pendant cette période, le culte ne laissait pas de s'étendre dans la vallée du Danube, dans la vallée du Rhône et jusqu'en Bretagne. En 38, Caligula élevait au Champ de Mars le grand temple d'*Isis campensis*. Désormais entrés au panthéon romain, les dieux égyptiens devaient y être maintenus jusqu'à la chute du paganisme. C'est le premier exemple d'un culte exotique s'im-

plantant à Rome par sa propre force et brisant peu à peu l'opposition du pouvoir. De quelles ressources disposait-il pour cela, et comment expliquer la vogue toujours croissante des mystères égyptiens à la fin de la République et au début de l'Empire ? Deux causes paraissent y avoir contribué : la séduction de leurs rites et leurs enseignements sur la destinée humaine. Expliquons ces deux points.

Le rituel isiaque devait frapper l'esprit des Romains par un caractère de gravité, de précision, de stabilité, que les descriptions d'Apulée nous permettent d'entrevoir. Des prêtres en robe de lin, avec la tête rasée, exclusivement occupés de leurs fonctions sacerdotales, organisés en hiérarchie : *prophètes* qui sont les docteurs de la secte, *stolistes* et *ornatrices* attachés à la toilette des statues, *pastophores* chargés de les porter en procession ; des observances ramenées par chaque jour : ouverture matinale du temple, feu sacré, libations, chants accompagnés de la flûte, toilette quotidienne du dieu, le soir clôture du sanctuaire ; d'autres observances encore ramenées une fois l'an et se déroulant, non plus dans le temple, mais par les rues de la ville : en mars, pour la reprise de la navigation, le *navigium Isidis*, ou lancement d'une barque pavoisée en l'honneur de la déesse ; en novembre, l'*inventio*, figurant la découverte des

restes mortels d'Osiris et la réanimation du dieu : tout cela constituait un ensemble liturgique curieux et imposant, capable d'attirer un peuple pauvre d'imagination, habitué à la sécheresse et au formalisme du culte latin, d'ailleurs maintenu par ses pontifes dans une complète inintelligence de gestes qu'eux-mêmes eussent été fort en peine de commenter. Le roman d'Apulée, intitulé *Métamorphoses* ou *l'Ane d'or*, roman d'ailleurs fort peu édifiant et d'une incohérence voulue, s'achève par la peinture brillante d'une procession isiaque ; il laisse le lecteur sous l'impression de pompes religieuses qui se déroulent gravement et prétendent traduire une pensée morale.

Mais l'influence du rituel n'explique pas tout.

Plus profond, sans nul doute, fut l'attrait des révélations attachées à ce culte. D'autant qu'on eut soin de les réserver à une élite. A côté des pompes extérieures, il y avait un enseignement ésotérique : le héros d'Apulée doit se soumettre à trois épreuves successives pour obtenir une initiation complète. N'attendons pas ici un corps de doctrines bien cohérent, car l'Égypte est la terre des contrastes, et toute sorte de dogmes y coexistent à l'état chaotique. Mais certaines directions de pensée y prédominent, qui répondent à des tendances alors universelles.

Le déclin du panthéon gréco-romain laissait le champ libre, non pas encore au monothéisme strict, mais à un certain hénothéisme ; c'est-à-dire que volontiers on concentrait sur un être unique les attributs autrefois répartis entre une multitude de dieux. Les mystères égyptiens reflètent cet état des esprits : le personnage d'Isis tend à absorber toutes les divinités, surtout les divinités féminines ; elle est tour à tour ou à la fois Déméter, Aphrodite, Héra, Sémélé, Io, Tyché. C'est la déesse aux mille noms, *una quae est omnia*, lisons-nous dans une inscription ; une panthée. Parallèlement, Sérapis ne demande qu'à s'assimiler tous les dieux masculins : Zeus, Pluton, Hélios. On se plaît à dire qu'il est *un* : Εἷς Ζεὺς Σέραπις. Dès une très haute antiquité, Abydos avait honoré Osiris à la fois comme dieu de la fécondité et dieu du monde infernal : cette double fonction, mise en relations avec la divinité solaire, suggéra d'adorer Osiris comme le soleil en sa course nocturne, alors que, soustrait aux regards des humains, il poursuit mystérieusement son œuvre au-dessous de notre horizon ; ainsi, de plus en plus, le couple Isis-Sérapis monopolisait toutes les adorations.

Les mystères égyptiens ne se présentèrent pas d'abord, tant s'en faut, comme une école de morale austère. En Italie, Isis, identifiée à

Vénus, recevait particulièrement les hommages des courtisanes ; à ce propos, Juvénal lui dit crûment son fait. Les rites purificateurs dont son culte apparaît surchargé, ablutions, onctions, fumigations, abstinences, ne doivent pas donner le change sur sa valeur pour la vie : toute cette cathartique n'a, au début, qu'une signification toute matérielle. Néanmoins le temps fit son œuvre, et quelques rayons d'ascétisme réel filtrèrent à travers ce rituel, discrètement mais réellement licencieux ; les dévotes d'Isis, que Juvénal montre allant briser la glace du Tibre pour leurs ablutions, ou se traînant dans le temple sur leurs genoux ensanglantés, se proposaient sans doute de parvenir, par leurs expiations, à une véritable pureté d'âme. Dans le roman de Xénophon d'Ephèse, à la fin du troisième siècle, Isis passe au rôle de protectrice de la vertu et veille sur la chasteté de l'héroïne. Constatons un certain progrès des mœurs, imputable pour une part à la philosophie ; la morale isiaque reflète et consacre ce progrès ; nous ne dirons pas qu'elle l'a provoqué.

Mais le fond des doctrines égyptiennes se prêtait à une ascension vers la pureté morale. En promettant l'immortalité avec Isis et Sérapis, ou pour mieux dire une sorte de transformation en ces dieux, à leurs fidèles adorateurs, elles provoquaient leurs aspirations vers un but

élevé. Elles leur montraient, au sortir de ce monde, Sérapis prononçant sur eux une sentence qui fixerait leur sort à jamais ; et l'examen de conscience, que nous lisons dans le célèbre *Livre des morts égyptien*, suppose les vivants avertis de leurs devoirs. Le défunt s'adressait en ces termes à Osiris (1) :

Hommage à toi, grand dieu, seigneur de justice !
 Je suis venu à toi, ô mon maître,
 j'arrive pour voir ta beauté.
 Je te connais,
 je connais le nom des quarante-deux dieux
 qui sont avec toi dans la salle de justice,
 qui vivent des artisans du mal,
 qui dévorent leur sang,
 au jour du règlement devant Ounnofer (Osiris).
 Me voici, j'arrive à toi.
 Je t'apporte la justice,
 j'ai écarté toute faute.
 Je n'ai jamais commis d'iniquités envers les hommes,
 je n'ai pas tué ma parenté.
 Je n'ai pas dit le mensonge au lieu de la vérité,
 Je n'ai conscience d'aucune trahison,
 je n'ai rien fait de mal,
 je n'ai pas exigé, comme prémices de chaque jour,
 plus de travail qu'il en était fait pour moi.
 Mon nom n'est pas venu dans la barque du dieu
 qui est au gouvernail,
 je ne suis pas transgresseur des volontés divines.

(1) Ch. cxxv. J'utilise le travail du R. P. A. Mallon, dans le *Dictionnaire apologétique de la Foi Catholique*, t. I, col. 1332 sqq.

je ne suis pas un rapporteur,
je ne suis pas un détracteur.
je n'ai pas fait ce que détestent les dieux,
je n'ai indisposé personne contre son supérieur,
je n'ai fait souffrir personne de la faim,
je n'ai pas fait verser de larmes,
je n'ai pas tué,
je n'ai pas ordonné de tuer,
je n'ai causé de souffrance à personne,
je n'ai pas volé les offrandes des temples,
je n'ai pas diminué les pains des dieux,
je n'ai pas ravi le don des morts,
je ne suis pas adultère,
je n'ai rien fait d'impur dans le sanctuaire du dieu local,
je n'ai pas augmenté ou amoindri le boisseau de blé,
je n'ai pas faussé la mesure de la coudée,
je n'ai pas raccourci la mesure des champs,
je n'ai pas pesé sur le fléau de la balance,
je n'ai pas faussé l'aiguille de la balance,
je n'ai pas enlevé le lait de la bouche de l'enfant.
je n'ai pas chassé le bétail de son herbage,
je n'ai pas pris au filet les oiseaux des dieux,
je n'ai pas pêché les poissons dans les étangs des dieux,
je n'ai pas détourné l'eau en son temps,
je n'ai pas empêché le courant de passer,
je n'ai pas éteint le feu en son temps,
je n'ai pas frustré le Cercle divin de ses offrandes,
je n'ai pas éloigné les bestiaux des propriétés divines,
je n'ai pas arrêté un dieu quand il sort,
je suis pur, je suis pur, je suis pur, je suis pur.

Ce n'est point là une confession, sinon à rebours, puisque le défunt ne songe qu'à se justifier sur tous les points. Mais le seul fait de

s'attribuer tant de mérites atteste une connaissance distincte de la loi morale et la préoccupation présente des sanctions d'outre-tombe. Le défunt se tourne ensuite vers chacun des assesseurs d'Osiris, reprend en partie sa confession négative, et atteste qu'il a vécu en bon Égyptien :

Vous, dieux, soyez loués ; je vous connais et je sais vos noms ; que je ne tombe pas sous votre glaive ; ne dites à ce dieu, vous qui êtes de sa suite, rien de mauvais contre moi ; dites la vérité sur moi au Seigneur de tout ce qui est, car j'ai fait en Égypte ce qui est juste, je n'ai pas injurié le dieu, et le roi actuel n'eut pas à s'occuper de moi.

Soyez loués, ô dieux, qui êtes dans la salle des deux vérités, dont le corps ne contient aucun mensonge et qui vivez de vérité... Sauvez-moi de Bebon qui vit des entrailles des grands, au jour du grand règlement de comptes, voyez, je viens à vous sans tache de mal, sans péché... Je vis de vérité et je me nourris de la vérité de mon cœur. J'ai fait ce que les hommes disent et qui satisfait les dieux, j'ai contenté les dieux avec ce qui leur agréé, j'ai donné du pain à l'affamé, de l'eau à celui qui avait soif, des vêtements à qui était nu et un bac à qui n'avait pas de bateau, j'ai fait des offrandes aux dieux et des largesses funéraires aux glorifiés (les morts).

Ce livre des morts, qui trace minutieusement la carte du pays d'outre-tombe et prémunit le trépassé contre toutes les mauvaises rencontres qu'on y peut faire, jouissait en Égypte d'une

très grande réputation. Convaincus de l'importance des services qu'il peut rendre, les survivants prenaient souvent la peine d'en glisser un exemplaire dans la tombe d'un parent ou d'un ami défunt. Aussi les manuscrits, plus ou moins complets, nous ont-ils été conservés par centaines. D'ailleurs, ce livre n'était que le principal représentant d'une vaste littérature, consacrée à l'autre vie.

Nous empruntons au même cycle une autre pièce beaucoup moins connue. C'est le dialogue d'un Égyptien, fatigué de la vie, avec son âme (1), — ou ce que nous appelons de ce nom. Pour les Égyptiens, c'était ou bien le *baï*, oiseau qui s'envole après la mort vers les sphères célestes, avec faculté d'en revenir; ou bien le *double*, image colorée, fluide, animée, domiciliée dans le tombeau ou rôdant alentour des lieux familiers au mort; ou la *khaibit*, ombre noire; ou le *khou*, lumineux, qui habite les cavités du cerveau et n'en sort que par intervalles pour faire la leçon aux vivants. Notre homme, ulcéré par les épreuves d'ici-bas, entre en dialogue avec son âme et lui fait confidence de sa tristesse. L'âme répond, et l'engage à modérer ses transports. Il poursuit :

(1) Traduit par A. Eman, d'après un papyrus de Berlin, 1896. J'utilise le travail de G. Maspero, *Causeries d'Égypte*. Paris, 1907.

Vois, mon nom est diffamé plus que l'odeur des corbeaux aux jours de l'été, quand le ciel est en feu!

Vois, mon nom est diffamé plus que la pêche, quand le ciel est en feu!

Vois, mon nom est diffamé plus que l'odeur des oiseaux, plus que la prairie haute où passent les bandes d'oies!

.....
Vois, mon nom est diffamé plus que la femme qu'on a calomniée près de son mari!

Vois, mon nom est diffamé plus que l'enfant vaillant dont on dit mensonge auprès de ses parents!

Vois, mon nom est diffamé plus qu'une ville qui complotte sans cesse la révolte, mais dont on ne voit jamais que le dos!

Contre la mauvaise réputation qui le poursuit, l'infortuné ne sait pas de recours, en ce monde égoïste et lâche :

A qui parlerai-je aujourd'hui ? Les frères sont mauvais, et les amis d'aujourd'hui n'aiment personne.

A qui parlerai-je aujourd'hui ? Les cœurs sont violents, et chacun prend les biens de son voisin.

A qui parlerai-je aujourd'hui ? Le doux périt, le fort a accès auprès de tout le monde.

A qui parlerai-je aujourd'hui ? On ne se rappelle plus hier, et personne n'ose plus agir à l'instant qu'il faut.

A qui parlerai-je aujourd'hui ? Il n'y a plus de justes, et la terre n'est qu'un tas de malfaiteurs !

A tant de maux, il n'est d'issue que par la mort :

La mort me paraît aujourd'hui comme la guérison d'un malade, comme la sortie au grand air après la fièvre !

La mort me paraît aujourd'hui comme une odeur d'encens, comme le repos sous un voile, un jour de grand vent !

La mort me paraît aujourd'hui comme une odeur de lotus, comme le repos sur la rive d'un pays d'ivresse !

La mort me paraît aujourd'hui comme le chemin d'un torrent, comme le retour à la maison d'un soldat-matelot !

La mort me paraît aujourd'hui comme un rassérénement du ciel, comme un homme qui s'en irait chasser vers un pays qu'il ignore !

La mort me paraît aujourd'hui comme le désir qu'un homme a de voir sa maison, après qu'il a passé beaucoup d'années en captivité !

Quiconque est là, c'est un dieu vivant, qui repousse le péché de qui le commet !

Quiconque est là, il se tient dans la barque du soleil, et il préside à la répartition des offrandes aux temples !

Quiconque est là, c'est un savant à qui on ne peut rien refuser de ce qu'il demande quand il implore Râ !

L'âme approuve cette conclusion, félicite son homme et lui promet, dans l'Hadès, fidèle compagnie.

La vie dans l'Hadès apparaît à l'initié comme une participation à la vie des dieux.

Qu'on s'imagine l'impression d'une telle littérature sur des foules inquiètes, haletantes, que le formalisme du culte romain avait jusque-là tenues dans une complète ignorance, disons

mieux, dans une complète incurie des choses de l'au-delà. Pour la première fois, une parole nette, catégorique, leur était donnée touchant leurs destinées suprêmes. Comment n'eussent-elles point ressenti une telle séduction ? Aussi, Romains et Romaines allèrent-ils en foule demander à l'initiation isiaque, outre le programme de leurs devoirs, le commerce familier des dieux et l'extase, gage d'immortalité bienheureuse.

III

Ce qui manquait aux mystères égyptiens pour être une vraie discipline humaine, c'est-à-dire avant tout l'énergie du vouloir, des Romains crurent pouvoir l'emprunter à d'autres mystères venus du lointain Orient, ceux du dieu persan Mithra. Mais au début de l'ère chrétienne, l'astre de Mithra se lève à peine sur le monde occidental ; nous ne pouvons que signaler son apparition.

Plutarque rattache au souvenir des pirates ciliciens capturés et vendus par Pompée l'introduction de Mithra en Italie. Mais cette donnée est isolée ; il faut ensuite attendre plus d'un siècle pour retrouver une trace certaine. Les légions romaines, pour une grande part

recrutées dans les provinces d'Asie, devaient porter le culte de Mithra sur toutes les frontières, de la mer Noire à l'Écosse et aux gorges de l'Atlas, mais tout particulièrement sur la ligne du Danube et du Rhin où, de nos jours, les mithréums sont exhumés en grand nombre.

Faite d'éléments épars et trop souvent fragmentaires, notre science touchant la religion de Mithra présente bien des lacunes. Un premier regard distingue trois stratifications. La plus ancienne répond à l'antique naturalisme des tribus iraniennes : Mithra apparaît déjà comme dieu de la lumière solaire dans ce dualisme primitif qui oppose Ahura-Mazda, principe de bien et de lumière, à Ahriman, principe de mal et de ténèbres. Quinze siècles avant notre ère, le nom de Mithra figure sur une tablette cunéiforme. Sur le dualisme persan, la Chaldée allait étendre une couche d'astrolâtrie savante, imprégnée de fatalisme. A son tour, la Syrie apporta son contingent de mythes : Attis, Mên, Cybèle, entrent tour à tour dans l'orbite du dieu persan. La célèbre inscription d'Antiochus de Commagène — un demi-siècle avant notre ère — montre la fusion accomplie entre la légende persane et les divinités helléniques : Antiochus, rejeton des Achéménides et des Séleucides, institue des fêtes en l'honneur de

Zeus-Oromasdès (*Ahura-Mazda*), d'Apollon-Mithra et d'Hercule Artagnès (*Verethragna*).

Pourtant, la propagande en faveur de Mithra allait se détourner du monde grec et se jeter sur le monde romain. Elle se contenta d'emprunter à l'art hellénique certaines formes qu'elle reproduira indéfiniment, par-dessus tout le groupe de Mithra tauroctone, retrouvé sous tant de cieux : le jeune dieu, coiffé du bonnet phrygien, la chlamyde au vent, du genou gauche faisant ployer l'échine de sa victime, de la main gauche lui tenant les naseaux, de la droite lui plonge au flanc un large couteau. Du sang du taureau primordial, naissent toutes choses. Ainsi Mithra est-il créateur.

Il est encore législateur, et impose aux siens des préceptes, dont il promet de récompenser l'exécution en ce monde et au delà. Mentionnons le respect de la vérité, la fidélité au serment, l'horreur du mensonge personnifié dans Ahriman, les relations fraternelles entre initiés : relations assez éloignées, semble-t-il, de l'amour du genre humain, et donnant plutôt l'impression d'une certaine camaraderie militaire. Puis, le culte de la pureté physique et morale : l'initié doit écarter de sa personne toute souillure ; il doit aussi respecter les éléments, tels que l'eau et le feu, et s'abstenir de

les souiller. La morale mithriaque est essentiellement active, agonistique ; les victoires du soldat de Mithra sur les bas instincts de la nature sont des exploits guerriers ; elles lui assurent une gloire immortelle. Mithra juge l'âme après la mort ; s'il la trouve juste, il l'emène avec lui, avec les esprits bienheureux, non pas dans ce royaume souterrain auquel nous ont habitués les autres cultes antiques, mais à travers les espaces éthérés, dans la lumière, jusqu'au trône de Jupiter Ormuzd ; le corps même doit revivre et boire un breuvage d'immortalité. Quant aux méchants, ils seront livrés au feu et consumés avec Ahriman.

Par la trempe énergique qu'il communiquait aux âmes, par l'attitude virile qu'il préconisait, le culte de Mithra était prédestiné à devenir avant tout un culte de soldats. C'est le plus vaillant, et à certains égards le plus élevé, des cultes antiques. On peut lui accorder cela, sans croire qu'il fut précisément une école de moralité, moins encore une école de continence, comme on a cru, à tort, le lire chez Tertullien (1). Son association étroite avec le culte de la Grande mère en dit assez long. Sur la base ruineuse du

(1) Voir *Revue pratique d'Apologétique*, 1^{er} février 1907, p. 519, n. 3.

dualisme persan, la religion de Mithra allait constituer un abri temporaire, conforme au goût des légions romaines. C'est son principal mérite.

Nous avons recherché ce qu'il y avait d'espérance féconde, dans les entrailles de l'humanité païenne, à la veille de la prédication évangélique. Qu'avons-nous vu ?

L'idéal collectif et terrestre, qui était celui du peuple romain, ne répond plus aux aspirations nouvelles de ceux qu'a touchés le rayon du mysticisme oriental. Il y a là tout au moins la préface d'un progrès. Ces monotones épitaphes des tombes latines : « Que la terre te soit légère ! » — « Que tes os reposent en paix ! » ne traduisent plus les vœux que pouvaient échanger les mystes d'Isis ou de Mithra. Une inquiétude meilleure s'est emparée des âmes.

En affirmant l'immortalité de la personne humaine et la réalité du bonheur réservé dans un autre monde à la vertu, l'Orient a déplacé l'axe de la vie, inspiré la préoccupation des choses d'en haut. Vienne le divin Semeur, il trouvera le champ déjà labouré.

CHAPITRE III

L'ESPÉRANCE D'ISRAEL

Dans un coin de la province de Syrie, un petit peuple, assez mal vu des Romains, poursuivait seul, à travers bien des épreuves, son rêve national. Non plus avec la fierté des anciens jours : depuis qu'il avait senti la rude main des monarques assyriens, puis la cruauté des tyrans séleucides, le peuple juif était bien changé. On l'avait vu, vers l'an 590 de Rome, chercher à s'appuyer sur la grande puissance d'Occident pour résister au Syrien oppresseur. Judas Macchabée, puis son frère Jonathas, puis leur frère Simon, avaient négocié une alliance. Le recours à l'étranger, contraire à la tradition des grands prophètes, ne laissa pas de produire d'abord quelques fruits appréciables pour les Juifs abattus. Mais au siècle suivant, en présence des rivalités des princes asmonéens, Rome ne devait pas rester impassible. Pompée mit le siège devant Jérusalem, la prit, et la Judée perdit son indépendance.

L'espérance nationale ressentit durement ce coup. Pourtant elle n'abdiqua point. Les pensées qui, de tout temps, firent la force et l'ori-

ginalité de la race juive, ne cessent pas d'agir en ces jours mauvais, principe de cohésion pour la race et même d'attraction pour les peuples ambiants. Le prosélytisme juif trouve encore, et peut-être plus que jamais, des recrues sous tous les cieus : le récit des Actes des Apôtres en fait foi (1). Il y a là un phénomène singulier. On ne saurait en rendre compte sans rappeler d'abord à grands traits les perspectives principales de la prophétie messianique, âme de l'espérance juive.

I

Seul entre tous les peuples connus de nous, le peuple juif croit posséder dans un livre le secret des destinées du monde, avec le secret de ses propres destinées. Ce livre n'est pourtant pas un recueil d'oracles, comparable à ceux que, naguère, dans les temples de la Grèce, la superstition dictait à la crédulité, ou qui couraient le monde sous le nom des diverses sibylles. Expression de la conscience d'un peuple, il a mis plus de mille ans à s'écrire ; on sait le nom du législateur fameux qui en traça les premières lignes, il y a quinze cents ans. Depuis lors, bien

(1) Act., II, 5 *sqq.*

des auteurs y ont ajouté des pages ; prose et vers ont grossi le recueil, mais à travers toute la masse, circule un même esprit : souffle d'un monothéisme jaloux, attachement profond à la Loi, foi aux destinées de la race ; et cet esprit en fait l'unité. Aux yeux du croyant, le recueil des Écritures juives n'est pas tant un conglomerat de diverses œuvres, que l'unique don d'en haut, la parole de Iahvé (1).

De cet esprit une vie est issue, vie morale et vaillante, empreinte d'un spiritualisme généreux, sans parallèle entre les peuples contemporains. Ni l'Égypte d'où les patriarches juifs sont sortis, ni l'Assyrie où il subit une dure captivité, n'ont pu éteindre cette vie. Justement parce que le peuple juif constituait un phénomène unique, des étrangers ont voulu savoir ce qu'il y avait dans son livre ; un Ptolémée l'a fait traduire en grec et l'a rendu accessible aux curieux d'Alexandrie. Non seulement ce livre, la *Bible*, demeure sacré pour la race dont il constitue le patrimoine, mais il exerce une séduction sur nombre d'âmes droites, venues de tous les points du ciel et qui, plus ou moins

(1) Sur le sujet effleuré ici, nous sommes heureux de renvoyer à la belle étude de J. Touzard, article : *Juif (Peuple) dans l'Ancien Testament*, au tome II du *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique*.

vaguement, y entrevoient la révélation de quelque chose d'incomparable.

Il s'ouvre sur une donnée capitale pour l'histoire de l'humanité : la chute originelle, affectant toute la descendance du couple primitif. Le premier homme, portant en lui l'avenir de sa postérité, a succombé à la tentation. Dieu s'adresse au tentateur (1) :

Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre sa race et la tienne ; elle t'écrasera la tête.

Pour l'homme attentif au problème de sa destinée, scandalisé par le règne de l'injustice en ce monde, ces quelques mots rayonnent d'une vive lumière : lutte permanente entre le bien et le mal, vie morale, responsabilité, triomphe définitif de l'homme juste : toutes idées que ces mots suggèrent et qui dépassent, non seulement le néant intellectuel de Rome, mais les mythes naturalistes des peuples orientaux, au milieu desquels Israël a dressé sa tente. Elles viennent de plus haut. Et elles éveillent une vaste espérance.

Tournons la page. Les générations succèdent aux générations ; un grand cataclysme engloutit l'humanité coupable. Alors une sélection s'opère dans la postérité de Noé, le juste conservé par

(1) Gen., III, 15.

Dieu : l'impïété de Cham est châtiée sur ses descendants, la bénédiction du patriarche se repose particulièrement sur les fils pieux, Sem et Japheth (1).

Abraham, issu de Sem, pour prix de sa foi et de son obéissance, devient l'héritier des promesses (2) :

Sors de ton pays, de ta famille et de la maison de ton père, et va dans le pays que je te montrerai. Je ferai de toi une grande nation, je te bénirai et je rendrai grand ton nom. Tu seras une bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront, et ceux qui te maudiront, je les maudirai, et en toi seront bénies toutes les familles de la terre.

Et après son sacrifice héroïque (3) :

Je l'ai juré par moi-même, dit Iahvé : parce que tu as fait cela et que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique, je te bénirai ; je te donnerai une postérité nombreuse comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est au bord de la mer, et ta postérité possédera la porte de ses ennemis. En ta postérité seront bénies toutes les nations de la terre, parce que tu as obéi à ma voix.

Réitérées maintes fois au père des croyants, ces bénédictions temporelles et spirituelles passent à ses descendants. Dieu dit à Isaac (4) :

(1) Gen., IX, 25-27.

(2) Gen., XII, 1-3.

(3) Gen., XXII, 16-18.

(4) Gen., XXV, 3-5.

Je tiendrai le serment que j'ai fait à Abraham ton père. Je rendrai ta postérité nombreuse comme les étoiles du ciel, et je donnerai à ta postérité toutes ces contrées, et en ta postérité seront bénies toutes les nations de la terre, parce que Abraham a obéi à ma voix...

Et à Jacob (1) :

Je suis Iahvé, le Dieu d'Abraham ton père, et le Dieu d'Isaac. Cette terre, sur laquelle tu es couché, je te la donnerai, à toi et à ta postérité. Ta postérité sera comme la poussière de la terre ; tu t'étendras à l'occident et à l'orient, au septentrion et au midi, et toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta postérité...

Ces bénédictions demeuraient sur le peuple héritier de tant de promesses.

Se dire fils d'Abraham, devait être à jamais l'orgueil des Juifs et leur sécurité. Jacob, mourant en Égypte, avait béni mystérieusement ses douze fils ; entre tous, Juda recueillit l'héritage royal. Le personnage désigné, dans la bénédiction donnée par Jacob à Juda, comme le « Prédestiné » ou le « Pacifique (2) » doit clore cette lignée de rois. On le reconnaît au livre des Nombres, dans l'oracle de Balaam (3) : c'est

(1) Gen., xxviii, 13-14.

(2) Gen., xlix, 10.

(3) Num., xxiv, 17.

l' « astre qui sort de Jacob », le « sceptre qui s'élève d'Israël ».

« Messie », Christ, ce nom, qui signifie « oint », convient aux rois, aux prophètes et aux prêtres, consacrés par l'onction divine. Il convient excellemment au Roi de la prophétie.

Il convient aussi au Prophète qui, entre tous, réalisera la promesse faite par Dieu à Moïse (1) :

Je leur susciterai, d'entre leurs frères, un prophète tel que toi ; je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui commanderai.

Les exploits de ce roi guerrier, héritier de David, sont maintes fois célébrés par avance dans les Psaumes, et dans les annales des rois de Juda. On lit dans un Psaume, sous forme de dialogue entre Iahvé et son Fils (2) :

Pourquoi les nations s'agitent-elles en tumulte,
 Et les peuples méditent-ils de vains projets ?
 Les rois de la terre se soulèvent
 Et les princes tiennent conseil ensemble
 Contre Iahvé et son Christ.
 Brisons leurs liens (disent-ils),
 Et jetons loin de nous leurs chaînes !
 — Celui qui est assis dans les cieux rit,
 Le Seigneur se moque d'eux.
 Alors il leur parlera dans sa colère,

(1) Deut., xviii, 18.

(2) Ps., ii.

Et dans sa fureur il les épouvantera :
 Et moi j'ai établi mon Roi (dit-il),
 Sur Sion, ma montagne sainte.
 — Je publierai le décret :
 Iahvé m'a dit : Tu es mon Fils,
 Je t'ai engendré aujourd'hui,
 Demande, et je te donnerai les nations pour héritage,
 Pour domaine les extrémités de la terre,
 Tu les briseras avec un sceptre de fer,
 Tu les mettras en pièces comme le vase du potier.

On lit pareillement dans le cantique d'Anne,
 mère de Samuel (1) :

Iahvé ! ses ennemis seront brisés ;
 Du haut du ciel il tonnera sur eux.
 Iahvé jugera les extrémités de la terre ;
 Il donnera la puissance à son Roi
 Et il élèvera la corne de son Christ.

Ailleurs, sans détriment du caractère royal,
 le caractère sacerdotal du même personnage est
 mis en relief (2) :

Iahvé a dit à mon Seigneur :
 Assieds-toi à ma droite, [pieds.
 Jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis l'escabeau de tes
 Iahvé étendra de Sion le sceptre de sa puissance :
 Règne en maître au milieu de tes ennemis !
 Ton peuple accourt à toi au jour où tu rassembles ton
 Avec des ornements sacrés ; [armée,

(1) I Sam., II, 10.

(2) Ps., CIX, 1-4.

Du sein de l'aurore vient à toi
La rosée de tes jeunes guerriers.
Le Seigneur l'a juré, il ne s'en repentira point :
Tu es prêtre pour toujours
Selon l'ordre de Melchisédech.

La pensée d'Israël habitait parmi ces grandes images ; en attendant que Iahvé régnât par son Christ et fit régner la justice, elle se repaissait des biens promis. Biens d'ordre temporel et biens d'ordre spirituel, car la prophétie associe les uns et les autres, si étroitement qu'un regard superficiel ne distingue pas toujours les passages où des biens temporels sont promis au sens propre, des passages où ils interviennent seulement à titre de figure dans l'annonce des biens spirituels.

Mais le règne de Iahvé par son Christ est essentiellement un règne de justice. Les générations de prophètes qui, du huitième au cinquième siècle avant notre ère, reprendront et développeront le thème messianique, insisteront sur le rôle de justicier que Iahvé se réserve.

Amos, le plus ancien d'entre eux, peint de couleurs très sombres le jour du Seigneur (1) :

Ainsi parle Iahvé, le Dieu des armées, le Seigneur :
Dans toutes les places on se lamentera ; dans toutes les rues on dira : Hélas ! hélas ! On appellera au deuil le

(1) Am., v, 16-18:

laboureur et aux lamentations ceux qui savent gémir. Dans toutes les villes on se lamentera, car je passerai au milieu de toi, dit Iahvé. Hélas ! vous qui désirez le jour de Iahvé, que sera pour vous le jour de Iahvé ? Il sera ténèbres et non lumière.

Néanmoins, on voit poindre à la fin le salut pour Israël. Israël est l'épouse coupable, dont Osée annonce le retour en ces termes (1) :

En ce jour-là, dit Iahvé, tu m'appelleras : mon époux, et tu ne m'appelleras plus : mon Baal. J'ôterai de ta bouche les noms des Baals, et l'on ne se souviendra plus de leur nom. Je ferai pour eux un pacte avec les bêtes sauvages, avec les oiseaux du ciel et les reptiles de la terre ; je briserai [et jetterai] hors du pays l'arc, l'épée et la guerre, et je les ferai reposer en sécurité. Je te fiancerai à moi pour toujours ; je te fiancerai à moi dans la justice, le jugement, la grâce et la tendresse ; je te fiancerai à moi dans la fidélité et tu connaîtras Iahvé.

Il avait été dit à David qu'un roi sortirait de sa race pour être, entre tous, l'instrument de Iahvé. La vision de ce roi idéal passe et repasse à l'horizon de la prophétie, tantôt dans un halo de gloire, tantôt voilée par l'annonce des épreuves qui attendent sa royauté. Isaïe, le plus grand des prophètes, après l'avoir salué comme le Fils de la Vierge, comme l'Emmanuel, « Dieu

(1) Os., II, 16-20.

avec nous », peint des couleurs les plus riantes son œuvre de justice et de paix (1) :

Un rameau sortira de la tige de Jessé,
 un rejeton poussera de ses racines.
 Sur lui reposera l'Esprit de Iahvé,
 Esprit de sagesse et d'intelligence.
 Esprit de conseil et de force,
 Esprit de connaissance et de crainte de Iahvé.
 Il prononcera ses arrêts dans la crainte de Iahvé,
 Il ne jugera pas d'après l'extérieur,
 ni ne prononcera sur un simple oui-dire.
 Mais il jugera les faibles avec justice,
 et prononcera selon le droit pour les pauvres de la
 Des arrêts de sa bouche il frappera le tyran, [terre.
 Du souffle de ses lèvres il tuera le méchant.
 La justice sera comme une ceinture sur ses reins,
 et la fidélité comme une ceinture sur ses flancs.
 Alors le loup habitera avec l'agneau,
 le léopard couchera près du chevreau ;
 Le taureau et le jeune lion mangeront ensemble,
 et un petit enfant les mènera.
 La génisse ira paître avec l'ourse
 et leurs petits resteront ensemble.
 Le lion comme le bœuf mangera de la paille,
 l'enfant qui tette jouera près du trou de l'aspic,
 Et dans le repaire du basilic
 l'enfant à peine sevré mettra la main.
 Plus de mal et plus de destruction
 sur toute la montagne sainte !
 Car la terre est pleine de la connaissance et de la crainte
 comme la mer est remplie par les eaux ! [de Iahvé,

(1) Is., XI, 1-10. Trad. Condamin. Paris, 1905.

Et en ce jour-là, c'est [le rejeton de] la tige de Jessé
 qui se lève comme un étendard pour les peuples ;
 C'est lui que les nations chercheront
 et sa demeure sera glorieuse.

En pleine guerre — car Israël et Damas,
 ligués ensemble, menaçaient alors le royaume
 de Juda —, le prophète évoque ces images de
 paix, sur le berceau de l'Emmanuel (1) :

Car un Enfant nous est né,
 un Fils nous a été donné ;
 Il a sur son épaule la souveraineté
 et on lui donnera pour nom :
 Merveilleux conseiller,
 Dieu fort,
 Père à jamais,
 Prince de la paix.
 Pour agrandir la souveraineté
 et pour la paix sans fin,
 Sur le trône de David
 et dans son royaume ;
 Pour l'affermir et le consolider
 dans le droit et dans la justice,
 Dès maintenant à jamais...

Dans le même temps, Michée (2) prédit à
 Bethléem de Juda que d'elle viendra le Domi-
 nateur d'Israël, dont l'origine remonte aux
 jours de l'éternité :

(1) Is., ix, 6-7.

(2) Mich., v, 2 sqq.

Il s'avancera comme un pasteur avec la force de Iahvé,
 dans la gloire de Iahvé, son Dieu ;
 ... il sera grand jusqu'aux extrémités de la terre,
 et il sera la Paix !

Mais tout n'est pas idylle, dans la prophétie juive ; voici du drame, et du plus sombre. Dans la seconde série des oracles d'Isaïe, une victime nous est présentée, un Juste souffrant, que le prophète ne désigne pas autrement que comme le Serviteur de Iahvé, livré par Iahvé à l'angoisse et à la mort (1) :

... Il a pris sur Lui nos souffrances,
 et de nos douleurs il s'est chargé ;
 Et il paraissait à nos yeux châtié,
 frappé de Dieu et humilié.
 Il a été transpercé pour nos péchés,
 broyé pour nos iniquités ;
 Le châtiment qui nous sauve a pesé sur Lui
 et par ses plaies nous sommes guéris.
 Tous nous étions errants comme des brebis,
 chacun suivait sa propre voie,
 Et Iahvé a fait tomber sur Lui
 l'iniquité de tous.
 Il était maltraité, et Lui se résignait,
 il n'ouvrait pas la bouche ;
 Comme un agneau qu'on porte à la boucherie,
 comme la brebis muette aux mains du tondeur,
 il n'ouvrait pas la bouche.

(1) Is., LIII, 4-12.

Par un jugement inique il est emporté,
et qui songe à [défendre] sa cause ?
On lui prépare une tombe entre les impies,
il meurt avec les malfaiteurs ;
Pourtant il n'y eut point d'injustice en ses œuvres,
et point de mensonge en sa bouche ;
mais il plut à Iahvé de le broyer par la souffrance.
S'il offre sa vie en sacrifice pour le péché,
il aura une postérité, il multipliera ses jours ;
en ses mains l'œuvre de Iahvé prospérera.
Délivré des tourments de son âme, il [le] verra ;
ce qu'il en connaîtra comblera ses désirs,
Le Juste, mon Serviteur, justifiera des multitudes,
il se chargera de leurs iniquités ; [tudes,
C'est pourquoi je lui donnerai, pour sa part, des multi-
il recevra des foules pour sa part de butin :
Parce qu'il s'est livré à la mort,
et qu'il fut compté parmi les pécheurs,
Tandis qu'il portait les fautes d'une multitude,
et qu'il intercédait pour les pécheurs.

Entre cette peinture et les précédentes, le raccord, jusqu'ici, fait défaut. Le texte sacré n'amorce aucune identification entre l'Emmanuel, organe de la justice de Iahvé, et le Juste souffrant, victime expiatoire sous les coups de cette même justice. Mais, à un titre ou à un autre, tout ressortit à la justice de Iahvé. Qu'il s'agisse de « juger les faibles » ou de « prendre sur soi les iniquités des multitudes », Iahvé demeure le maître de la justice ; nul ne peut prétendre marcher dans ses voies, s'il ne respecte

l'ordre éternel par lui prescrit. Le rêve national du peuple juif tient de là son caractère et sa grandeur : le règne qu'il poursuit n'est pas tant le règne d'un prince terrestre, d'ailleurs légitime et juste, que le règne de la justice même et le règne de Iahvé. Par là, il déborde la postérité d'Abraham selon la chair et s'étend à toutes les nations qui, selon l'oracle ancien, doivent être bénies dans la postérité d'Abraham. Toutes viendront à Jérusalem et marcheront à sa lumière.

A cette idée, affirmée avec tant d'éclat avant les jours de la captivité, le prophète de la captivité, Jérémie, donne des développements nouveaux. Il annonce un changement d'économie, la transformation de l'antique alliance conclue par Iahvé avec son peuple : Iahvé écrira sa loi, non plus sur des tables de pierre, mais dans le cœur des hommes ; un juste rejeton de David en sera le gardien dans Israël renouvelé (1) :

Voici venir des jours, dit Iahvé, où je conclurai avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda une alliance nouvelle, non comme l'alliance que je conclus avec leurs pères au jour où je les pris par la main pour les tirer d'Égypte, alliance qu'ils ont rompue, alors que j'étais leur époux. Car voici l'alliance que je conclurai avec la maison d'Israël après ces jours, dit Iahvé : je mettrai ma loi au dedans d'eux et je l'écrirai

(1) Ierem., xxxi, 31-34.

sur leur cœur et je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. Un homme n'enseignera plus son prochain, ni un homme son frère, en disant : Connaissez Iahvé ; car ils me connaîtront tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, dit Iahvé ; car je pardonnerai leur iniquité et ne me souviendrai plus de leur péché.

Et encore (1) :

Voici venir des jours, dit Iahvé, où j'accomplirai la bonne parole que j'ai dite au sujet de la maison d'Israël et de la maison de Juda. En ce jour-là et en ce temps-là, je ferai germer à David un germe juste, qui exercera le droit et la justice dans le pays. En ces jours-là, Juda sera sauvé et Jérusalem habitera en assurance et on l'appellera Iahvé notre justice. Car ainsi parle Iahvé : Il ne manquera jamais à David de descendant assis sur le trône de la maison d'Israël ; et parmi les prêtres lévites, il ne manquera jamais devant moi d'homme pour offrir l'holocauste, pour allumer l'oblation et accomplir le sacrifice tous les jours.

Durant la captivité de Jéchonias, roi de Juda, Ezéchiel reprend et précise l'annonce du « germe juste » de David (2) :

Ainsi parle le Seigneur Iahvé : Je prendrai un rameau de la cime du cèdre élevé, et je le placerai ; de l'extrémité de ses branches je prendrai un tendre rameau et je le planterai sur une montagne haute et sublime ; sur la haute montagne d'Israël je le planterai ; il poussera

(1) Ier., xxxiii, 14-18.

(2) Ez., xvii, 22-24.

des branches et portera du fruit et deviendra un cèdre majestueux ; et tout passera ou habitera sous son ombre, tout oiseau habitera à l'ombre de ses rameaux.

Jérusalem vient de tomber sous les coups de l'Assyrien ; le prophète, porte-parole de Iahvé, mêle aux anathèmes des assurances de pardon (1) :

Ainsi parle le Seigneur Iahvé : Je prendrai les enfants d'Iraël du milieu des nations où ils sont allés ; je les rassemblerai de toutes parts et les ramènerai sur leur sol. Je ferai d'eux une seule nation, dans le pays, sur les montagnes d'Israël ; un seul roi régnera sur tous... Ils seront mon peuple et je serai leur Dieu. Mon serviteur David sera leur roi et ils auront tous un même pasteur ; ils suivront mes ordonnances, ils observeront mes commandements et les mettront en pratique. Ils habiteront le pays que j'ai donné à mon serviteur Jacob et qu'ont habité leurs pères ; ils l'habiteront, eux, leurs enfants et les enfants de leurs enfants, à jamais ; et David mon serviteur sera leur prince à jamais. Et je ferai avec eux une alliance de paix, une alliance éternelle...

Après le retour de l'exil, des traits précis s'ajoutent à l'idéal messianique. Aggée (2) prophétise les destinées du temple relevé par Zorobabel. Zacharie (3) prophétise le triomphe pacifique du Messie, qui doit venir à Sion, monté

(1) Ez., xxxvii, 21-26.

(2) Agg., ii, 7-10.

(3) Zach., ix, 9-10 ; xii, 10 ; xiv, 9-16.

sur le petit de l'ânesse ; une effusion singulière de l'Esprit de grâce et de prière sur la maison de David et les habitants de Jérusalem, qui tourneront leurs yeux vers la victime percée par leurs mains et pleureront sur elle comme on pleure sur un fils unique ; enfin une rénovation religieuse universelle. Malachie (1) prophétise l'abolition des anciens sacrifices et l'inauguration d'un culte universel rendu à Dieu dans le monde entier par une oblation pure. Il prophétise la venue du Seigneur dans son temple : son envoyé marchera devant lui pour préparer sa voie ; lui-même viendra purifier les fils de Lévi, comme la flamme purifie l'or et l'argent.

Dans ces diverses visions, la scène est sur terre. Mais voici un prophète qui la transporte au ciel.

Daniel — cet enfant de Juda qui, à la première page de son livre, se fait connaître comme témoin de la captivité — a, dans une vision nocturne, vu venir sur les nuées comme un Fils d'homme (2), qui s'avancait vers l'Ancien des jours et recevait domination, gloire et règne ; tous les peuples, nations et langues, le serviront ; sa domination est une domination éternelle qui ne passera point et son règne ne sera

(1) Mal., I, 10-11 ; III, 1-3.

(2) Dan., VII, 13 *sqq.*

jamais détruit. Daniel a connu encore (1), par la parole de l'ange Gabriel, qu'un terme a été fixé — soixante-dix semaines, — sur le peuple et la ville sainte, pour clore la prévarication, pour sceller les péchés, expier l'iniquité, amener la justice éternelle, sceller vision et prophète, oindre le Saint des saints. Il vaticine, non pas seulement pour la collectivité d'Israël, mais pour les individus : chez lui apparaît, pour la première fois, l'annonce catégorique de la résurrection des morts (2), dernier mot de la justice de Iahvé. Il sait qu'après des tribulations sans précédent,

Beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière se réveilleront, les uns pour une vie éternelle, les autres pour un opprobre, une infamie éternelle. Ceux qui auront été intelligents brilleront comme la splendeur du firmament, et ceux qui en auront conduit beaucoup à la justice, seront comme les étoiles, éternellement et toujours.

Cette revue très incomplète des oracles messianiques a mis sous nos yeux les principaux traits de la grande espérance jalousement gardée par Israël. Ou du moins, elle a dégagé le trait qui prime tous les autres : la justice indé-

(1) Dan., IX, 20 *sqq.*

(2) Dan., XII, 2-3.

fectible de Iahvé, fondement de l'espérance d'Israël.

Or il se trouve qu'après avoir eu conscience du dépôt divin et après avoir soupiré, durant des siècles, après le Messie à venir, Israël va se détourner de Celui en qui le monde saluera le Messie présent.

Comment expliquer ce changement de front ? Nous essayerons de le dire, après avoir interrogé, à la lumière de l'histoire, la conscience d'Israël.

II

Avouons-le sans détours : délicate et difficile était la tâche qui incombait à la Synagogue : tâche d'interprétation et d'harmonisation, indispensable pour ramener à l'unité des textes pleins de mystère, d'apparence souvent contradictoire, et dont la portée messianique ne s'imposait pas toujours avec évidence. A relire aujourd'hui ces textes dans la clarté de l'Évangile, nous n'avons pas beaucoup de mérite à en reconnaître l'harmonie profonde et la réalisation intégrale en Jésus-Christ ; mais tout autre était, avant l'ère chrétienne, la situation des Juifs, pétris des préjugés de leur race. Dans la série qui vient de passer sous nos yeux, l'espérance messianique revêt diverses formes :

De toutes ces formes, la plus magnifique est celle qui promet une intervention personnelle de Iahvé en faveur de son peuple, promesse bien résumée dans ces paroles d'Isaïe (1) :

Dites à ceux qui ont le cœur troublé :

Courage, point de peur, voici votre Dieu !

La vengeance vient, la rétribution de Dieu ;

il vient lui-même, il vous sauvera !

Donc, la réalisation de l'espérance messianique doit être avant tout une insigne théophanie.

En second lieu, on attend un Roi issu du sang de David, qui doit monter sur le trône de ses pères et faire régner une félicité inouïe : Isaïe l'a appelé de noms glorieux et a fait allusion au miracle de sa naissance.

En troisième lieu, nous avons rencontré l'image douloureuse d'un Serviteur de Iahvé, donnant sa vie en expiation pour le salut d'un grand nombre, et convertissant des multitudes à la religion d'Israël.

En quatrième lieu, Daniel présage la ruine définitive des impies, et montre sur les nuées du ciel un Être surnaturel, venant ici-bas pour établir le règne des saints.

Voilà donc au moins quatre séries de visions. Tous ces traits dispersés pouvaient-ils converger

(1) Is., xxxv, 4.

en une seule image ? Là-dessus, la révélation de l'Ancien Testament n'était pas explicite. La pensée juive travailla pour l'éclaircir, et selon qu'elle s'attacha de préférence à tels ou tels traits, elle présenta de la donnée révélée une traduction plus ou moins complète. Il nous appartient de passer en revue ces diverses traductions, et d'indiquer les réponses principales données par Israël au problème du salut. On peut les ramener à trois : réponse du pharisaïsme rabbinique, réponse de la littérature apocalyptique, réponse de la vie et de l'action (1).

1° Les Pharisiens constituaient ce qu'on pourrait appeler assez justement l'épine dorsale du judaïsme. Profondément attachés à la lettre de la Loi, de mœurs souvent rigides, ils avaient, depuis trois ou quatre siècles, avec l'appui des Scribes, fondé une théologie et supplanté en grande partie l'influence des prêtres. Leur exégèse étroite et subtile s'imposa d'autant mieux que ces docteurs de la Loi étaient par surcroît, en des temps difficiles, les représentants les plus qualifiés de l'idée nationale et les guides politiques du peuple. Ils avaient puisé

(1) Dans ce domaine assez peu connu, on est heureux de trouver un guide. Je m'attacherai souvent aux pas du R. P. Lagrange, à qui l'on doit un beau livre sur *le Messianisme chez les Juifs*.

dans l'Ancien Testament la notion souverainement respectable du règne universel de Dieu : ce thème ramené sans fin, développé avec passion, est tout le fond de leur enseignement.

Dans le *Livre des jubilés*, écrit vers 130 avant notre ère, le pharisaïsme commence à prendre conscience de lui-même. Néanmoins il n'a pas encore rompu avec la suprématie politique des princes asmonéens, et il escompte leurs victoires pour la résurrection du monde au profit d'Israël. Les *Psaumes de Salomon*, composés vers l'an 40 avant Jésus-Christ, traduits en grec au cours du premier siècle de notre ère, sont la plus haute expression du sentiment national épuré par la foi religieuse. L'esprit pharisien s'y manifeste avec intensité. Nulle part nous ne saurions concevoir une idée plus favorable des aspirations de cette aristocratie religieuse, au début de l'ère chrétienne.

L'auteur — ou les auteurs — croit fermement à l'élection divine d'Israël. Or cette élection a pour but d'établir parmi les hommes le règne de Dieu, règne essentiellement moral, fréquemment décrit par la métaphore d'un joug que le fidèle doit prendre sur lui. Ce règne est commencé, il appartient au présent ; mais on escompte une intervention divine qui doit le transporter, indéfiniment agrandi, dans les perspectives à venir. Il sera consommé dans le

ciel. La destinée des individus s'y encadre : distincte de l'espérance messianique, l'espérance de la résurrection personnelle figure, elle aussi, parmi les doctrines du rabbinisme pharisaïque, qui en fixe la date au terme de la période messianique. Ainsi le Messie, fils de David, après un règne glorieux, doit-il introduire les siens à la vie éternelle. C'est ce qu'on entrevoit à la fin du psaume xvii^e, l'un des plus caractéristique entre les psaumes de Salomon (1).

Vois, Seigneur, et suscite-leur leur Roi, fils de David,
à l'époque que tu connais, toi, ô Dieu,
pour qu'il règne sur Israël son serviteur,
et ceins-le de la force, pour briser les princes injustes.
Purifie Jérusalem des païens qui la foulent, en les
[perdant,
de manière à chasser les pécheurs de l'héritage par
[la sagesse, par la justice,
de manière à briser l'orgueil des pécheurs
[comme des vases de potier,
de manière à briser avec une verge de fer toute
[leur substance,
de manière à détruire les païens impies d'une parole
[de sa bouche,
de manière que, devant sa menace, les païens
[s'enfuient loin de son visage,
enfin de manière à reprendre les pécheurs par
[la parole de leur cœur.

(1) *Psaumes de Salomon*, xvii, 23-28 ; 35-36 ; 47-51. Traduction J. Viteau, Paris, 1911.

Alors il rassemblera le peuple saint qu'il conduira
 [avec justice,
 il gouvernera les tribus du peuple sanctifié par
 [le Seigneur son Dieu.

.
 De sorte que les nations viendront de l'extrémité de
 [la terre pour contempler sa gloire à lui,
 en apportant comme offrande les fils (de Jérusalem)
 [privés de leur force.

Et pour contempler la gloire du Seigneur, avec
 [laquelle Dieu l'a glorifiée.

C'est qu'il est un Roi juste, instruit par Dieu,
 [placé sur eux,
 et il n'y a pas d'iniquité, pendant ses jours, au milieu
 [d'eux ;

car tous sont saints, et leur Roi est le Christ
 [Seigneur,

.
 Ses paroles sont purifiées plus que l'or le plus
 [précieux,
 dans les assemblées il jugera les tribus du
 [peuple sanctifié ;

ses discours seront comme des discours de saints au
 [milieu des peuples sanctifiés.

Heureux ceux qui vivront en ces jours-là
 pour contempler le bonheur d'Israël dans la
 [réunion des tribus !

Que Dieu le fasse !

Que Dieu hâte sa miséricorde sur Israël :

il nous délivrera de la souillure d'ennemis
 [impurs.

Le Seigneur est notre Roi pour toujours et
 [toujours !

Cette page représente au vrai le rabbinisme pharisaïque ; à la méditer, on remarquera les beaux côtés de ce rabbinisme, à savoir un attachement très ferme à Dieu et à sa Loi ; on pourra aussi en soupçonner les lacunes, du côté surnaturel. Le Pseudo-Salomon sait que tous les prophètes ont prophétisé touchant les jours du Messie ; leurs visions de triomphe et de félicité temporelle hantent sa pensée ; non content de prendre à la lettre leurs descriptions plantureuses, il est prêt à renchérir. Le Messie qu'il attend est un descendant de David, homme véritable et non pas ange ; ses attributs sont de l'ordre humain et principalement de l'ordre temporel ; il aura en partage la sagesse et la justice ; ce sera un roi pacifique, un Salomon sans tache. Son rôle ne comporte nul pouvoir transcendant, tel que celui de remettre les péchés. Comporte-t-il aussi quelque part dans l'expiation du péché ? Il ne semble pas. Qu'on interroge là-dessus le Pseudo-Salomon, on le trouvera muet. Ce n'est pourtant pas que la notion d'expiation par la souffrance manquât au rabbinisme pharisaïque. Il savait par l'histoire d'Abraham et par celle de Moïse que l'intercession du juste est puissante auprès de Dieu. Il savait aussi par l'histoire de Job que la souffrance n'est pas toujours un châtement, qu'elle est parfois l'épreuve du juste. Il savait

enfin que les mérites des justes, comme leur intercession, peuvent être mis au service d'autrui. Mais de là à faire au Messie l'application de ces principes, la distance était grande, et en somme le rabbinisme ne l'a pas franchie. Ce n'est pas non plus qu'il jugeât *a priori* la sainteté du Messie incompatible avec l'œuvre d'expiation ; néanmoins, en fait, il se dérobe devant l'hypothèse d'un Messie souffrant ; les textes qui en suggèrent l'idée lui sont un objet de scandale. Ou bien il nie la portée messianique de ces textes, ou, si d'aventure il l'admet, il a soin d'atténuer la portée de la concession en rapportant ces textes à une période d'épreuve, que le Messie devra traverser avant d'être reconnu comme tel, ou tout au moins à une éclipse passagère de sa fortune. Le poème du Serviteur de Iahvé a été généralement appliqué à Israël ; d'ailleurs on n'en percevait pas l'unité : il était réservé à l'exégèse chrétienne de la mettre en lumière et d'éclairer jusqu'au fond le mystère de la souffrance. Dans leur ensemble, les écoles rabbiniques ont fermé les yeux à cette catégorie d'oracles.

Cependant, au milieu du second siècle de notre ère, saint Justin (1), discutant avec Tryphon la portée des prophéties messianiques,

(1) *Dialogue avec Tryphon*, xxxvi, xxxix, lxxxix, xc.

met sur les lèvres de ce Juif des aveux qui, s'ils représentaient la pensée officielle de la Synagogue, impliqueraient une croyance commune à un Messie souffrant. Ces aveux ne sont pas négligeables, et sans doute on doit conclure des paroles de saint Justin que, lorsqu'ils se trouvaient aux prises avec un controversiste chrétien sur le terrain des Écritures, il arrivait aux plus sincères d'entre les Juifs de se montrer sensibles à la force de l'argumentation par laquelle on les pressait de reconnaître dans l'homme de douleurs le Rédempteur d'Israël ; autrement le rôle prêté par l'apologiste chrétien à son interlocuteur manquerait totalement de vraisemblance. Mais tout autre est le son rendu par l'ancienne littérature rabbinique ; il faut descendre jusqu'au Talmud de Babylone, au troisième siècle de notre ère, pour trouver la trace, encore bien fugitive, de la croyance à l'expiation du Messie. Cette croyance, la Synagogue l'accueillit seulement à son corps défendant. On a pu observer que le psaume messianique du Pseudo-Salomon respire l'ardeur de la revanche sur les ennemis d'Israël, beaucoup plus que la contrition et la ferveur de la pénitence.

Le terrain d'élection du pharisaïsme rabbinique, c'était le messianisme national des anciens prophètes, rétréci par une exégèse

arbitraire, d'ailleurs garanti par une tradition officielle et commandant une vie morale sérieuse. Le grand et irrémédiable tort de ces docteurs fut de chercher Dieu sur la terre et de laisser béant l'abîme entre le règne terrestre et la cité céleste, cet abîme que, selon les vues de la Providence, la souffrance rédemptrice devait combler.

2° Parallèlement à l'effort du pharisaïsme rabbinique, un autre mouvement de pensée aspirait à prolonger le recueil des Écritures divines, par une autre série littéraire, d'inspiration plus ou moins conforme à l'Écriture sainte : c'est le mouvement apocalyptique, auquel nous devons notamment *le Livre d'Hénoch*, *les Testaments des douze patriarches*, certaines parties des *Oracles sibyllins*, *l'Assomption de Moïse*, *le Quatrième livre d'Esdras*, *l'Apocalypse de Baruch*, *l'Apocalypse d'Abraham*.

Pour comprendre la portée exacte de ces productions apocalyptiques, il est nécessaire de les remettre en face des oracles appartenant à la grande époque du prophétisme. Isaïe avait, plus que tout autre, réalisé le type du prophète homme d'action, investi par Dieu d'une mission pour agir sur les destinées du peuple. Après lui, bien d'autres surgirent qui aspirèrent à ce

rôle, mais contrefirent l'inspiration divine : faux prophètes, docteurs de mensonge, flétris par les anathèmes de Jérémie, d'Ézéchiël et de Zacharie. D'autres enfin se levèrent, plus sincères et plus modestes ; désireux d'agir sur leurs contemporains et de les orienter efficacement vers le règne de Dieu, ils reprirent à leur compte le programme des anciens prophètes, non sans avoir conscience de leur propre infériorité. Ces derniers furent nombreux durant la période macchabéenne, soit parmi les pharisiens, soit dans les autres branches du judaïsme. Ainsi, les auteurs de nos apocalypses ne sont ni prophètes ni faux prophètes ; ce sont des tribuns religieux, qui, pour rendre acceptable ce qu'ils veulent faire entendre à leur génération, recourent à un artifice littéraire, en mettant sous le nom d'un patriarche, Hénoch, Moïse, Abraham ou autre, leurs propres compositions. Fort inégales de valeur, ces compositions présentent certains traits généraux qui leur sont communs.

Dieu n'y est pas plus grand, certes, que dans l'Ancien Testament, mais il y est, en quelque sorte, plus distant ; sans que cet éloignement soit racheté par un caractère plus marqué de spiritualité. C'est le Dieu d'Israël, mais moins vivant et moins agissant que parmi les Patriarches.

L'homme y apparaît comme un être moral et religieux. Mais ni ses aspirations vers Dieu ne se traduisent par une émotion aussi sincère, ni l'amour du prochain par un accent aussi profond que dans les pages d'Isaïe sur le Serviteur de Iahvé, par exemple.

La solidarité nationale d'Israël a été brisée par l'hellénisme ; un certain universalisme a pénétré les esprits, mais non les cœurs : le Gentil demeure un être inférieur ; la soif de vengeance à l'égard des persécuteurs ne connaît pas de bornes ; le but n'est pas le salut du monde, mais la revanche d'Israël.

Du point de vue qui est le nôtre, celui de l'espérance juive, on peut noter quelques idées maitresses, dominant l'extrême diversité des constructions apocalyptiques.

La préoccupation du jugement est partout au premier plan. Héritée du prophétisme ancien — on la trouve déjà chez Amos, elle se fait d'autant plus pressante et impérieuse que l'attente est plus longue et les temps plus durs.

Le rôle du Messie reflète toutes les nuances de l'ancien prophétisme, avec une prédilection marquée pour le Messie transcendant de Daniel. On en jugera par ces développements sur le Fils de l'homme, empruntés au livre d'Hénoch ; développements, sinon très pra-

tiques, du moins nettement spiritualistes (1) :

Dans ce lieu, je vis la source de justice, qui est inépuisable ; et tout autour il y avait beaucoup de fontaines de sagesse ; et tous les altérés y buvaient et étaient remplis de sagesse, et ils avaient leurs habitations avec les justes, les saints et les élus. Et à ce moment, ce Fils de l'homme fut nommé auprès du Seigneur des esprits. et son nom (fut nommé) devant la « Tête des jours ». Et avant que le soleil et les signes fussent créés, avant que les étoiles du ciel fussent faites, son nom fut nommé devant le Seigneur des esprits. Il sera un bâton pour les justes, afin qu'ils puissent s'appuyer sur lui et ne pas tomber ; il sera la lumière des peuples, et il sera l'espérance de ceux qui souffrent dans leur cœur. Tous ceux qui habitent sur l'aride se prosterneront et l'adoreront ; et ils béniront et ils glorifieront et ils chanteront le Seigneur des esprits. Et c'est pour cela qu'il a été élu et caché devant lui (le Seigneur) avant la création du monde et pour l'éternité... La sagesse du Seigneur des esprits l'a révélé aux saints et aux justes, car il a conservé la part des justes parce qu'ils ont haï et méprisé ce monde d'injustice et qu'ils en ont haï toute l'œuvre et les voies au nom du Seigneur des esprits ; car c'est par son nom qu'ils seront sauvés, et il est le vengeur de leur vie. Dans ces jours, les rois de la terre et les puissants qui possèdent l'aride auront le visage abattu à cause de l'œuvre de leurs mains, car au jour de leur angoisse et de leur affliction, ils ne se sauveront pas. Je les livrerai aux mains de mes élus, comme la paille dans le feu et comme le plomb dans l'eau, ainsi ils brûleront devant la face des saints, et

(1) *Le livre d'Hénoch*, XLVIII, 1-10 ; LXIX, 26-29. Trad. F. Martin, Paris, 1904.

ils seront submergés devant la face des justes ; on n'en trouvera plus trace. Et au jour de leur affliction, il y aura du repos sur la terre ; devant eux (les justes) ils tomberont et ne se relèveront plus, et il n'y aura personne pour leur tendre la main et les relever, parce qu'ils ont renié le Seigneur des esprits et son Messie. Que le nom du Seigneur des esprits soit béni !

.....

Et ils ont ressenti une grande joie et ils ont béni, loué et exalté (le Seigneur), parce que leur avait été révélé le nom de ce Fils de l'homme. Il s'est assis sur le trône de sa gloire, et la somme du jugement a été donnée au Fils de l'homme, il éloignera et il détruira les pécheurs de devant la face de la terre et (aussi) ceux qui ont séduit le monde. Ils seront attachés avec des chaînes, et dans le lieu où ils auront été réunis pour la destruction ils seront enfermés, et toutes leurs œuvres disparaîtront de la face de la terre. Et dès lors il n'y aura rien de corruptible, car ce Fils de l'homme a apparu et s'est assis sur le trône de sa gloire, et tout mal s'éloignera et s'en ira de devant sa face ; mais la parole de ce Fils de l'homme restera devant le Seigneur des esprits.

Telle est la troisième parabole d'Hénoch.

Ces visions de gloire répondent bien à l'attente de générations courbées sous le joug et aspirant à la délivrance. Elles ne manquent d'ailleurs ni d'originalité, ni de puissance. Durant les guerres d'extermination que les Juifs soutinrent au premier et au second siècle de notre ère, ces visions durent hanter bien des imaginations et favoriser les entreprises des

pseudomessies. Nourriture au goût des esprits enfiévrés par la souffrance.

On glanerait aisément, soit dans le Livre d'Hénoch, soit dans le quatrième Livre d'Esdras et dans d'autres apocalypses juives, bien des pages d'un beau souffle littéraire. Ce qu'on y rencontrerait plus difficilement, c'est la chaleur de l'âme et l'onction des anciens prophètes. Comme le genre est factice, il est faux ; l'enthousiasme à froid n'atteint même pas au sérieux des midraschs rabbiniques ; le mérite propre de la vertu y prime l'œuvre rédemptrice du Messie. Vaguement orientée vers l'idéal messianique, cette littérature ne marque pas tant une étape vers le Nouveau Testament, qu'un recul sur l'Ancien. Il y manque le souffle de l'Esprit de Dieu.

3° Au-dessous de l'aristocratie religieuse des Phariséens, au-dessous même des cercles militants où se rencontraient les auteurs d'apocalypses, il y avait les foules anonymes. Qu'espéraient-elles de l'avenir ?

L'attente de l'éternité bienheureuse, que nous avons vue poindre chez le prophète Daniel, consolait plusieurs âmes. L'Écriture témoigne qu'elle soutint, durant les luttes contre le Syrien oppresseur, les générations héroïques des Macchabées. Des Israélites sont

tombés sur le champ de bataille : Judas Macchabée fait une collecte parmi leurs compagnons d'armes et envoie à Jérusalem une somme de deux mille drachmes pour les frais d'un sacrifice expiatoire (1). Le narrateur approuve le geste, et note le raisonnement qu'il suppose. Si Judas n'eût cru à la résurrection de ceux qui étaient tombés, c'eût été chose superflue et insensée de prier pour les morts. Mais il considérait que ceux qui se sont endormis dans la piété recevront une magnifique récompense. Sainte et religieuse pensée que d'expié pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

Tout le monde ne s'élevait pas si haut. A côté des Pharisiens orgueilleux mais austères, il y avaient les Sadducéens matérialistes et jouisseurs, qui niaient la résurrection des morts. Dans l'ensemble, la ferveur personnelle baisait ; l'espérance nationale était brisée.

Le zèle des observances extérieures et des purifications rituelles avait, chez un trop grand nombre de Juifs, pris la place de la prière et du zèle pour la maison de Dieu. Le souci des intérêts matériels avait envahi le peuple, aussi bien que le sanctuaire d'où Jésus chassera les vendeurs. Une certaine dureté de cœur, faite

(1) II Mac., XII, 43-46.

d'orgueil et de respect humain, ne permettait plus à la semence d'en haut de porter ses fruits. Les gens de Nazareth admireront Jésus, mais refuseront de se rendre à sa prédication, parce qu'il sort de Nazareth. Les gens de Capharnaüm verront le miracle de la multiplication des pains, mais se récrieront contre le discours sur le pain de vie. A qui comparer cette génération ? dira le Maître (1). A des enfants assis dans la place publique et qui crient à leurs compagnons : « Nous vous avons joué de la flûte et vous n'avez pas dansé ; nous vous avons chanté une lamentation et vous n'avez point frappé votre poitrine. » Il leur fallait des signes ; mais encore, des signes de leur choix.

L'attachement à la Loi demeurerait pour la masse d'Israël une tradition, et, avec l'attachement à la Loi, le zèle de la propagande. A ces prosélytes qu'il allait chercher par terre et par mer, Israël promettait la vie éternelle, pour prix de la fidélité à la Loi. Ce zèle lui fait grand honneur, et nous voyons qu'il était souvent couronné de succès, puisque les Actes des Apôtres montrent réunis à Jérusalem, au temps de la Pentecôte, des hommes religieux de toutes les nations qui sont sous le ciel. Tout ce monde attendait le Messie. Mais si, en Israël même,

(1) Matt., xi, 16-17.

l'attente se faisait de plus en plus terrestre et intéressée, on ne doit pas s'attendre à trouver beaucoup plus de ferveur chez les recrues du judaïsme.

Combien Israël était déchu des hautes pensées de ses pères, nous pouvons le conjecturer d'après l'exemple des deux écrivains qui, vers le temps de Notre-Seigneur, représentent pour nous avec plus d'éclat la culture juive, l'historien Flavius Josèphe et le théosophe alexandrin Philon. Josèphe, un Juif palestinien, de famille sacerdotale, apparenté aux Asmonéens, pharisien par conviction et par choix, mais tellement préoccupé de se faire comprendre et admirer du lecteur grec et romain, qu'il plaide pour son judaïsme les circonstances atténuantes, habille sadducéens, pharisiens, esséniens à la grecque, et prête à la loi de Moïse une couleur philosophique. Son messianisme, très dilué, est tempéré de respect humain : pour se le faire pardonner, il le donne comme un produit de divination, revendiquant d'ailleurs volontiers pour autrui et pour lui-même le don de prophétie, condamnant sans pitié ce nationalisme antiromain qu'il a vu à l'œuvre lors de la chute de Jérusalem et qu'il rend responsable des malheurs de son pays. Chez Philon, le messianisme est encore plus effacé : à peine affleure-t-il en quelques-uns de ses ouvrages, et c'est un mes-

sianisme fort rabaissé, fait de bien-être temporel et d'intellectualisme stérile. Le Juif alexandrin parle sans cesse de la Loi, mais ce qu'il y prise avant tout, c'est son harmonie avec l'ordre de ce monde. C'est une question de savoir si Philon est Juif avant d'être Grec, ou s'il est Grec avant d'être Juif.

Au reste, à mesure que décline l'esprit des anciens prophètes, l'ardeur du prosélytisme décline, elle aussi. Le temps n'est pas encore venu où un rabbin du troisième siècle écrira (1) : « Les prosélytes sont aussi pénibles pour Israël que la lèpre pour l'épiderme » ; mais déjà l'expérience amène bien des déceptions ; à côté de rabbins très fervents pour la propagande et très exigeants, il y en a de tièdes et de désabusés ; de plus en plus, on fait acception de personnes ; on accueille les candidats des nations soumises, qui ne donnent pas d'ombrage au peuple juif ; on se défie davantage des Romains, dominateurs et redoutables. Il y a en Israël une tendance croissante à restreindre son prosélytisme, pour ne plus rien attendre que de sa race et de sa Loi. Un affadissement général des âmes s'oppose à l'emprise de l'Esprit divin, dans ce règne du nationalisme sans générosité, de la prophétie sans inspiration, de la religion sans idéal.

(1) R. Khelbo de Babylone, *ap. Lagrange, op. cit.*, p. 270.

Cependant il y a des âmes, et l'Évangile en désigne quelques-unes, qui attendent le salut venu de Dieu, en toute droiture. Les unes salueront le Messie dès qu'il leur sera montré : tel le vieillard Siméon. Les autres auront besoin de quelque éducation : tel Nicodème. Ce sont les meilleurs héritiers de l'espérance juive. La masse tombe sous la condamnation que prononcera le Maître : cette génération perverse et adultère veut des signes, et pour son malheur elle s'obstine à les chercher soit dans les hautes régions de l'air, soit dans la région des rêves. Son attente sera frustrée : il ne lui sera donné ni météore, ni triomphe temporel ; un signe lui sera donné, mais elle ne le reconnaîtra pas : ce sera un signe de contradiction, et ce sera Jésus crucifié.

CHAPITRE IV

LA BONNE NOUVELLE DU ROYAUME DES CIEUX

I

Le règne de la Loi mosaïque allait s'alanguissant, quand une émotion extraordinaire vint secouer l'âme juive.

Un homme fut donné à Israël, plein de l'esprit des anciens prophètes, destiné à condenser dans un suprême appel à la pénitence leurs plus pressantes exhortations et à signaler l'aurore des temps messianiques. Jean, fils de Zacharie, sortait de la lignée sacerdotale d'Aaron ; un mystère de joie planait sur son berceau ; il avait grandi au désert, rééditant les macérations des plus farouches voyants d'Israël. Son vêtement était de poil de chameaux ; il vivait de sauterelles et de miel sauvage. La quinzième année de l'empire de Tibère (1), il vient dans la contrée du Jour-

1. Luc., III, 1-18.

dain, et ameute les foules, non par des caresses, mais par des reproches et des menaces. A ceux qui accourent pour recevoir de sa main le baptême d'eau, il crie : « Race de vipères, qui vous a enseigné à fuir la colère à venir ? Faites donc de dignes fruits de pénitence, et n'allez pas dire en vous-mêmes : Nous avons pour père Abraham. Croyez-moi : Dieu peut, de ces pierres, susciter des enfants à Abraham. Déjà la cognée est à la racine des arbres ; tout arbre qui ne porte pas de bon fruit, sera coupé et jeté au feu. » Et la foule demande : « Que faire ? » Il répond : « Que celui qui a deux tuniques en donne une à qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger fasse de même. » Il vient aussi des publicains, pour être baptisés, et ils demandent : « Maître, que faire ? » Jean répond : « N'exigez de personne plus qu'il ne vous est commandé. » Des soldats aussi l'interrogent : « Et nous, que faire ? » Il répond : « Abstenez-vous de toute violence et de toute injustice, et contentez-vous de votre paye. » Cependant le peuple était en suspens ; on se demandait que penser de Jean, et s'il n'était pas le Christ attendu. Jean déclara : « Je vous baptise dans l'eau ; mais un autre vient, plus fort que moi, et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses chaussures ; lui vous baptisera dans l'Esprit Saint et le feu ; le van est dans sa main pour nettoier son aire, ramas-

ser le froment dans son grenier et brûler la paille dans le feu inextinguible. »

Et il multipliait ses exhortations (1) : « Faites pénitence, le royaume des cieux est proche. »

A ne considérer que ses dehors ascétiques, la vie de Jean-Baptiste ne constituait pas, dans son pays et dans son temps, une exception hors pair. Le judaïsme avait alors ses cénobites : tels ces moines esséniens, dont Philon parle pour les avoir vus de près ; groupés aux abords de la mer Morte, les uns laboureurs, d'autres bergers ou éleveurs d'abeilles, d'autres adonnés à divers travaux manuels. Le judaïsme avait même ses anachorètes : Josèphe nomme un certain Banus, sous lequel il assure avoir passé trois ans au désert ; il le montre empruntant aux arbres son vêtement, sa nourriture aux fruits spontanés de la terre, pratiquant nuit et jour de fréquentes ablutions d'eau froide. Les austérités de Jean n'étaient donc pas, aux yeux de ses contemporains, rigoureusement inédites.

L'originalité de Jean est ailleurs : elle est dans l'esprit intérieur qui l'anime, et très particulièrement dans sa relation à un autre plus grand que lui, qu'il annonce et qu'il désigne.

La scène est encore sur les rives du Jourdain, au lendemain du jour où des Pharisiens sont

(1) Matt., III, 2.

venus de Jérusalem enquêter sur la prédication du Baptiste (1). Dans la foule qui se présente pour recevoir le baptême, Jean distingue Jésus et se récuse : « C'est à moi d'être baptisé par vous, et vous venez à moi ! » Jésus répond : « Laisse faire maintenant ; ainsi devons-nous accomplir toute justice. » Alors Jean s'exécute. Au moment où Jésus, baptisé, sort des eaux du Jourdain, voici que les cieux s'ouvrent ; l'Esprit de Dieu, sous la forme d'une colombe, descend et se repose sur lui ; une voix du ciel retentit : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances. »

D'après les évangiles synoptiques, la manifestation de l'Esprit s'accomplit aux yeux de Jésus ; d'après le quatrième évangile, elle fut vue aussi du Baptiste (2). Comme Jésus venait, Jean dit : « Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde. » Et il rendit ce témoignage : « J'ai vu l'Esprit saint descendre du ciel sous la forme d'une colombe et se reposer sur lui. Je ne le connaissais pas ; mais Celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau, m'a dit : « Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et se reposer, c'est lui qui baptise dans l'Esprit saint. » Et je l'ai vu, et j'ai rendu témoignage qu'il est le Fils de Dieu. »

(1) Matt., III, 13-17 ; Ioan., I, 29.

(2) Ioan., I, 29-37.

Le lendemain, Jean était encore là, avec deux de ses disciples, et, regardant Jésus qui passait, il dit : « Voici l'Agneau de Dieu. » Les deux disciples l'entendirent et suivirent Jésus. L'un d'eux était André, frère de Simon Pierre. Ainsi le futur collègue apostolique commence-t-il de se recruter, à l'appel et aux dépens de Jean.

Avec une abnégation parfaite, Jean s'effacera devant ce jeune ouvrier, sorti hier de Nazareth où il est connu comme le fils du charpentier. Bientôt Jésus est lui-même entouré de disciples, et, comme les disciples de Jean, les disciples de Jésus baptisent (1). On en réfère à Jean ; on lui dit : « Maître, celui qui était avec vous au delà du Jourdain, et à qui vous avez rendu témoignage, voici qu'il baptise, et tout le monde vient à lui. » Que répond Jean ? « Respectez le don d'en haut. Vous m'êtes témoins que j'ai dit : Je ne suis pas le Christ, mais celui qui a été envoyé devant lui. Celui qui possède l'épouse, c'est l'époux ; mais l'ami de l'époux, qui est là et entend sa voix, est rempli de joie par la voix de l'époux. Cette joie est la mienne. Il faut qu'il croisse et que je diminue. »

Le message de Jean est le trait de lumière qui relie les Prophètes à l'Évangile. Ceux qui avaient présents à la mémoire les oracles de Malachie (2),

(1) Ioan., III, 22 *sqq.*

(2) Mal., III, 1.

pouvaient reconnaître dans le personnage de Jean l'ange envoyé devant la face du Seigneur pour lui préparer la voie. Et ceux qui possédaient tous les détails de l'Écriture, en pouvaient faire l'application à celui que Jean désignait.

Isaïe avait dit du serviteur de Iahvé : « Il était comme un agneau qu'on porte à la boucherie, comme la brebis muette aux mains du tondeur... C'est pourquoi je lui donnerai pour sa part des multitudes, il recevra des foules pour sa part de butin, parce qu'il s'est livré à la mort et fut compté parmi les pécheurs... » D'autres oracles anciens célèbrent les épousailles de Iahvé et de Sion, épouse trop souvent infidèle, et reprochent à Sion d'avoir méconnu le pacte conjugal. Donc, ces noms que Jean donne à Jésus : l'Agneau de Dieu, l'Époux, appartiennent à la prophétie antique ; par ces allusions très claires, le témoignage de Jean se rattache à cette prophétie, dont il constitue le dernier anneau. Or, ce n'est pas seulement par tel ou tel détail de langage qu'il prolonge la lignée des prophètes, mais encore et surtout par l'héroïsme du rôle personnel : comme Isaïe, comme d'autres encore, il ne cédera ni devant la menace ni devant la persécution ; il remplira son ministère jusqu'au bout et il y mettra sa tête.

Avant de succomber, il aura ramené dans

la voie droite ceux qui gardaient au cœur l'amour de la justice ; il aura réalisé l'oracle prononcé sur son berceau par Zacharie son père (1) :

... Et toi, enfant, tu seras appelé prophète du Très-Haut ; car tu marcheras devant la face du Seigneur pour préparer ses voies ;

Pour donner la science du salut à son peuple dans le pardon des péchés ;

Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, par lesquelles nous visitera le Soleil se levant d'en haut ;

Pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort, pour diriger nos pas dans la voie de la paix.

Jean s'est lui-même défini : « La voix qui crie au désert : Préparez les voies du Seigneur. » Sa justification est dans la parfaite adaptation de son ministère à l'avènement de Jésus.

« Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche. » L'évangéliste saint Matthieu résume en ces termes la prédication de Jean (2). Et après que la tyrannie d'Hérode a étouffé cette voix importune, il raconte (3) : Ayant appris que Jean avait été livré [à ses ennemis],

(1) Luc., I, 76-79.

(2) Matt., III, 2.

(3) Matt., IV, 12-17.

Jésus se retira en Galilée et, quittant Nazareth, vint se fixer à Capharnaüm sur les bords de la mer, aux confins de Zabulon et de Nephthali, afin que s'accomplît cette parole du prophète Isaïe : « Terre de Zabulon et terre de Nephthali, qui confines à la mer au delà du Jourdain, Galilée des Gentils, le peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière ; sur ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la mort, la lumière s'est levée. » Alors Jésus commença de prêcher, disant : « Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche. »

La parole du Précurseur était reprise par le Maître. Quand Jésus enverra les douze à travers la Judée, il leur dira encore (1) : « Allez, annoncez que le royaume des cieux est proche. » Tel devait être le mot d'ordre de la prédication évangélique. En propres termes ou en termes équivalents, son écho remplit nos quatre évangiles, avec cette différence que saint Matthieu est seul à parler ordinairement du « royaume des cieux » ; les autres évangélistes disent : « Le royaume de Dieu ». Mais le parallélisme des récits ne laisse aucun doute sur la parfaite synonymie des expressions. Synonymie aisément explicable par la tendance, alors commune parmi les Juifs, à éviter de prononcer le nom

(1) Matt., x, 7.

divin : un respect mêlé de superstition lui faisait préférer des équivalents convenus. C'est ainsi que l'idiome araméen disait couramment « les cieux », pour désigner la divinité.

II

Si le nom de « royaume des cieux » fait alors sa première apparition dans l'Écriture, l'idée représentée par ce nom remonte beaucoup plus haut. Le tableau que nous avons tracé de l'espérance juive au début de notre ère a permis de constater que l'idée du règne de Iahvé tient une grande place, soit dans l'Ancien Testament, soit dans la littérature juive extracanonique ; d'ailleurs, cette idée correspond, suivant les cas, à des réalités assez différentes (1). Tantôt l'horizon est borné à Israël : alors le règne de Iahvé se confond avec le règne théocratique de David ou des rois issus de sa race. Tantôt la perspective s'élargit jusqu'aux confins de l'univers : Iahvé est alors le souverain de toute la terre et de tous les peuples ; son règne universel est le règne de la justice et de la paix. Tantôt la perspective, grandissant encore, sort de ce monde et s'ouvre sur l'éternité : le ciel est le

(1) Voir le R. P. M. J. Lagrange, *le Règne de Dieu dans l'Ancien Testament* ; *Revue biblique*, 1907, p. 35-61.

propre royaume de Iahvé, les élus sont les sujets de ce royaume.

Ces diverses acceptions du « règne de Iahvé » représentent l'expansion d'une même idée primitive ; tantôt mêlées, tantôt distinctes, elles résument les aspirations religieuses du peuple élu, et on peut suivre, à travers les livres de l'Ancien Testament, leur avènement successif.

L'idée du royaume national apparaît la première.

Les origines historiques de la royauté en Israël devaient incliner le peuple à voir dans son prince le mandataire de Iahvé au sens le plus strict, dépositaire d'un pouvoir que Iahvé délègue sans l'aliéner jamais. Cette conception se fait jour dès le livre de l'Exode. Moïse chante, après le passage de la mer Rouge (1) :

Tu les amèneras et tu les planteras sur ta montagne
[héréditaire,
 La demeure bien assise que tu t'es faite, ô Iahvé ;
 Le sanctuaire, ô Seigneur, que tes mains ont établi ;
 Iahvé règne pour toujours et à jamais.

Les oracles de Balaam, au livre des Nombres, montrent la présence de Iahvé dans Israël, garantie du pouvoir royal (2) :

(1) Ex., xv, 17-18.

(2) Num., xxiii, 21 ; xxiv, 7.

Iahvé, son Dieu, est avec lui ;
On y acclame le roi.

...

Son roi s'élève plus que Agag ;
Et son règne sera exalté.

Nous avons eu occasion de citer de très anciens psaumes, tels que le psaume II et le psaume CIX, qui donnent un grand relief à cette identité morale de Dieu et de son Christ.

Que d'autres psaumes on pourrait citer ! Par exemple (1) :

Iahvé est roi à jamais et pour l'éternité ;
Les Gentils sont détruits et chassés de sa terre.

Et encore (2) :

A Iahvé le pouvoir royal,
Lui, dominateur des nations.

Ailleurs (3) :

Qu'Israël se réjouisse en Celui qu'il l'a fait,
Que les fils de Sion tressaillent en leur Roi...
Car Iahvé prend plaisir en son peuple,
Il glorifie les pauvres par le salut.

(1) Ps., X, 16.

(2) Ps., XXI, 29.

(3) Ps., CXLIX, 2, 4.

Ailleurs encore (1) :

C'est toi qui es mon roi, ô Dieu !
Ordonne le salut de Jacob !

Et ces chants de triomphe (2) :

Portes, élevez vos linteaux !
Soulevez-vous, entrées antiques,
Pour laisser entrer le Roi de gloire !

Ou bien (3) :

On a vu ta marche (trionphale), ô Dieu !
La marche de mon Dieu, de mon Roi, dans le sanc-
[tuaire.

Ces effusions religieuses ne faisaient que traduire une pensée entrée depuis longtemps dans l'âme du peuple. Après la période des Juges, quand le joug des Philistins s'appesantissait sur Israël, le peuple éperdu cria vers Iahvé pour avoir un roi. Saül lui fut donné ; il remplit, vaille que vaille, son office et purgea la terre de ses ennemis. David affermit ce progrès en réunissant tout Israël sous un même sceptre ; Salomon le couronna en construisant le temple. Dès lors, Israël était fier de son roi, il

(1) Ps., XLIII, 5.

(2) Ps., XXIII, 7.

(3) Ps., LXVII, 25.

voyait dans l'héritier de David l'élu de Dieu, marqué par son onction, sauveur attiré de la ville et du peuple, aux mains de qui Iahvé avait remis sa puissance. Cependant « Iahvé des armées » demeurait le grand, le vrai Sauveur. Lors de la crise qui faillit emporter le royaume de Juda avec celui d'Israël, le prophète Isaïe eut une vision qu'il rapporte ainsi (1) :

Dans l'année de la mort du roi Osias, j'ai vu le Seigneur assis sur un trône élevé, sublime ; les pans de son manteau remplissaient le temple. Des Séraphins se tenaient devant lui. Et je dis : « Malheur à moi ! Je suis perdu, car je suis un homme aux lèvres impures : j'habite au milieu d'un peuple aux lèvres impures ; et c'est le roi Iahvé des armées qu'ont vu mes yeux ! »

Au milieu des épreuves de son peuple et des éclipses de la maison de David, le prophète ne cesse d'escompter une restauration qui rendra à Iahvé sa place au milieu des siens (2) :

La lune rougira, le soleil pâlera ;
Car Iahvé des armées sera proclamé Roi.
Sur la montagne de Sion et dans Jérusalem
Sa gloire brillera devant ses anciens !

Et plus loin (3) :

(1) Is., VI, 1-2.

(2) Is., XXIV, 23.

(3) Is., XXXIII, 22.

Iahvé est notre juge,
 Iahvé est notre législateur,
 Iahvé est notre roi ;
 C'est lui qui nous sauvera.

Dans la seconde partie des oracles d'Isaïe, Iahvé lui-même prend la parole pour inviter Israël à lui présenter ses requêtes (1) :

Venez plaider votre cause, dit Iahvé ; produisez vos preuves, dit le Roi de Jacob...

Je suis Iahvé, votre Saint, le Créateur d'Israël, votre Roi.

Ainsi, parle Iahvé, le Roi d'Israël et son Rédempteur, Iahvé des armées.

Et le prophète de s'écrier (2) :

Qu'ils sont beaux, sur les montagnes, les pieds du messager, de celui qui annonce la paix, du messager de bonnes nouvelles, de celui qui annonce le salut, qui dit à Sion : « Ton Dieu règne ! »

Le principe national de cette théocratie paraît à chaque page de l'Ancien Testament. D'ailleurs, à mesure que ce livre s'écrivait, d'autres idées, d'abord enveloppées, montaient plus distinctes à l'horizon.

On avait appelé Iahvé roi d'Israël, à raison de sa tutelle sur son peuple. Mais son domaine

(1) Is., XLI, 21 ; XLIII, 11 ; XLIV, 6.

(2) Is., LII, 7.

s'étend plus loin : il a choisi Israël, mais il est roi du monde (1). A mesure que la réflexion théologique s'éveille, le regard se porte davantage sur les attributs essentiels de Dieu. A titre de Créateur, il règne sur tout le monde. Plusieurs psaumes célèbrent sa souveraineté. Ainsi (2) :

Iahvé trône au-dessus des eaux diluviennes ;
Iahvé trône comme roi pour l'éternité.

Et encore (3) :

Iahvé a établi son trône au ciel
Et son pouvoir royal s'étend sur tout.
Bénissez Iahvé, vous ses anges,
Héros vaillants qui exécutez ses ordres...
Bénissez Iahvé, vous toutes ses armées,
Serviteurs qui exécutez son bon plaisir :
Bénissez Iahvé, vous toutes ses œuvres.
Dans tous les lieux qu'il gouverne,
Mon âme, bénis Iahvé !

Souverain très spécialement d'Israël, mais d'abord du monde entier, tel nous le présentent de nombreuses prières, par exemple cette prière de Judith (4) :

(1) Voir Isaïe, LX, LXV, etc.

(2) Ps., XXVIII, 10.

(3) Ps., CII, 19-22.

(4) Judith, IX, 12-14.

O Dieu de mon père et Dieu de l'héritage d'Israël, maître du ciel et de la terre, créateur des eaux, roi de tout ce que tu as créé, écoute ma prière... afin qu'on sache que tu es le Dieu de toute puissance et de toute force, et que nul autre que toi ne protège la race d'Israël.

Et encore cette prière des prêtres, au II^e livre des Macchabées (1) :

Seigneur Dieu, créateur de toutes choses, terrible et fort et juste et miséricordieux, toi seul roi si bon, toi seul chorège, toi seul juste et tout-puissant et éternel, qui sauves Israël de tout mal...

Tout en haut de l'échelle aperçue par Jacob, le livre de la Sagesse montre le trône de Dieu, dans le ciel (2).

Avec le règne spécial de Iahvé sur Israël, avec son règne universel sur le monde, la série des points de vue n'est pas épuisée : la destinée des justes qui sortent de cette vie intéresse éminemment la pensée religieuse et suggère un nouveau titre de souveraineté divine : les justes seront transportés près de Dieu qui régnera sur eux. C'est une idée relativement nouvelle, qu'on ne trouve exprimée dans aucun des livres

(1) II Mac., I, 24-25.

(2) Sap., IX, 10 ; XVIII, 15.

de l'Ancien Testament écrits en hébreu. Mais au deuxième livre des Macchabées, on lit (1) :

Lorsque nous serons morts pour ses lois, le Roi du monde nous ressuscitera pour une vie nouvelle éternelle.

Et dans le livre de la Sagesse (2) :

Au temps de leur récompense, ils (les justes) brilleront
 Et ils courront comme des étincelles dans les roseaux.
 Ils jugeront des nations et domineront des peuples,
 Et le Seigneur régnera sur eux dans les siècles...
 Mais les justes vivent à jamais
 Et leur récompense est dans le Seigneur
 Et c'est le Très-Haut qui en a souci.
 Aussi recevront-ils le noble pouvoir royal
 Et un diadème splendide de la main du Seigneur.

Telle était, dans la conscience d'Israël, la somme des idées prêtes à se ranger sous cette formule expressive : le royaume des cieux.

A l'heure où retentit la parole de saint Jean-Baptiste, la formule n'était sans doute pas rigoureusement inédite, encore qu'elle ne se rencontre pas dans l'Ancien Testament. Du moins, par toute sorte d'hérités, les Juifs étaient préparés à la comprendre.

Tous ne devaient pas y attacher le même

(1) II Mac., VII, 9.

(2) Sap., III, 7-8 ; V, 15-16.

sens ; chacun devait la nuancer à la couleur de ses rêves. Mais sur le point fondamental, nulle erreur n'était possible : par la voix de Jean les Juifs étaient avertis que l'antique espérance d'Israël entraînait décidément dans la voie des réalisations. Or ils allaient apprendre en même temps la loi du royaume et l'avènement du Roi. Deux perspectives à contempler.

III

D'abord la loi du royaume. Jésus n'en fait pas mystère. Il va prêchant par les campagnes de Judée cette grande nouvelle, la bonne nouvelle du royaume, εὐαγγέλιον τῆς βασιλείας (1). Le vieux mot grec εὐαγγέλιον, déjà consacré dans le vocabulaire homérique, allait, en acquérant droit de cité chrétienne, revêtir un sens plus solennel et désigner la Bonne Nouvelle, que le monde entendit une fois, quand un Sauveur lui fut donné. Cette bonne nouvelle était le renversement de bien des idées reçues, car elle décourageait toutes les ambitions, et aux âmes affamées de jouissances terrestres ouvrait des perspectives de renoncement, de dépouillement, de souffrance, condition requise pour

(1) Matt., iv, 23.

arriver au royaume céleste. Telle était la Loi nouvelle promise par le prophète Jérémie, destinée à s'inscrire dans le cœur des hommes et à donner à Dieu un peuple, un peuple qui serait sien à jamais. La prophétie nous est connue. En regard, mettons les paroles déconcertantes, tombées des lèvres de Jésus sur la foule qui l'a suivi au désert (1) :

Bienheureux les pauvres d'esprit...

Bienheureux ceux qui pleurent...

Bienheureux les doux...

Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice...

Bienheureux les miséricordieux...

Bienheureux ceux dont le cœur est pur...

Bienheureux les pacifiques...

Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la
[justice...

Loi deux fois nouvelle, et par sa teneur si contraire aux inclinations de la nature, et par l'avenir qui lui était promis.

Des princes reçurent de leurs sujets le titre de sauveur, pour leur avoir procuré des avantages d'ordre temporel. Jésus apprend aux siens à mépriser ces avantages, pour Dieu.

L'antiquité profane et l'antiquité sacrée avaient connu divers renoncements partiels et divers ascétismes. L'amour de la patrie et

(2) Matt., v.

l'amour de la vertu avaient porté des hommes sur les cimes de l'héroïsme. Léonidas aux Thermopyles et Régulus dans les fers, Pythagore et Zénon honorent l'humanité. Depuis les patriarches et les prophètes jusqu'aux Macchabées, Israël avait produit bien des fruits de grandeur morale et de sainteté. Mais ce renversement complet du programme de la nature, proposé au nom de Dieu à tous, et accepté comme idéal pratique par la meilleure part de l'humanité, voilà ce qui ne s'était jamais vu. Aucune révolution ne se peut comparer à cette révolution.

C'est à établir sur terre ce code du renoncement total que Jésus consacre son enseignement. Il s'adresse aux cœurs dociles ; les nombreuses paraboles où il développe la loi du royaume font ressortir la nécessité, pour le salut, de la bonne volonté humaine répondant aux avances divines. Or il n'est pas donné à tous de connaître les mystères du royaume des cieux (1). Tel entend la parole du royaume et ne la comprend pas, et l'ennemi du salut vient et enlève cette parole de son cœur : la parole est en lui comme une semence tombée au bord du chemin et dévorée par les oiseaux du ciel. Mais tel autre, recevant la parole dans un cœur

(1) Matt., XIII.

bon et excellent, la comprend et se l'assimile : la parole est en lui comme la semence tombée dans une bonne terre et qui fructifie au centuple.

Le royaume des cieux est semblable à un homme qui sème de bon grain dans son champ. Mais pendant que son personnel dort, l'ennemi vient et sème de l'ivraie par-dessus le bon grain. Le bon grain germe ; l'ivraie germe, elle aussi. Que fera le maître du champ ? Va-t-il arracher l'ivraie, et du même coup le bon grain ? Non, mais il laissera l'une et l'autre croître jusqu'à la moisson : alors l'ivraie sera premièrement recueillie et livrée au feu ; après quoi, le bon grain sera aussi recueilli et rentré dans ses greniers.

Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé, qu'un homme prend et sème dans son champ. C'est la plus petite de toutes les semences ; mais quand il vient à croître, il dépasse en grandeur toutes les plantes potagères et devient un arbre, en sorte que les oiseaux du ciel viennent habiter dans ses branches.

Le royaume des cieux est semblable au levain qu'une femme prend et mêle dans trois mesures de farine, jusqu'à faire lever toute la pâte.

Le royaume des cieux est semblable à un trésor enfoui dans un champ : l'homme qui l'a

trouvé le remet en place, il s'en va, vend tout son bien et achète ce champ.

Le royaume des cieux est semblable à un marchand qui cherche des perles fines : ayant trouvé une perle précieuse, il s'en va, vend tout son bien et achète cette perle.

Le royaume des cieux est semblable à un filet jeté dans la mer et qui ramasse des poissons de toute espèce. Lorsqu'il est plein, les pêcheurs le tirent sur le rivage et s'asseyant ils réunissent les bons poissons dans des vases et rejettent les mauvais.

Toutes ces paraboles, groupées dans un même chapitre du premier évangile, présentent un trait commun : elles invitent à l'effort, à l'effort cordial pour répondre au dessein de Dieu et trouver accès à son royaume. D'ailleurs, en préconisant l'effort, elles n'autorisent pas la présomption. L'homme sera toujours devant Dieu ce serviteur à qui il a été beaucoup pardonné (1) ; il doit, avant tout, s'en souvenir, pour ne s'appuyer que sur Dieu et faire miséricorde à ses frères.

L'effort est proposé à tous ; mais son prix ne se mesure pas à l'élan plus ou moins puissant de la nature ; il se mesure à la simplicité du cœur et à la pureté de l'intention.

(1) Matt., XVIII, 23 *sqq.*

Un jour, les disciples s'approchent de Jésus (1) et lui demandent : « Qui est le plus grand dans le royaume des cieux ? » Jésus appelle un petit enfant, et le plaçant au milieu d'eux : « En vérité je vous le dis, si vous ne vous convertissez et ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Celui qui se fera petit comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cieux. »

Un autre jour, on lui amène des enfants pour qu'il leur impose les mains et prie sur eux. Et les disciples de reprendre ces opportuns. Mais Jésus : « Laissez les enfants et ne les empêchez pas de venir à moi, car c'est à leurs pareils qu'appartient le royaume des cieux. »

Un jeune homme se présente (2) et demande : « Maître, quelles bonnes œuvres pratiquer pour obtenir la vie éternelle ? » Jésus répond : « Pourquoi me parler de bonnes œuvres ? Dieu seul est bon. Mais si tu veux parvenir à la vie, garde les commandements. » — « Lesquels ? » demande le jeune homme. Jésus répond : « Tu ne tueras point ; tu ne commettras pas d'adultère ; tu ne voleras pas ; tu ne rendras pas de faux témoignage ; honore ton père et ta mère et aime ton prochain comme toi-même. » Le jeune homme

(1) Matt., xviii, 1 *sqq.*

(2) Matt., xix, 13 *sqq.*

dit : « J'ai observé tout cela ; que me manque-t-il encore ? » Jésus dit : « Si tu veux être parfait, va, vends ton bien et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; et viens, suis-moi. » Le jeune homme s'en alla triste : il était riche. Jésus en prit occasion de dire à ses disciples (1) : « En vérité, il sera difficile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. Je le répète : il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. »

Cependant les disciples qui, en la simplicité de leur cœur, avaient tout quitté pour suivre le Maître, faisaient réflexion sur la générosité de leur sacrifice, et, comme en d'autres circonstances, ce fut Pierre qui porta la parole au nom de tous (2). « Et nous, qui avons tout quitté pour vous suivre, quel sera notre partage ? — En vérité, dit Jésus, vous qui m'avez suivi, au jour du renouvellement, quand le Fils de l'homme siégera sur le trône de sa gloire, vous siégerez, vous aussi, sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël. Et quiconque aura quitté maisons ou frères ou sœurs ou père ou mère ou enfants ou terres pour mon nom, recevra le centuple et héritera de la vie éter-

(1) Matt., XIX, 23-24.

(2) Matt., XIX, 27-30.

nelle. Mais plusieurs qui étaient les premiers seront les derniers, et plusieurs qui étaient les derniers seront les premiers. »

Il appartient à Dieu de récompenser magnifiquement ; mais la gratuité de ses dons est absolue ; à l'occasion, Jésus rappelle cette indépendance souveraine de Dieu dans la répartition de ses grâces. A la mère des fils de Zébédée (1), qui vient lui demander pour ses fils les deux premières places de son royaume, il répond : « Il appartient à mon Père de donner ce rang d'honneur à qui lui plaît. » La parabole des ouvriers tend au même but (2). Le royaume des cieux est cette vigne où le père de famille les envoie travailler ; il rend à chacun son dû, mais favorise qui lui plaît.

La Loi nouvelle ne connaît plus de race choisie, et nul ne sera sauvé pour s'être dit fils d'Abraham ; mais (3) « beaucoup viendront de l'orient et de l'occident et prendront place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux ». C'est la leçon que Jésus ne ménage pas aux Juifs de race. Aux princes des prêtres et aux anciens du peuple, qui l'ont mis en demeure de dire d'où il tient le pouvoir d'enseigner et de commander dans le temple,

(1) Matt., xx, 20 *sqq.*

(2) Matt., xx, 1 *sqq.*

(3) Matt., viii, 11.

il propose un apologue (1). « Un homme avait deux fils, et s'adressant au premier il lui dit ; Mon fils, va aujourd'hui travailler à ma vigne. Le fils répondit : Oui, Seigneur ; et n'y alla point. S'adressant au second, le père lui fit le même commandement. Celui-ci répondit : Non. Puis, touché de repentir, il y alla. Qui des deux a fait la volonté du père ? Ils répondent : Le second. Alors Jésus : En vérité, je vous le dis, les publicains et les prostituées vous précéderont dans le royaume de Dieu. Car Jean (Baptiste) est venu à vous dans la voie de la justice, et vous n'avez pas cru en lui ; les publicains et les prostituées ont cru en lui ; vous avez vu cela, et vous ne vous êtes pas même décidés, après coup, à croire en lui. » L'hypocrisie de ces hommes, qui sont assis dans la chaire de Moïse et en profitent pour charger les épaules d'autrui de fardeaux écrasants qu'eux-mêmes ne touchent pas du bout du doigt, scribes et pharisiens qui ambitionnent les premières places à table et dans les synagogues et aiment à s'entendre appeler Rabbi, le trouve inexorable (2) : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! car vous fermez le royaume des cieus, devant les hommes. Vous-mêmes n'y entrez pas, et vous

(1) Matt., XXI, 28-32.

(2) Matt., XXIII, 13.

empêchez les autres d'entrer. » Du même accent dont il chassait les vendeurs du temple (1), disant : « Il est écrit : ma maison sera appelée la maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs », il interdit aux usurpateurs et aux indignes l'accès du royaume des cieux, comme l'accès de sa propre maison. C'est ce que montrent encore la parabole du festin nuptial et celle des dix vierges (2). Le royaume des cieux est semblable à un roi qui célébrait les noces de son fils. Et durant le festin nuptial, il entra pour voir les convives. Or il y avait là un homme qui n'était pas revêtu de la robe nuptiale. Il le fit saisir par ses serviteurs et jeter, pieds et poings liés, dans les ténèbres extérieures : car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus. Le royaume des cieux est encore semblable à dix vierges (3) qui prirent leurs lampes pour s'en aller au devant de l'époux. Cinq d'entre elles étaient folles et cinq étaient sages. Les folles négligèrent de prendre de l'huile avec leurs lampes et songèrent trop tard à s'en pourvoir : aussi se virent-elles exclues de la salle des noces. Les vierges sages avaient leurs lampes parées et entrèrent avec l'époux.

Pour parvenir au royaume, il n'y a qu'une

(1) Matt., XXI, 13.

(2) Matt., XXII, 1 *sqq.*

(3) Matt., XXV, 1 *sqq.*

voie, celle des œuvres saintes (1). On y entre par l'observation des préceptes. A un scribe qui avait bien formulé la double obligation d'aimer Dieu et le prochain, Jésus rend ce témoignage (2) : « Tu n'es pas loin du royaume de Dieu. » Mais la perfection exige quelque chose de plus. Celui-là seul est digne de Jésus, qui prend sa croix et le suit (3). Quiconque, après avoir mis la main à la charrue, regarde en arrière, est impropre au royaume de Dieu (4). « Il y a (5), dit-il, des eunuques de naissance ; il y en a qui ont été faits tels par les hommes ; et il y en a qui se sont faits tels pour le royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre, comprenne ! » La loi du renoncement, inculquée sans relâche, achève de donner son vrai caractère à ce royaume dont le germe est en terre et l'épanouissement au ciel. Leçon dure, et combien longue à comprendre ! non seulement pour la foule qui n'apercevait le Maître qu'en passant, mais pour les Apôtres même, vivant dans sa familiarité. Encore après la résurrection, ils s'oublieront à demander (6) : « Seigneur, est-

(1) Matt., v, 19-20 ; vii, 21 ; x, 38 ; xvi, 24.

(2) Marc., xii, 34.

(3) Matt., x, 38 ; xvi, 24.

(4) Luc., ix, 62.

(5) Matt., xix, 12.

(6) Act., i, 6 *sqq.*

ce maintenant que vous rétablirez le royaume d'Israël ? » montrant par là dans quelle sphère terrestre se mouvaient leurs pensées, malgré les rudes enseignements du Calvaire, et combien ils demeureraient éloignés de la conception spirituelle du royaume de Dieu. Il faudra que le Maître rappelle encore la souveraineté du Père, qui s'est réservé de fixer les temps.

A en croire une certaine critique, la prédication du royaume des cieux, dans l'Évangile, serait essentiellement eschatologique, c'est-à-dire dominée par la préoccupation de la fin imminente du monde et tout orientée vers cette perspective prochaine. Accordons que plusieurs textes, quand on les isole, suggèrent cette théorie, et que plusieurs autres, pris d'un certain biais, peuvent, vaille que vaille, s'y plier. Il n'en est pas moins vrai que l'ensemble des textes, interrogé simplement, y est rebelle. Ce que suggère l'ensemble des textes, c'est l'avènement d'une loi nouvelle, bien supérieure à l'ancienne, car elle clôt le règne de la lettre et inaugure le règne de l'esprit. L'institution de cette loi est durable ; d'ailleurs c'est par degrés qu'elle s'établit sur les âmes touchées par la bonne nouvelle. Aussi les fidèles, instruits par Jésus même, redisent-ils tous les jours (1) :

(1) Matt., VI, 9-10.

« Notre Père qui êtes aux cieux, que votre règne arrive ! »

En attendant la fin, dont l'heure demeure incertaine, la vie chrétienne doit s'organiser sur des bases permanentes (1).

Ce que les apôtres ont entendu dans l'intimité des entretiens avec le Maître, ils doivent le prêcher sur les toits. Ce qu'ils ont reçu gratuitement, ils doivent le donner gratuitement, joignant l'exemple au précepte et faisant apparaître dans leur vie le détachement qu'ils veulent inspirer. Ils doivent porter la bonne nouvelle d'abord aux brebis perdues de la maison d'Israël ; plus tard, les Gentils et les Samaritains auront leur tour. Après sa résurrection, le Maître dévoile toute l'étendue de ce plan que les Apôtres doivent réaliser pour le salut du monde (2) : « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur enseignant à observer tout ce que je vous ai enseigné. » Il promet d'être avec eux tous les jours, les soutenant de sa puissance, jusqu'à la consommation des siècles.

Jamais rien de plus grand ne fut tenté, ni,

(1) Voir Léonce de Grandmaison, art. *Jésus-Christ*, dans *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique*, t. II, col. 1428-1446.

(2) Matt., xxviii, 19.

humainement parlant, par de plus faibles moyens. Mais une vertu sortait de Jésus qui changeait les cœurs. L'Évangile du royaume apportait aux âmes abattues et languissantes la parole qui touche et réconforte. Et, avec la parole qui touche et réconforte, l'assistance indéfectible de Celui qui a mis cette parole sur les lèvres de ses Apôtres. Le grand ressort du royaume, c'est la personne du Roi.

IV

Roi des cieux : Jésus n'avait pas coutume de revendiquer ouvertement ce titre. Mais il agissait, il parlait, il suggérait ; et au personnage qu'il remplissait avec un naturel souverain, ce titre répondait en vérité.

Quand il parlait de son Père céleste, c'était avec l'accent du Fils, de l'Héritier, qui a conscience d'un droit imprescriptible ; c'était pour affirmer la souveraineté indivise qu'avec son Père il exerce sur un même royaume (1).

Amis et ennemis, tous ressentait l'impression de cette simple et imperturbable majesté. Les uns disaient (2) : « Il enseigne comme

(1) Rappelons que le sujet a été approfondi par M. M. Lepin dans un livre excellent : *Jésus Messie et Fils de Dieu, d'après les Évangiles synoptiques*. Paris, 1906, 3^e éd.

(2) Matt., VII, 29 ; Ioan., VII, 46.

ayant puissance, et non comme nos scribes et nos pharisiens... » « Jamais homme n'a parlé comme cet homme. » Les autres demandaient (1) : « Où est votre Père ? »... « Qui vous a donné ce pouvoir ? » (de chasser les vendeurs du temple). L'affirmation d'une relation transcendante entre Lui et son Père, est le caractère le moins contestable et le seul incontesté de sa prédication.

Caractère aisément explicable aux yeux des croyants, pour qui tout se tient dans l'Évangile, et qui acceptent comme histoire le message de l'ange à la Vierge (2) : « Vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un Fils... Il sera grand ; on l'appellera Fils du Très-Haut ; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père ; il régnera sur la maison de Jacob à jamais ; son règne n'aura pas de fin. » La majesté de Jésus est le rayonnement de la divinité dans une chair mortelle.

Quand le Créateur apparut entre les enfants des hommes, la création invisible et visible tressaillit. Le monde a ignoré ce tressaillement ; mais les évangélistes saint Matthieu et saint Luc, sous la dictée de l'Esprit Saint, l'ont noté. En saint Luc (3), c'est un ange qui donne l'éveil

(1) Ioan., VIII, 19 ; Matt., XXI, 23.

(2) Luc., I, 31-33.

(3) Luc., II, 8 sqq.

aux bergers, dans la campagne de Bethléem. « Ne craignez point, je vous évangélise une grande joie, qui sera pour tout le peuple : il vous est né aujourd'hui un Sauveur, c'est le Christ Seigneur, dans la ville de David. Et voici le signe auquel vous le reconnaîtrez : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche... » Et des chants retentissent : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur terre aux hommes de bonne volonté ! » Quarante jours après la naissance de l'enfant, le vieillard Siméon, qui l'attendait, l'accueille dans le temple et le proclame Salut de Dieu, Lumière pour la révélation des Gentils, Gloire du peuple d'Israël. En saint Matthieu (1), ce sont les Mages qui viennent d'Orient, attirés par un météore, et demandent : « Où est né le Roi des Juifs ? »

Ces pages, que le parti pris dénonce parfois comme un mythe et voudrait arracher du tissu de nos évangiles, ne sont pas seulement authentiquées par la tradition chrétienne la plus primitive : avec autant de discrétion que de charme, elles donnent satisfaction au sentiment religieux qui interroge les plus anciens documents du christianisme sur le premier avènement du Fils de Dieu ; elles guident le croyant jus-

(1) Matt., II.

qu'au berceau du Sauveur, qui ne devait pas rester un seul jour sans témoignage. Ce témoignage devait nous être transmis ; Dieu y a pourvu.

Reconnaissons d'ailleurs que la royauté de Jésus, dans nos évangiles, se manifeste par degrés. Il faut suivre le progrès de cette manifestation.

Jésus, âgé de douze ans, y fait allusion une fois. Amené à Jérusalem pour la fête de Pâque, il s'est attardé dans la ville sainte, et quand, après trois jours de recherche angoissée, Marie et Joseph le retrouvent dans le temple, au cri ému de sa mère il répond (1) : « Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois aux affaires de mon Père ? » Cette parole est la première que l'Évangile nous ait conservée de lui. A l'âge où la coutume voulait que l'enfant fût inscrit parmi les hommes d'Israël, il affirme, une fois pour toutes, devant les témoins intimes de son enfance obscure et de sa constante obéissance, le droit absolu de son Père et la raison de sa venue en ce monde. L'évangéliste ajoute qu'il ne fut pas compris alors de Marie et de Joseph. Candide aveu, bien digne de désarmer les soupçons d'une critique loyale. Il fallait que le temps fit son œuvre et apprît à Marie elle-même que son rôle

(1) Luc., II, 49.

et son droit de mère étaient bornés par le devoir royal prescrit à son Fils.

Mais Jésus ne prodiguera pas ces revendications. Au jour de sa révélation par la prédication de l'Évangile, on ne le verra pas faire appel aux oracles qui auréolaient de splendeur royale la figure du Messie, mais, au contraire, à ceux qui le dépeignaient bienfaisant et humble de cœur.

Suivons-le à Nazareth, la ville où il a grandi, et où il reparaît précédé par un renom d'ascète et de thaumaturge (1). Il entre dans la synagogue un jour de sabbat, et se lève pour faire la lecture d'Écriture sainte. On lui donne le livre du prophète Isaïe, et, l'ayant ouvert, il trouve le passage où était écrit : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par son onction, pour évangéliser les pauvres, il m'a envoyé pour prêcher aux captifs la délivrance et aux aveugles le bienfait de la vue, rendre la liberté aux opprimés, publier l'année de grâce du Seigneur. » Là-dessus, fermant le livre, il le rend au ministre et s'assied : tous les yeux sont fixés sur lui. Et il reprend : « Aujourd'hui cette Écriture a été accomplie à vos oreilles. » Tout le monde lui rendait témoignage et manifestait son admiration des paroles de grâce qui sortaient

(1) Luc., iv, 16 *sqq.*

de sa bouche ; et l'on disait : « N'est-ce pas le fils de Joseph ? » Mais lui, sans s'arrêter au témoignage flatteur, reprend la leçon : « Sans doute, vous m'alléguerez cet adage : Médecin, guéris-toi, toi-même ; tout ce que l'on assure avoir été fait [par toi] à Capharnaüm, fais-le encore ici dans ta patrie... En vérité, je vous le dis : aucun prophète n'est bien reçu dans sa patrie. En vérité, je vous le dis, il y avait beaucoup de veuves en Israël aux jours d'Élie, lorsque le ciel fut fermé pendant trois ans et six mois et qu'une grande famine régna sur toute la terre ; cependant, Élie ne fut envoyé vers aucune d'elles, mais à une veuve de Sarepta, au pays de Sidon. De même, il y avait beaucoup de lépreux en Israël aux jours du prophète Élisée, et nul d'entre eux ne fut guéri, mais Naaman le Syrien. » C'était attaquer de front le préjugé local, qui consentait bien à tirer gloire d'un enfant du pays, mais non pas à le reconnaître dans un oracle messianique et à s'incliner devant sa dignité transcendante. Aussitôt un revirement se produit : passant de l'admiration à la colère, tous les assistants se lèvent et le chassent de la ville ; on le conduit au bord d'un précipice pour le jeter en bas ; mais lui, passant au milieu d'eux, s'éloigne.

Le Maître doux et humble de cœur maintiendra constamment, avec autant de simplicité que de grandeur, le rôle qu'il vient d'assumer

à ses débuts. Sans se faire donner, sans même accepter encore le nom de Messie, il fait les œuvres du Messie, et peu à peu achemine les âmes de bonne volonté vers la confession de sa mission divine. Tel nous le retrouvons devant les disciples de Jean (1), qui étaient venus lui demander : « Êtes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ? » Il accomplit sous leurs yeux beaucoup de guérisons et les met en présence de l'oracle d'Isaïe, qui assigne au Messie ses caractères : les aveugles guéris, les boiteux redressés, les lépreux purifiés, les sourds entendant, les morts ressuscités, l'Évangile prêché aux pauvres. A la grâce, de parfaire son œuvre et d'ouvrir les yeux de ces hommes.

Mais il ne se laissera pas détourner du ministère de la parole, qui lui est assigné (2). Veut-on le retenir, « Il faut, dit-il, que j'annonce encore aux autres villes le royaume de Dieu, car c'est pour cela que je suis envoyé. » Et il continue de prêcher dans les synagogues de Galilée.

Relisons les paroles du prophète, et nous le reconnaitrons (3) :

(1) Matt., xi, 2 *sqq.*, Luc., vii, 18 *sqq.*

(2) Luc., iv, 42-44.

(3) Is., xlii, 1-4.

Voici mon Serviteur que je soutiens,
 mon Elu, en qui mon âme se complait.
 J'ai mis sur lui mon Esprit,
 il exposera aux nations la Loi.
 On ne l'entendra pas parler haut
 ni élever la voix sur les places publiques ;
 Il ne brisera pas le roseau froissé,
 il n'éteindra pas la mèche qui fume.
 Il exposera fidèlement la Loi ;
 il ne sera pas fatigué ni lassé,
 Jusqu'à ce qu'il ait établi sur terre la Loi,
 et les îles attendent sa venue.

La perspective s'élargit : non plus seulement Israël, mais les nations, la terre, les îles lointaines recevront en leur temps l'Évangile du royaume, porté vers elles au nom de Jésus.

Or, le royaume de Dieu, ou le royaume des cieux, dont il prêche l'Évangile, Jésus en parle comme peut parler un souverain. Ouvrons le discours sur la montagne, à la première page (1), et lisons les assurances magnifiques données par Jésus, non pas en vertu d'une autorité étrangère, mais de plein droit, à ceux qui l'écoutent : « Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient... Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient... » En union étroite

(1) Matth., v.

avec l'esprit des prophètes, Jésus ose garantir, à ceux qui souffriront persécution comme les prophètes, la récompense des prophètes. Cette récompense n'est pas de la terre, mais du ciel. Celui qui la promet, déclare qu'il n'est pas venu abolir la Loi ou les prophètes, mais les accomplir, et que pas un iota, pas un trait de la Loi ne passera, tant que dureront le ciel et la terre; à qui gardera ces commandements, jusqu'aux moindres, il promet une place éminente dans le royaume des cieux. Cependant l'instant d'après, par une contradiction apparente, il ose porter la main sur les Écritures divines, comme sur sa propriété; il ose être celui qui arrache et qui plante, qui règle toutes choses souverainement, qui adapte aux temps nouveaux la donnée divine immuable et garantit, avec l'identité persévérante du plan divin, la fidélité du souverain Juge dans la répartition des châtimens et des récompenses. « Je vous le dis, si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrez pas dans le royaume des Cieux. Vous savez qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras pas, et celui qui tuera sera responsable devant les juges. Et moi je vous dis : Quiconque s'irritera contre son frère, sera responsable devant les juges; et celui qui dira à son frère : Raca, sera responsable devant le (grand) Conseil; et celui

qui lui dira : fou, méritera la géhenne de feu...

« Vous savez qu'il a été dit (aux anciens) : Tu ne commettras pas d'adultère. Et moi je vous dis : Quiconque regarde une femme avec concupiscence, a déjà commis l'adultère en son cœur... Il a été dit : Quand un homme renvoie son épouse, qu'il lui donne un acte de divorce. Et moi je vous dis : Quiconque renvoie son épouse, hors le cas d'infidélité, la rend adultère, et qui épouse la femme renvoyée, commet l'adultère. Vous savez encore qu'il a été dit : Tu ne te parjureras point, mais tu accompliras envers le Seigneur tes serments. Et moi je vous dis : Ne jurez absolument pas... Que votre langage soit : oui — non. Le reste vient du malin. Vous savez qu'il a été dit : Œil pour œil et dent pour dent. Et moi je vous dis : Ne tenez pas tête au méchant ; mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui la gauche ; si quelqu'un vous dispute votre tunique, abandonnez-lui encore votre manteau ; et si quelqu'un veut vous emmener à un mille, faites-en avec lui jusqu'à deux. Donnez à qui vous demande, et ne vous détournez pas de qui veut emprunter de vous. Vous savez qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être les enfants de votre Père qui est aux cieux... »

Qu'on imagine la stupeur de ces Juifs, si attachés à la lettre des livres de Moïse et des autres Écritures, et les entendant soudain traiter avec cette désinvolture par un homme qui déclare n'être pas venu pour rompre violemment avec le passé, mais pour lui faire porter tous ses fruits, et qui accrédite son dire par des miracles éclatants.

Pareille aisance, dans l'exercice d'une autorité illimitée, n'est pas d'un simple mandataire ; elle est d'un souverain. Assurément, Jésus ne néglige pas de donner pour garantie de sa parole l'omnipotence et l'omniscience de son Père ; par exemple, s'il recommande d'éviter le souci des choses de ce monde (1) : « Ne vous mettez pas en peine, disant : Que mangerons-nous ? ou que boirons-nous ? ou de quoi nous vêtirons-nous ? Laissez de tels soucis aux Gentils ; votre Père céleste connaît vos besoins. Cherchez d'abord son royaume et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît. » Mais ce royaume, qui est celui de son Père, est aussi le sien. Il ne l'ouvrira pas aux vaines démonstrations et aux paroles, mais aux œuvres (2) : « Ce n'est pas en *me* disant : Seigneur, Seigneur, qu'on s'assurera l'entrée au royaume des cieux ; mais en

(1) Matt., VI, 31-33.

(2) Matt., VII, 21.

accomplissant la volonté de mon Père qui est aux cieux. » D'ailleurs, quand viendra le discernement suprême, à la consommation du siècle, le Fils de l'homme en sera chargé (1) : « Il enverra ses anges pour ôter de son royaume tous les scandales et tous les artisans d'iniquité, et ils les jetteront dans la fournaise ardente : là il y aura des pleurs et des grincements de dents. Cependant les justes brilleront comme le soleil dans le royaume *de leur Père*. » Ce texte est particulièrement limpide : on le rencontre parmi une série de paraboles relatives au royaume des cieux, et c'est bien le même royaume qui, à deux versets de distance, est appelé d'abord *le royaume du Fils de l'homme*, et puis *le royaume du Père qui est aux cieux*. Impossible de se méprendre sur la personne du Fils de l'homme : ce nom revient plus de quatre-vingts fois dans nos évangiles, où il alterne sur les lèvres de Jésus avec le pronom de la première personne. Les passages parallèles de nos évangiles synoptiques, où l'appellation : « Fils de l'homme » répond quelquefois au pronom « je », ajoutent à cette démonstration un surcroît d'évidence. Assez suggestif pour ceux qui se souvenaient l'avoir rencontré chez le prophète Daniel, assez mystérieux en lui-même, ce nom visait direc-

(1) Matt., XIII, 41.

tement l'humanité du Sauveur et laissait transparaître la divinité. C'est bien le propre royaume du Père céleste, ou le royaume des cieux, que Jésus appelait ainsi « son royaume ».

Ailleurs encore, il se comporte en souverain. A quel autre titre pourrait-il dire à Pierre (1) : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux » ? Tout ce que Pierre liera sur terre sera lié dans le ciel, et tout ce que Pierre déliera sur terre sera délié dans le ciel. Pourquoi ? sinon parce que Pierre est ici-bas, avec pleins pouvoirs, l'intendant de ce royaume et le mandataire du souverain. A quelque temps de là, Jésus déclare à ses disciples (2) que, parmi ceux qui l'entendent, plusieurs ne mourront pas avant d'avoir vu le Fils de l'homme venant dans l'éclat de son royaume. Paroles mystérieuses, qui semblent avoir eu leur premier accomplissement quelques jours plus tard, lorsque Jésus se montra rayonnant aux trois apôtres Pierre, Jacques et Jean, sur la montagne de la Transfiguration. Elles s'accomplirent autrement par ce triomphe universel de la prédication évangélique dont les prémices furent vues de la première génération chrétienne. De quelque façon qu'on les entende, la gloire de ce royaume est

(1) Matt., xvi, 19-20.

(2) Matt., xvi, 28.

une gloire venue du ciel, et Jésus en est le roi.

Le grand discours apocalyptique de Jésus, avant sa passion, rouvre la scène du jugement et met en nouveau relief la dignité royale du Fils de l'homme (1) : « Quand viendra le Fils de l'homme dans sa gloire et tous les anges avec lui, alors il s'assiéra sur le trône de sa gloire et toutes les nations seront rassemblées devant lui, et il séparera les uns des autres, comme le berger sépare les brebis des boucs, et il placera les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche. Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde... » Ici, la personne du Père passe, pour ainsi dire, au second plan ; c'est le Fils qui trône comme justicier et qui introduit ses élus dans la gloire du royaume.

Cette gloire et ces joies du royaume, Jésus y fait encore allusion dans la dernière Cène qu'il prend avec ses disciples. Après avoir porté à ses lèvres une dernière coupe, il ajoute (2) : « Je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai de nouveau avec vous dans le royaume de mon Père. » Le festin royal, où il

(1) Matt., xxv, 31-34.

(2) Matt., xxvi, 29.

les convie, enivrera de biens célestes les heureux sujets du Père.

Devant Pilate (1), qui lui demande compte de ses prétentions à la royauté, Jésus parlera clair : « Mon royaume n'est pas de ce monde. En veux-tu la preuve ? Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour m'empêcher de tomber aux mains des Juifs. Encore une fois, mon royaume n'est pas de ce monde. — Alors, tu es roi ? — Tu l'as dit, je suis roi. Je suis né et je suis venu au monde pour rendre témoignage à la vérité ; quiconque est de la vérité, écoute ma voix. »

Pour entendre ce langage, il fallait des lumières qui manquaient à Pilate. Nous voyons cependant que la conception d'un royaume qui déborde ce monde et dont Jésus est le Roi, avait fait son chemin dans les esprits, puisque le larron, sur la croix, se hausse jusqu'à cette prière (2) : « Seigneur, souvenez-vous de moi quand vous serez entré en votre royaume. — En vérité, répond Jésus, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis. »

Au soir de la résurrection, le Christ rappelle aux disciples d'Emmaüs qu'il a dû souffrir pour entrer dans sa gloire (3). La loi de la souffrance rédemptrice est la charte du royaume.

(1) Ioan., xviii, 33-37.

(2) Luc., xxiii, 42-43.

(3) Luc., xxiv, 26.

V

Résumons.

Dans la langue des évangiles, le nom de royaume des cieux ne recouvre pas une réalité immuable, mais une donnée perfectible et, pour ainsi dire, une idée en marche. Il désigne tantôt le travail de la grâce divine en ce monde, tantôt sa consommation céleste ; tantôt la germination présente du grain de sénevé, tantôt sa frondaison éternelle.

Un sûr indice de cette complexité de sens est que parfois, dans le temps même où retentit le mot d'ordre de la prédication évangélique : « Le royaume des cieux est proche », Jésus parle de ce royaume comme déjà venu.

Les pharisiens, témoins de ses exorcismes, l'accusent de chasser les démons par Béezéub (1). Non, répond Jésus : « Tout royaume divisé contre lui-même est voué à la désolation et toute ville ou toute maison divisée contre elle-même est vouée à la ruine : si donc Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même ; et comment son royaume subsisterait-il?... Mais si c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse le démon, alors le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous. » Par où l'on voit que le royaume de Dieu est, en un sens, inséparable de la personne du Roi. Un autre jour, les pharisiens

(1) Matt., XII, 25-26, 28 ; Luc, XI, 18-20.

abordent directement la question (1) : « Quand arrive le royaume de Dieu ? — Le royaume de Dieu, répond Jésus, n'arrive pas à vue d'œil ; on ne dira pas : Le voici, ou Le voilà. En réalité, le royaume de Dieu est au milieu de vous. » Ceux qui ne le voient pas, ne doivent s'en prendre qu'à leur propre aveuglement.

Donc, le royaume des cieux n'est pas simplement à venir. C'est une espérance, et c'est déjà une réalité. Quiconque a compris la Loi et s'est donné au Roi, appartient déjà au royaume.

L'avènement du Fils de Dieu dans l'humilité de la chair a inauguré l'œuvre du salut. Sa mort y mettra le sceau.

A l'humanité incertaine de ses voies, Jésus est venu dire : Perdez la terre, pour gagner le ciel. Il a confirmé sa parole par des signes, et joint à la parole la force plus persuasive de son exemple. Trait d'union entre le temps et l'éternité, entre le passé d'Israël et son avenir, entre Israël et les Gentils, nœud vivant de l'histoire du monde, il a montré dans sa personne le gage de l'amour paternel de Dieu envers les hommes et l'idéal de l'obéissance due par les hommes à Dieu. Il a convié tout le genre humain à une part de son héritage céleste et à la gloire de son royaume.

Cette fois, l'espérance du salut s'est vraiment levée sur le monde.

(1) Luc., xvii, 20-21.

CHAPITRE V

LA LUMIÈRE ET LA VIE

La bonne nouvelle du royaume des cieux, programme d'une magnifique espérance, est tout le fond des évangiles synoptiques. En ouvrant le quatrième évangile, nous retrouvons la même donnée, mais accompagnée de précisions inédites ; des perspectives jusqu'ici vaguement indiquées vont s'éclairer d'une vive lumière. Comparant l'œuvre de saint Jean à l'œuvre de ses devanciers, Clément d'Alexandrie a écrit que ceux-ci avaient donné à leur génération un évangile *corporel* ; mais que Jean, venu le dernier, écrivit, pour les compléter, un évangile *spirituel* (1). Le mot est juste, non seulement au sens visé par Clément, mais encore dans un autre sens plus profond, auquel il ne songeait pas. Clément a voulu opposer au caractère narratif des premiers évangiles le caractère mystique du dernier, et on peut admettre sa proposition, sans pour cela

(1) *Hypotyposes* ; citées par Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, XIV

méconnaître la très solide armature d'histoire que renferme le récit de saint Jean. Mais, en outre, le quatrième évangile est, par excellence, l'évangile de l'Esprit divin, principe de vie surnaturelle pour les enfants de Dieu. Par là encore, il justifie ce nom d'évangile spirituel, et il offre à l'espérance chrétienne un aliment nouveau, substantiel et particulièrement savoureux.

Témoin du Christ, l'auteur du quatrième évangile l'est certes, au premier chef. Seul, à la dernière Cène, il a reposé sur la poitrine du Maître (1). Ce qu'il annonce, il déclare — dans une épître dont on ne s'avisera guère de lui contester la paternité, tant elle porte sa marque personnelle — l'avoir vu de ses yeux et touché de ses mains (2). Néanmoins, entre les témoins immédiats du Christ, il se distingue par le don de s'élever au-dessus des réalités sensibles et de leur perception immédiate, pour atteindre le fond du mystère spirituel. Les premiers lecteurs de nos évangiles ont été frappés de cette différence. Le symbolisme, reçu dès le second siècle de notre ère, qui montre dans les quatre animaux de la vision d'Ezéchiel la figure de nos quatre évangélistes, n'hésita point sur l'attribution de l'aigle à saint Jean. Jean eut ce privilège singulier de fixer l'être divin, non par

(1) Ioan., XXI, 20, 24.

(2) I Ioan., I, 1.

je ne sais quelle fantaisie de poète ou d'artiste créateur, mais par la concentration des lumières de son intelligence et des feux de son amour sur l'image empreinte en traits ineffaçables au fond de son cœur. Plus d'un demi-siècle après le Christ, il raconte le Christ, tel que le Christ lui apparaît dans son cadre palestinien, dans l'intimité des douze ; mais au cachet de choses vécues, qui lui est commun avec les autres témoins de l'Évangile, il joint le charme recueilli de mémoires strictement personnels, fruit d'une élaboration fidèle et délicieuse.

Le récit de Jean ne fait presque jamais double emploi avec les récits parallèles des trois synoptiques ; d'autant qu'il apporte des révélations d'une essence plus relevée. Aussi perdrait-il quelque chose de son prix à être constamment fondu dans leur unité. « Restait de le dresser au second plan et pour ainsi dire en profondeur, d'y trouver les inspirations qu'on peut attendre d'un écrit où un disciple, un ami personnel du Maître a livré sa pensée définitive, a réuni et expliqué ceux de ses souvenirs qu'il croyait les plus propres à communiquer la foi en Jésus, l'intelligence et l'amour de Jésus (1). »

(1) Léonce de Grandmaison, article *Jésus-Christ* dans *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique*, t. II, col. 1310.

Évangile de la lumière et de la vie, dirions-nous volontiers, pour résumer en deux mots, qu'il ramène sans cesse, le fond de son enseignement.

I

Ce n'était pas une idée absolument inédite que celle du Dieu vivant et vivifiant. Donner la vie et la reprendre est une prérogative divine. Déjà pour les écrivains de l'Ancien Testament, le Créateur, qui a soufflé à la face du premier homme un souffle de vie (1), dispose souverainement de la vie et de la mort, il envoie aux enfers et il en ramène. Iahvé est le Dieu vivant (2) : l'apôtre saint Pierre rattachait à cette appellation expressive la confession de sa foi au Maître (3) : « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. » C'est la vie éternelle que cherchait le scribe à qui Jésus demanda (4) : « Que lit-on dans la Loi? » Et après que cet homme eut mentionné les deux préceptes essentiels de l'amour de Dieu et du prochain, « Bien, dit Jésus, faites cela et vous vivrez. » Dans une autre circonstance, par devant les Sadducéens

(1) Gen., II, 7.

(2) Deut., xxxiii, 39 ; I Reg., II, 6 ; Tob., xiii, 2.

(3) Matt., xvi, 16.

(4) Luc., x, 25-30.

qui n'iaient la résurrection des morts, il revendique pour le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob le titre de Dieu des vivants (1), « car tous vivent devant Lui ».

Mais la catégorie de la vie, rattachée spécialement à la personne du Verbe incarné avec celle de lumière, occupe dans le quatrième évangile une place centrale, et ceci est réellement nouveau. L'influence vivifiante exercée par le Christ sur les siens et qui, des profondeurs de la divinité, fait incessamment jaillir le salut, n'avait pas encore trouvé une expression aussi complète et aussi ferme. Pour en donner le sentiment très net, il suffira de détacher quelques versets du prologue (2) :

Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu et le Verbe était Dieu...

En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes. Et la lumière brille dans les ténèbres, et les ténèbres n'ont pas eu de prise sur elle.

... Il était la vraie lumière, qui éclaire tout homme, venant en ce monde. Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a pas connu. Il vint chez lui, et les siens ne le reçurent pas. Mais tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom, qui sont nés non du sang ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu. Et le

(1) Luc., xx, 38.

(2) Ioan., I, 1, 4-5, 9-14, 16-18.

Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, gloire telle qu'un fils unique en reçoit de son père, plein de grâce et de vérité...

Nous avons tous reçu de sa plénitude, et grâce pour grâce : car la loi a été donnée par Moïse, mais la grâce et la vérité nous sont venues par Jésus-Christ. Nul n'a jamais vu Dieu ; le Fils unique Dieu, qui est au sein du Père, lui l'a fait connaître.

La vie, la lumière, la vérité : dès sa première page, saint Jean nous met en présence de ces choses divines qui ne font qu'un, car, sans lumière, pas de vérité pour les intelligences ; sans vérité, pas de vie non plus pour les âmes. Et nous apprenons que tous ces biens, la vie, la lumière, la vérité, nous sont venus du sein de Dieu ; car nous n'y pouvions atteindre par nos propres forces. Il appartenait à Celui qui vit au sein du Père et qui dispense à qui lui plaît la vie, la lumière, la vérité, de nous en faire part. Il est venu dans son héritage, parmi les siens ; il n'a établi le règne de la vie, de la lumière, de la vérité, que pour ceux qu'il a trouvés disposés à le recevoir ; les autres appartiennent aux ténèbres et à la mort. Mais ceux-là sont enfants de Dieu, qui l'ont reçu et participent à sa plénitude.

Cette plénitude que Jésus possède, et dont il fait part à ceux qui croient en son nom, c'est la plénitude de l'Esprit vivifiant. La scène du bap-

tême dans le Jourdain consacre ce rôle, et toute la suite du même Évangile en montre le développement.

Ici, écoutons encore une fois le grand témoin du Christ, Jean le précurseur : nous lui devons de saisir à son point de départ, dans une manifestation sensible, cette action profonde de l'Esprit, en quoi consiste tout le travail de Dieu sur les âmes. Après le baptême du Seigneur dans le Jourdain, Jean déclara (1) : « J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe et se reposer sur lui. Et je ne le connaissais pas ; mais Celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau, Celui-là m'a dit : « Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et se reposer, c'est lui qui baptise dans l'Esprit-Saint. » Et j'ai vu, et j'ai rendu témoignage qu'il est le Fils de Dieu. » Ce qui venait de se passer au bord du Jourdain, est pour nous doctrine en acte. Assurément, la plénitude de l'Esprit était en Jésus dès le commencement ; cette manifestation nouvelle ne pouvait avoir qu'un but : attirer nos regards sur la personne de Jésus, comme sur le principe de toute sanctification. Par le baptême chrétien, la grâce de l'Esprit, que le Père lui donne sans mesure, va se répandre, comme par une infinité de canaux, sur tous ceux qui accéderont à la foi. Par là ils deviendront

(1) Ioan., 1, 32-34.

enfants de Dieu, frères puînés de Jésus-Christ, candidats au royaume des cieux.

Mais comment éveiller à une espérance si nouvelle des âmes non préparées ? La suite du même évangile nous montre à l'œuvre la divine pédagogie du Maître.

La première éducation que nous le voyons ébaucher est celle d'un Juif de marque, le pharisien Nicodème, membre du sanhédrin (1). Témoin des miracles de Jésus, il s'est rendu loyalement à l'évidence, non pas, sans doute, au point de s'attacher publiquement au Galiléen, mais assez pour reconnaître en lui un docteur envoyé de Dieu. Il vient le trouver de nuit et prend devant lui une attitude de disciple. A cette âme de bonne volonté, Jésus propose d'emblée la condition essentielle du salut : « En vérité, en vérité, je te le dis, à moins de naître, nul ne peut voir le royaume de Dieu. » Imaginez la stupeur de ce maître en Israël : Jésus accepte simplement le rôle de docteur, mais sa première leçon est déconcertante, et la réponse du disciple témoigne d'une complète inintelligence : « Comment un homme âgé peut-il naître ? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère pour naître une seconde fois ? » Jésus répète la leçon avec un calme inflexible ; seulement,

(1) Ioan., III, 1-16.

il y ajoute deux précisions : l'une concerne l'instrument matériel de cette seconde naissance, l'autre son principe spirituel : « En vérité, en vérité, je te le dis, à moins de naître de l'eau et de l'Esprit, nul ne peut entrer au royaume des cieux. » Et par égard pour la droiture du catéchumène, il explique, en recourant à une analogie matérielle, l'opération de l'Esprit : « Ce qui est né de la chair, est chair ; ce qui est né de l'Esprit, est esprit. Ne t'étonne pas de m'entendre dire : Il vous faut naître. L'Esprit souffle où il veut, et tu entends sa voix, mais tu ignores d'où il vient et où il va : ainsi en est-il de quiconque est né de l'Esprit. » Il y a dans ces paroles la révélation d'un monde, d'un monde mystérieux. Nicodème entend vaguement que les candidats au royaume de Dieu doivent inaugurer une nouvelle vie ; que la condition de cette nouvelle vie est une nouvelle naissance ; que cette nouvelle naissance est mise en relation avec le rite baptismal, ce rite que Jean, fils de Zacharie, employait au bord du Jourdain en prêchant la pénitence, et que, dans l'accomplissement de ce rite, intervient une opération d'un autre ordre, indéfinissable, insaisissable, comme l'opération du vent qui passe et ne laisse nulle trace de son passage. Ces idées, entrevues mais non comprises, provoquent une nouvelle question : « Et comment

cela peut-il se faire ? » Jésus l'attendait là. Il va lui ouvrir les yeux sur l'insuffisance des notions dont il a vécu jusqu'ici et sur l'hétéronomie irréductible de deux mondes, celui de la chair et des sens, où sa pensée se meut, et celui de l'Esprit. « Quoi ! tu es maître en Israël et tu ignores cela ? En vérité, en vérité, je te le dis, nous parlons de ce que nous connaissons et nous attestons ce que nous avons vu ; et vous ne recevez pas notre témoignage. Si vous ne me croyez pas quand je vous parle des choses de la terre, comment me croirez-vous quand je vous parlerai des choses du ciel ? » Le reproche portait coup. De fait, l'idée de l'opération de l'Esprit n'était pas inédite pour les Juifs, et Jésus aurait pu accabler son interlocuteur sous le poids des textes de l'Ancien Testament, lui rappeler, par exemple, ces textes d'Isaïe (1) :

Un rameau sortira de la tige de Jessé,
Un rejeton poussera de ses racines.
Sur lui reposera l'Esprit de Iahvé,
Esprit de sagesse et d'intelligence,
Esprit de conseil et de force,
Esprit de connaissance et de crainte de Iahvé.

Et encore (2) :

(1) Is., II, 1-3.

(2) Is., LXI, 1-2.

L'Esprit du Seigneur est sur moi,
 Parce qu'il m'a consacré par son onction
 Pour évangéliser les pauvres,
 Il m'a envoyé pour prêcher aux captifs la délivrance
 Et aux aveugles le bienfait de la vue,
 Rendre la liberté aux opprimés,
 Publier l'année de grâce du Seigneur.

Il aurait même pu lui montrer dans l'Esprit
 le principe d'une nouvelle naissance, en lui
 citant le psaume (1) :

O Dieu, crée en moi un cœur pur,
 Et renouvelle au dedans de moi un esprit ferme.

ou bien encore Ezéchiel (2) :

Je vous donnerai un cœur nouveau et je mettrai au
 dedans de vous un esprit nouveau ; j'ôterai de votre
 chair le cœur de pierre et je vous donnerai un cœur
 de chair. Je mettrai au dedans de vous mon Esprit et
 je ferai que vous suivrez mes ordonnances, que vous
 observerez mes lois et les pratiquerez.

Ces textes, et d'autres encore, que Nicodème
 avait lus sans les bien comprendre, Jésus aurait
 pu s'en prévaloir pour l'accabler.

Il ne l'accable pas, il ne redouble pas le coup,
 voyant le disciple assez confondu par la hau-
 teur de l'enseignement ; mais il profite de cette

(1) Ps., L, 12.

(2) Ez., XXXVI, 26-27.

disposition pour poser simplement, souverainement son autorité, et du même coup élever les yeux de cet homme jusqu'à des sommets entièrement insoupçonnés de lui. Car Nicodème a devant lui une lumière plus vive que celle des prophètes : Jésus parle de ce qu'il connaît ; il témoigne de ce qu'il voit, car il habite ces sommets, cette gloire ; il est là chez lui, et voilà ce qu'il faut d'abord comprendre si l'on se met à son école. Il annonce les choses du ciel. Et il poursuit : « Nul n'est monté au ciel, hormis Celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme. Et comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, ainsi faut-il que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle. En effet, Dieu a aimé le monde jusqu'à donner son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle... » Ce don de la vie éternelle est le but assigné à l'activité de l'Esprit, la consommation de la vie nouvelle offerte par Jésus au croyant ; et c'était pour en rapporter ici-bas les prémices à ceux qui consentiraient à renaître, que Jésus était apparu sur terre. Ses paroles et ses œuvres, marquées du sceau de la divinité, tendaient à provoquer cette renaissance.

Il y avait là pour un pharisien, même droit, beaucoup de lumière, beaucoup de nouveauté ; sans doute, l'assimilation ne se fit pas en un

jour; néanmoins, à la longue, Nicodème devait vérifier en sa personne les paroles par lesquelles Jésus conclut l'entretien : « Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour procurer le salut du monde... La lumière est venue dans le monde, et les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises : quiconque fait le mal, hait la lumière et ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient découvertes ; mais celui qui fait la vérité vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, comme elles sont faites en Dieu. » Nicodème ne s'était pas en vain approché de la lumière et de la vie ; les glaces de son pharisaïsme allaient peu à peu se fondre et l'aube de l'espérance chrétienne monter dans son âme. Il le prouvera un jour en osant dire à la face du sanhédrin (1) : « Est-ce que notre Loi permet de juger un homme sans l'avoir entendu et sans être fixé sur son compte ? » Il le prouvera mieux encore au Calvaire, par sa hardiesse et sa piété pour la sépulture du Seigneur (2).

Voici maintenant une conquête fort différente de la précédente. Au lieu d'un Juif de

(1) Ioan., VII, 51.

(2) Ioan., XIX, 39.

marque, ce n'est qu'une paysanne, et pas même une paysanne juive : une Samaritaine (1), appartenant à un petit clan fermé, tenu par un schisme séculaire à l'écart du peuple juif, qui ne lui épargnait pas les mépris. La Providence, en conduisant cette femme au bord du puits de Jacob pour y entendre la parole du Maître, avait tout disposé en vue de rendre la leçon aussi complète que possible et de l'adapter aux dispositions de son âme.

Ce fut Jésus qui ouvrit l'entretien : « Donnez-moi à boire. » Jésus était fatigué d'une longue marche, c'était vers midi, la demande n'avait rien que de naturel. Mais la curiosité féminine ne laissa pas échapper l'occasion d'un plus long discours : « Comment, vous qui êtes Juif, me demandez-vous à boire, à moi Samaritaine ? — Si vous connaissiez le don de Dieu, dit Jésus, et si vous saviez qui est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire, vous-même lui auriez demandé à boire et il vous aurait donné de l'eau vive. » La métaphore était parlante pour les Juifs, accoutumés à lire chez Isaïe, par exemple (2) : « Ils n'auront pas faim ni soif., car celui qui a pitié d'eux sera leur guide et les conduira aux eaux jaillissantes. » Elle n'était

(1) Ioan., iv.

(2) Is., XLIX, 10 ; XII, 3.

pas même dépourvue de sens pour les Samaritains, qui ne lisaient pas les prophètes, mais s'en tenaient aux cinq livres de Moïse : cette femme avait pu entendre à la synagogue de Samarie le récit de l'Exode et les murmures du peuple mourant de soif dans le désert, sommant Moïse de lui venir en aide (1) ; elle devait connaître le miracle de l'eau jaillissant du rocher, de ce rocher qui figure le Christ. Mais il semble que rien de tel ne lui vint en pensée ; car elle ne trouve qu'une réponse fort terre à terre : « Seigneur, vous n'avez pas de quoi puiser, et le puits est profond ; d'où donc avez-vous cette eau vive ? Êtes-vous plus grand que notre père Jacob, qui nous donna ce puits, et en but lui-même, ainsi que ses fils et leurs troupeaux ? » D'un mot, Jésus va la relever jusqu'au ciel : « Quiconque boit de cette eau, aura encore soif ; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura plus jamais soif : l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source d'eau jaillissant en vie éternelle. » A cette femme, comme à Nicodème, est proposé le don de la vie éternelle ; l'enseignement est le même, encore que revêtu d'une autre image biblique. Personnellement, Jésus est la source de ce don ; il le fait entendre au sanhédriste en des termes qui

(1) Ex., xvii ; Num., xx :

ne dépassaient pas la portée d'un sanhédriste ; à la paysanne, par une comparaison familière et prise des circonstances mêmes. Elle, de réclamer aussitôt ce breuvage qui la dispensera de revenir puiser à la fontaine. Mais Jésus détourne l'entretien et l'amène à découvrir le désordre de sa vie ; lui-même complète la confession ébauchée, donnant ainsi la preuve de son omniscience. C'est donc un prophète : émerveillée, cette femme s'empresse de l'interroger sur les questions pendantes entre Juifs et Samaritains, et désignant le mont Garizim : « Nos pères ont adoré sur cette montagne, et vous dites que c'est à Jérusalem qu'il faut adorer. » La réponse du Sauveur tranchera, en passant, le litige et affirmera le droit permanent de Juda, seul héritier des promesses ; mais surtout elle annoncera l'avènement d'une économie nouvelle, devant laquelle Juifs et Samaritains à la fois doivent abdiquer leurs prétentions et saluer la présence des vrais biens messianiques. « Femme, croyez-moi, l'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne ni à Jérusalem que vous adorerez le Père. Vous adorez ce que vous ne connaissez pas ; nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs. Mais l'heure vient, elle est déjà venue où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et vérité ; car le Père cherche de tels adorateurs.

Dieu est esprit; et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et vérité. » Formule précise, qui condense toutes les exigences de la Loi nouvelle. La Samaritaine est loin d'en pénétrer tout le sens; par contre, elle se sent comprise, et elle en profite pour introduire la question qui occupait alors tous les esprits: « Je sais que le Messie vient; quand il sera venu, il nous instruira de toutes choses. — C'est moi qui vous parle », dit Jésus.

En quelques instants, elle venait d'entrevoir et le mystère de la vie éternelle et la loi de l'Esprit et la personne du Christ. L'Évangile nous dit que, laissant là sa cruche, elle s'en fut en ville, disant à qui voulait l'entendre: « Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait; ne serait-ce point le Christ? » Et sa prédication ne fut pas stérile: beaucoup, parmi les Samaritains, crurent au Sauveur du monde. Jésus venait d'apparaître à cette race humiliée, comme celui qu'avait appelé sa longue espérance, et qui d'emblée la comblait.

Nicodème, la Samaritaine, étaient, pour l'évangélisation, des sujets de choix.

Les foules juives montrèrent généralement moins d'enthousiasme et moins de droiture. A quelque temps de là, Jésus était à Jérusalem, à l'occasion de la Pâque, et guérissait le malade de la piscine probatique. C'était un jour de

sabbat, et les haines juives se déchaînèrent contre le violateur de la Loi divine. Jésus en prit occasion de revendiquer le droit de commander à la vie, qui est le droit de son Père (1). « En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même, mais seulement ce qu'il voit faire à son Père... Comme le Père ressuscite les morts et donne la vie, ainsi le Fils donne la vie à qui il veut... En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et croit à Celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et n'encourt pas de condamnation, mais il est passé de la mort à la vie. En vérité, en vérité, je vous le dis, l'heure vient, elle est venue où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'entendront, vivront. Car, comme le Père a en soi la vie, ainsi a-t-il donné au Fils d'avoir la vie en soi. Et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est le Fils de l'homme. Ne vous en étonnez pas, car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix et sortiront, ceux qui auront fait le bien, pour la résurrection de la vie, ceux qui auront fait le mal, pour la résurrection du jugement.. » Et attaquant de front le parti pris d'incrédulité (2) :

(1) Ioan., v, 19-21 ; 24-29.

(2) Ioan., v, 39-40.

« Vous scrutez les Écritures, parce que vous pensez trouver en elles la vie éternelle ; or, ce sont elles qui rendent témoignage de moi, et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie. »

En associant l'idée de vie spirituelle à celle de vie corporelle et revendiquant pour son Père un droit souverain sur l'une comme sur l'autre, Jésus s'efforçait d'élever ses auditeurs à la conception des œuvres de l'Esprit ; mais il se heurtait perpétuellement à leur sens charnel. Ce n'est qu'en multipliant les prodiges et en forçant l'attention de s'attacher aux signes divins de sa mission, qu'il pourra l'imposer à plusieurs.

La foule qui l'avait suivi au delà de la mer de Tibériade et avait bénéficié du miracle de la multiplication des pains, devait être particulièrement disposée à accueillir une parole d'en haut. Le lendemain, cette même foule retrouve Jésus à Capharnaüm, où il était venu de nuit en marchant sur les eaux ; et elle l'interroge (1) : « Rabbi, quand êtes-vous venu ici ? » — Jésus répond : « En vérité, en vérité, je vous le dis, vous me cherchez, non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé des pains et avez été rassasiés. Travaillez, non en vue d'une nourriture périssable, mais de la

(1) Ioan., VI, 25 *sqq.*

nourriture qui demeure pour la vie éternelle et que le Fils de l'homme vous donnera : car le Père, Dieu, l'a marqué d'un sceau. » La foule reprit : « Mais comment faire pour travailler aux œuvres de Dieu ? — L'œuvre de Dieu, c'est de croire à Celui qu'il a envoyé. » Et comme on lui demandait un signe, en rappelant la manne que les anciens avaient mangée au désert : « En vérité, en vérité, je vous le dis, ce n'est pas Moïse qui vous a donné le pain du ciel, c'est mon Père qui donne le vrai pain du ciel : le pain de Dieu est celui qui descend du ciel et donne la vie au monde. » Remarquez le parallélisme de ce langage avec celui tenu à la Samaritaine ; la réponse est aussi toute semblable (1) : « Seigneur, donnez-nous toujours de ce pain. » Alors Jésus (2) : « Je suis le pain de vie ; celui qui vient à moi n'aura plus faim et celui qui croit en moi n'aura plus jamais soif. Mais je vous l'ai dit : Vous m'avez vu et vous ne croyez pas. Tout ce que me donne le Père, viendra à moi, et celui qui vient à moi, je ne le rejeterai pas, car je suis descendu du ciel non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de Celui qui m'a envoyé. Or, la volonté de Celui qui m'a envoyé, est que je ne laisse périr pour lui rien

(1) Ioan., vi, 34.

(2) Ioan., vi, 35-40.

de ce qu'il m'a donné, mais que je le ressuscite au dernier jour. Car c'est la volonté de mon Père que quiconque voit le Fils et croit en lui, ait la vie éternelle, et que je le ressuscite au dernier jour... »

Ces paroles soulevèrent des murmures. Comme déjà Nazareth, la patrie de Jésus, avait protesté lorsqu'il expliqua, de sa propre personne, les oracles d'Isaïe, Capharnaüm à son tour se révolta (1) : « N'est-ce point Jésus, fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère ?... » Mais lui, sans s'arrêter à leurs critiques (2) : « Je suis le pain vivant descendu du ciel ; si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde. »

La suite de ce discours établit la solidarité la plus étroite entre la personne de Jésus et l'espérance de la vie éternelle ; de plus, elle pose un fondement pour l'institution de la sainte Eucharistie, gage de cette vie éternelle. Dures paroles pour le sens charnel des Juifs ; plusieurs, même parmi les disciples, se scandalisèrent. Jésus insiste encore (3) : « Cela vous scandalise ? Et quand vous verrez le Fils de l'homme monter

(1) Ioan., VI, 42.

(2) Ioan., VI, 51.

(3) Ioan., VI, 61-63.

où il était précédemment? C'est l'Esprit qui vivifie; la chair ne sert de rien; les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie... » Comme plusieurs s'éloignaient de lui, Jésus se tourne vers les douze (1) : « Et vous, allez-vous aussi me quitter? » Simon Pierre, selon sa coutume, répondit pour tous : « Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle. Nous avons cru et nous savons que vous êtes le Saint de Dieu. » Donc ceux-là du moins avaient établi leur espérance sur le roc d'une foi inébranlable à la puissance de l'Esprit opérant en Jésus pour la vie éternelle. Cette foi et cette espérance étaient le charme qui les enchaînait à Jésus, en dépit de toutes les contradictions.

A l'automne suivant, nous retrouvons Jésus à Jérusalem pour la fête des Tabernacles. Parmi les rites traditionnels de cette fête, il y en avait un que la piété juive mettait naturellement en relation avec plusieurs oracles d'Isaïe, d'Ezéchiel, de Zacharie et de Joël. Chacun des sept jours que durait la solennité, un prêtre allait puiser de l'eau à la piscine de Siloé; il l'apportait dans le temple au son des cantiques et des trompettes, pour être répandue sur l'autel des holocaustes. On répétait (2) : « Vous puiserez

(1) Ioan., VI, 68-69.

(2) Is., XII, 3.

des eaux avec joie aux sources du salut. » Jésus, arrivé au milieu de la semaine, parut dans le temple et y enseigna. Le huitième jour, qui était le plus solennel, il se présenta encore et dit à haute voix (1) : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. Celui qui croit en moi, de son sein couleront des fleuves d'eau vive, selon l'Écriture. » Saint Jean fait observer qu'il entendait par là le don de l'Esprit, destiné à ceux qui croiraient en son nom. Car la grande effusion de l'Esprit était réservée aux temps qui suivraient la glorification du Seigneur. Or, en l'entendant, la foule se partageait. Les uns disaient : « C'est vraiment le prophète. C'est le Christ. » D'autres protestaient : « N'est-ce pas un Galiléen ? Rien de bon peut-il venir de Galilée ? Le Christ ne doit-il pas naître à Bethléem de Judée ? » D'autres, que la grâce de l'Esprit avait touchés, le défendaient, disant : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme. »

Pleinement résigné à être, devant une génération aveugle, la lumière qui luit dans les ténèbres, Jésus ne se lasse pas d'affirmer qu'il donne la vie. A un groupe de pharisiens, sur le parvis du trésor, il déclare (2) : « Je suis la lumière du monde. Qui me suit, ne marchera pas dans les

(1) Ioan., VII, 37-39.

(2) Ioan., VIII, 12.

ténèbres, mais aura la lumière de vie. » On se récrie ; il insiste (1) : « Vous ne connaissez ni moi, ni mon Père ; si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père... Vous êtes d'en bas, je suis d'en haut. Vous êtes de ce monde ; je ne suis pas de ce monde ; je vous ai dit que vous mourrez dans vos péchés, et cela, pour n'avoir pas cru en moi. » Et encore (2) : « Si quelqu'un garde ma parole, il ne verra jamais la mort. »

Ces paroles firent scandale, et saint Jean nous montre les Juifs s'armant déjà de pierres pour châtier l'audace du blasphémateur. Qu'avait-il donc fait ? Il avait affirmé le mystère de cette vie qui lui est commune avec son Père et qu'il est venu apporter au monde. C'est le même mystère qu'il avait fait accepter des disciples et qui, d'après saint Matthieu et saint Luc, lui suggérait cette exclamation (3) : « Je vous bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, parce que vous avez caché ces choses aux sages et aux habiles et les avez révélées aux petits. Oui, Père, parce que tel fut votre bon plaisir. Toutes choses m'ont été données par mon Père ; nul ne connaît le Fils, si ce n'est le Père, et nul ne connaît le Père, si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils a

(1) Ioan., VIII, 19, 23-24.

(2) Ioan., VIII, 51.

(3) Matt., XI, 25-27 ; cf. Luc., X, 21-22.

voulu le révéler. » Ici, la tradition synoptique confirme la véracité du quatrième évangile : ce filon joannique, rencontré en saint Matthieu et en saint Luc, a, depuis longtemps, frappé les regards des commentateurs, comme un des plus notables indices de l'identité du modèle que les quatre évangélistes copient diversement. C'est pour tous que rayonnait la lumière du monde.

Le miracle éclatant de la vue rendue à l'aveugle-né (1), devenu, par la perfidie de quelques meneurs, le signal d'une nouvelle explosion de haine, lui donne l'occasion de s'affirmer comme le bon pasteur qui ne peut se désintéresser des brebis confiées à ses soins (2) : « Je suis venu leur donner la vie et l'abondance... Mes brebis entendent ma voix, je les connais et elles me suivent ; je leur donne la vie éternelle, et nul ne les arrachera de ma main. » Et, calme, il découvre la source de cette vie (3) : « Mon Père, qui me les a données, est plus grand que tous, et nul ne les peut ravir de la main de mon Père. Mon Père et moi, nous sommes un. » Voilà pourquoi l'espérance chrétienne est indéfectible : elle a pour garantie la parole du Fils, qui est aussi celle du Père, elle repose entre leurs mains toutes-puissantes.

(1) Ioan., ix.

(2) Ioan., x, 10, 27-28.

(3) Ioan., x, 29-30.

Dans le petit cercle intime de Béthanie, Jésus adresse à Marthe, sœur de Lazare, une de ses paroles les plus pénétrantes. Marthe pleurait son frère, et, dans sa confiance en Jésus, elle osa dire (1) : « Seigneur, si vous aviez été là, il ne serait pas mort ! Mais encore maintenant, je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous le donnera. » Jésus répond : « Votre frère ressuscitera. — Je le sais, dit Marthe, il ressuscitera quand tous ressusciteront au dernier jour. » Alors Jésus : « Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra, et quiconque vit et croit en moi, ne mourra pas éternellement. » Par ces paroles, il opérait la synthèse de ce double pouvoir sur la vie du corps et sur celle de l'âme, qui est un attribut de sa souveraineté ; il affirmait les harmonies mystérieuses de ces deux mondes qui relèvent également de lui, et se préparait à donner, par un exemple éclatant de résurrection corporelle, un gage tangible de son pouvoir pour la résurrection spirituelle et la vie éternelle des âmes. Lazare arraché au tombeau est, dans la tradition de l'Église, un des principaux symboles du pécheur rendu à la vie de la grâce. Plusieurs entendirent cette leçon, mais non pas tous : car le mystère

(1) Ioan., XI, 21-26.

de la vie a des profondeurs que pénètrent seules les âmes de bonne volonté.

Ces profondeurs, avant de les illuminer par sa mort, Jésus les avait signalées à ceux qui voulaient l'entendre, et d'abord aux enfants d'Israël ; mais quelquefois à d'autres encore. On vient lui dire qu'un groupe de Gentils est là et désire le voir. A leur curiosité, il réservait de graves avis (1) : « En vérité, en vérité je vous le dis, si le grain de blé qui tombe en terre ne meurt, il reste seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. Celui qui aime son âme, la perd, et celui qui hait son âme en ce monde, la gardera pour la vie éternelle. Si quelqu'un veut me servir, qu'il me suive, et que, là où je serai, soit aussi mon serviteur : si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera... Voici venir le jugement de ce monde ; le prince de ce monde sera jeté dehors. Et moi, quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi... La lumière est pour encore un peu de temps au milieu de vous : marchez, tandis que vous avez la lumière, de peur d'être surpris par les ténèbres. Qui marche dans les ténèbres, ne sait où il va. Tandis que vous avez la lumière, croyez à la lumière, pour être enfants de lumière... »

Quelques jours encore, et la lumière s'éclip-

(1) Ioan., XII, 24-26, 31-32, 35-36.

sera au tombeau. Mais bientôt elle recommencera de briller, et les enfants de lumière la reconnaîtront.

II

Dans l'enseignement qu'il donnait aux foules, comme dans ses entretiens particuliers avec Nicodème ou avec la Samaritaine, Jésus s'attachait principalement à éveiller l'idée de la vie spirituelle, à faire comprendre sa nécessité pour les individus, à en indiquer les lois. Une autre série d'enseignements était réservée aux Apôtres : elle concerne la vie sociale de l'Église. Il faut en recueillir les éléments dans les dernières paroles adressées par Jésus aux siens.

Le discours après la Cène est tout pénétré de l'idée de la vie apportée par Jésus au monde, de cette vie dont lui-même est la source jaillissante ; vie qui s'épanche du sein du Père sur ses vrais disciples et dont l'Esprit demeurera le principe actif, après que lui-même aura disparu (1).

Je vous donne un précepte nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés, c'est de vous aimer les uns les autres. A ce signe on reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres.

(1) Ioan., XIII, 34-35.

Par là, en effet, les disciples demeureront dans l'unité du Christ et auront part à sa vie.

Je suis la voie, la vérité et la vie (1) : nul ne vient à mon Père, sinon par moi.

En effet, le Verbe incarné est ici-bas la forme visible du Père, sa manifestation adaptée à la portée de nos yeux mortels ; on tend vers le Père, dans la mesure où l'on s'attache à Jésus-Christ. D'autant que les paroles et les œuvres du Christ sont les paroles et les œuvres du Père (2).

Celui qui garde mes commandements et les observe, c'est celui-là qui m'aime : et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et je viendrai à lui et me manifesterai à lui...

Je suis la vraie vigne et mon Père est le vigneron. Tout sarment qui en moi ne porte pas de fruit, il le retranche, et tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde pour qu'il porte plus de fruit. Vous êtes déjà purs, à cause de la parole que je vous ai fait entendre ; demeurez en moi et moi en vous. Comme le sarment ne peut porter de fruit de lui-même s'il ne demeure dans la vigne, ainsi n'en pouvez-vous porter si vous ne demeurez en moi. Je suis la vigne et vous les sarments. Celui qui demeure en moi et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit : sans moi vous ne pouvez rien...

(1) Ioan., XIV, 6.

(2) Ioan., XIV, 21 ; XV, 1-5.

Telle est la loi de l'immanence des rameaux de l'arbre : nous la retrouverons en saint Paul, mais elle remonte plus haut : saint Jean la rapporte comme un écho du propre enseignement du Verbe incarné. L'impuissance absolue du rameau, séparé du tronc et privé de la sève, à fructifier, est l'image de l'impuissance de tout homme, séparé de l'unique médiateur Jésus-Christ, à poser aucun acte salutaire. L'affirmation initiale du quatrième évangile : « Nous avons tout reçu de sa plénitude », reçoit ici un commentaire précis et pratique : toute la doctrine de la grâce y est en germe, avec la condamnation de tous les naturalismes, pélagien et autres.

L'unité de vie dans le Christ est le fondement où s'appuie le précepte de l'amour fraternel, qualifié par Jésus même de précepte nouveau et destiné à régénérer la société humaine. La personnalité du Christ se prolonge dans les hommes qui ont adhéré à lui par la foi et l'amour ; tous ne forment avec lui qu'une famille, dont il est le chef. Les relations familiales étaient supposées dans cette prière au Père céleste, que le discours sur la montagne présente comme la prière propre du chrétien (1) ; le code promulgué dès lors par Jésus ne manquait pas

(1) Matt., vi, 9-13.

de grandes nouveautés, à commencer par le pardon des injures et l'amour des ennemis. Cependant, il restait quelque chose à faire pour dégager le mystère de cette vie divine communiquée aux hommes. A l'heure des suprêmes révélations, Jean a recueilli ce trait. Non content d'avoir fixé dans son évangile le foyer d'où la vie rayonne, il reviendra maintes fois dans son épître sur l'amour fraternel, comme sur le grand enseignement du Seigneur (1) :

Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères. Celui qui n'aime pas, demeure dans la mort. Quiconque hait son frère est homicide, et vous savez que nul homicide n'a la vie éternelle demeurant en lui. Nous avons reconnu l'amour à ce signe qu'il (Jésus) a donné sa vie pour nous ; et nous aussi devons donner nos vies pour nos frères... Celui qui n'aime pas, ne connaît pas Dieu, car Dieu est amour. La preuve de l'amour de Dieu pour nous, c'est qu'il a envoyé son Fils en ce monde, pour nous faire vivre par lui. Voilà l'amour : ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais lui qui nous a aimés et a envoyé son Fils comme victime de propitiation pour nos péchés. Bien-aimés, si Dieu nous a tant aimés, nous aussi devons nous aimer les uns les autres. Jamais personne n'a vu Dieu ; si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous et son amour est parfait en nous. A ce signe nous reconnaissons que nous demeurons en lui et lui en nous, c'est qu'il nous a donné de son Esprit. Et

(1) I Ioan., III, 14-15 ; IV, 8-14.

nous avons vu et nous attestons que le Père a envoyé son Fils Sauveur du monde...

Mais le Fils ne devait pas rester toujours au milieu des siens, centre vivant du groupe fidèle : Jésus annonce que l'Esprit saint recueillera l'héritage de son influence active pour le salut (1) :

Je prierai le Père et il vous donnera un autre Paraclet pour être avec vous à jamais, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit ni ne le connaît ; mais vous le connaissez, car il demeure parmi vous, il sera en vous. Je ne vous laisserai pas orphelins, je viendrai à vous...

Le Paraclet, Esprit de vérité, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit...

Quand viendra le Paraclet, que je vous enverrai du sein du Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi. Et vous aussi, rendez témoignage, parce que vous êtes avec moi depuis le commencement.

Il vous est bon que je m'en aille : car si je ne m'en vais, le Paraclet ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Lorsqu'il viendra, il convaincra le monde quant au péché, quant à la justice et quant au jugement. Quant au péché, parce qu'ils ne croient pas en moi. Quant à la justice, parce que je vais à mon Père et vous ne me verrez plus. Quant au jugement, parce que le prince de ce monde est [déjà] jugé. J'ai

(1) Ioan., XIV, 16-18, 26 ; XV, 26-27 ; XVI, 7-16.

encore beaucoup à vous dire, mais vous ne pouvez pas le porter présentement. Lorsque viendra le Paraclet, l'Esprit de vérité, il vous guidera vers toute vérité : car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu et vous annoncera l'avenir. Il me glorifiera, car il recevra du mien et vous l'enseignera. Tout ce qui est à mon Père est mien. C'est pourquoi j'ai dit qu'il recevra du mien et vous l'annoncera. Encore un peu et vous ne me verrez plus, et encore un peu et vous me verrez.

Le Paraclet, c'est-à-dire le *secourable*, que Jésus se substituera auprès des siens, reprendra en sous-œuvre le travail d'éducation surnaturelle commencé en eux par le Maître, et il ne cessera plus de les assister.

Le nom même que Jésus lui donne, définit ce rôle. Jésus lui-même est un Paraclet : saint Jean l'appelle ainsi dans sa première épître, en disant aux fidèles (1) : « Mes enfants, je vous écris pour que vous ne commettiez pas le péché. Mais si quelqu'un vient à pécher, nous avons un Paraclet près du Père, Jésus-Christ le juste. » Un Paraclet, c'est-à-dire un intercesseur secourable. Le rôle dévolu au Saint-Esprit n'est pas précisément une intercession, mais c'est une suppléance, désirable et nécessaire, à l'action personnelle du Verbe incarné auprès des hommes.

(1) I Ioan., II, 1.

Car le rôle personnel du Verbe incarné ne devait consister qu'à jeter la bonne semence. Après avoir consommé l'œuvre que lui avait confiée son Père, il allait remonter au ciel. La semence déposée par lui dans le sol, destinée à s'épanouir magnifiquement, exigeait l'influence persévérante des forces qui entretiennent la vie. Ce sera l'œuvre de l'Esprit saint, descendu sur l'Église au jour de la Pentecôte.

L'Esprit saint procède du Père, auteur de tout être et de toute vie ; il est un don du Père. Mais il procède également du Fils, car tout ce qui est au Père est également au Fils ; il est également un don du Fils. C'est pourquoi, après avoir dit que le Père enverra l'Esprit saint, Jésus ajoute que lui-même enverra l'Esprit saint du sein du Père. L'Esprit saint ne tient pas seulement du Père, mais du Fils, et il entre dans l'œuvre du Fils pour la conduire à sa perfection. Jésus a en vue l'opération de l'Esprit, quand il ajoute, dans sa prière sacerdotale, couronnement du discours après la Cène (1) :

Père, voici l'heure : glorifiez votre Fils, afin que le Fils vous glorifie, comme vous lui avez donné puissance sur toute chair, afin que, à tous ceux que vous lui avez donnés, il donne la vie éternelle. Or, la vie éternelle,

(1) Ioan., xvii, 1-3, 22-23.

c'est de vous connaître, vous, seul Dieu véritable, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ...

Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un, moi en eux et vous en moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité, et qu'ainsi le monde sache que vous m'avez envoyé et que vous les avez aimés du même amour dont vous m'avez aimé...

Expression singulièrement forte et touchante de la vie en Dieu, qui est le rendez-vous suprême des chrétiens (1).

Un dernier épisode achève de mettre en évidence cette action vivifiante de l'Esprit saint.

Au soir de la résurrection, Jésus-Christ apparaît aux Apôtres réunis dans le Cénacle, et leur dit (2) : « La paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. » Et soufflant sur eux, il ajoute : « Recevez le Saint-Esprit. Ceux dont vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. »

Ces paroles instituaient dans l'Église, à titre permanent, un organisme surnaturel pour la régénération des âmes. On sait déjà que, pour entrer au royaume des cieux, les âmes doivent

(1) Voir Jules Lebreton, *les Origines du dogme de la Trinité*, p. 416 sqq. ; et *passim*. Paris, 1910.

(2) Ioan., xx, 21-23.

vivre de la vie spirituelle, et que la condition de cette vie est la seconde naissance conférée par le baptême. Le bienfait de Dieu et de son Christ ne s'arrête pas là. Autant de fois la vie spirituelle est ruinée par le péché, autant de fois elle peut être restaurée par l'opération de l'Esprit saint. Les Apôtres reçoivent un pouvoir discrétionnaire sur cette opération de l'Esprit saint. En recevant l'Esprit saint, ils sont faits arbitres de la vie et de la mort des âmes. Ce pouvoir, déposé dans l'Église, met le sceau à l'œuvre de Jésus pour la dispensation de la vie surnaturelle ; il autorise chez les fidèles une espérance indéfectible.

Depuis le prologue où l'aigle des évangiles nous introduisait dans les profondeurs de Dieu, jusqu'à cette dernière page où il nous agenouille devant cette source qui, sur terre, jaillit en vie éternelle pour tous les enfants de Dieu, une même idée circule ; idée familière au disciple qui, durant la dernière Cène, avait bu l'eau de l'Évangile à la source même du cœur de Jésus. Ou plutôt, car Jean lui-même doit à Jésus tous les enseignements qu'il transmet avec la fidélité de l'amour, épanchement de l'idée divine, du mystère de cette vie qui est commune au Père, au Fils et au Saint-Esprit et dont la participation, encore incomplète ici-bas mais complète dans le ciel, est le but suprême proposé par le

Maître à l'espérance chrétienne. Saint Jean ne prêchait pas autre chose, dans cette épître brûlante où il essaye de faire passer quelque chose de ses souvenirs, de ses transports et de son ardente passion pour l'unique Sauveur des hommes (1).

Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et ce que nos mains ont touché concernant le Verbe de vie — car la vie s'est manifestée, nous l'avons vue et lui rendons témoignage, nous vous annonçons la Vie éternelle qui était dans le sein du Père et nous est apparue, — ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi soyez en communion avec nous et que notre communion soit avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ.

Et après avoir affirmé que Dieu est, par identité, lumière, et qu'il n'y a pas d'ombre en lui, après avoir encore revendiqué les droits de la charité fraternelle et réédité le « précepte nouveau » du Maître, après avoir exhorté les fidèles à demeurer dans le Père et dans le Fils pour avoir part aux fruits de la promesse, à la vie éternelle, après avoir décrit la justice et l'amour fraternel comme le caractère des enfants de Dieu et comme la vie, l'iniquité

(1) I Ioan., I, 1-3.

et la haine comme le caractère des enfants du démon et comme une mort, après avoir promis à celui qui garde les commandements le don de l'Esprit divin, gage de l'habitation de Dieu en lui, il se résume dans cette formule (1) :

Le témoignage de Dieu [auquel il faut croire], c'est que Dieu nous a donné la vie éternelle et que cette vie est dans son Fils. Celui qui a le Fils, a la vie, celui qui n'a pas le Fils de Dieu, n'a pas la vie. Je vous ai écrit ces choses afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu.

Il n'y eut sans doute jamais d'âme plus éclairée que celle de Jean, car sur cette nature privilégiée, la lumière du Verbe divin rayonna intimement, singulièrement. Aussi trouvons-nous en lui la réalisation la plus entière de la clairvoyante espérance dont lui-même nous a conservé la formule tombée des lèvres de Jésus (2) :

La vie éternelle, c'est de vous connaître, vous, seul vrai Dieu, et Celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ.

(1) I Ioan., v, 11-13.

(2) Ioan., xvii, 3.

CHAPITRE VI

LE CHRIST EN SAINT PAUL

« Les paroles que je vous ai dites, sont esprit et vie. » Ce jugement porté par le Maître sur son propre enseignement (1), recueilli par son plus intime disciple, a subi le contrôle des faits.

Des hommes qui ne l'avaient pas connu, régénérés par son esprit, ont recueilli l'héritage de la parole vivifiante et en ont perpétué le ministère. Le plus étonnant de ces hommes est l'apôtre saint Paul. Écho fidèle du Maître ; d'ailleurs, avec un accent très personnel.

Il appartenait à Celui qui est en personne la Voie, la Vérité et la Vie, de livrer à la terre, dans une formule accessible à tous, la « bonne nouvelle du royaume des cieux ». L'Évangile nous a conservé cette formule ; en dépit de sa profondeur et de son opposition à tous les penchants de la nature, elle offre un sens clair aux simples et aux savants, mais surtout aux simples, avec qui Dieu converse par préférence. La sagesse humaine, laissée à elle-même, n'y entendrait rien : ces mystères la dépassent de trop

(1) Ioan., VI, 63.

haut. Mais la droiture du cœur et la pureté, aidées de la prière, les pénètrent et les goûtent. L'Évangile du royaume est ce pain venu du ciel, qui réunit toute sorte de saveurs délicieuses.

Moins universels dans leur adaptation aux besoins permanents de l'humanité, les autres livres du Nouveau Testament nous apportent plusieurs paroles d'hommes, avec l'empreinte de tempéraments divers. Entre tous les hérauts de l'Évangile, Saul de Tarse, de persécuteur devenu apôtre, y a mis l'accent de son âme ardente et tumultueuse. Terrassé sur le chemin de Damas et converti jusqu'au fond, il applique à la donnée chrétienne, avec la fougue propre de sa nature, la dialectique aiguisée d'un rabbin. Hébreu fils d'Hébreux, instruit aux pieds de Gamaliel, il se souvient de son éducation pharisienne pour opérer des rapprochements audacieux, parfois subtils, féconder la Genèse par l'Évangile, et construire une sotériologie grandiose. Ce premier théologien de l'Église n'a pas dit que des choses faciles à comprendre ; saint Pierre en convient (1). Mais après avoir reçu la révélation du Christ, il l'a prêchée à tous avec une ardeur contagieuse. Le lecteur de ses épîtres pourra ne pas saisir les détails de son exposition tendue et tourmentée ; mais il sentira

(1) II Pet., III, 16.

l'action de cette flamme intérieure ; il subira la fascination de l'antithèse que Paul ramène sans relâche : le règne du péché en Adam, le règne du salut en Jésus-Christ.

I

Le règne du péché dans l'humanité séparée du Christ : tel est pour Paul le fait initial, et le point d'appui de sa prédication. Point d'appui ferme et admis de tous ; car, si ingénieuse que soit la nature à se flatter, il n'est guère d'homme qui ne constate en lui-même et hors de lui-même les ravages du péché ; il n'en est guère non plus qui nie la connexion du péché avec la souffrance. Donc Paul prend acte de ce fait universel ; il l'établit à la fois par l'histoire profane et par l'Écriture. Le monde présente à ses yeux deux classes d'hommes. D'une part, les impies, athées, pécheurs, étrangers à la justice : tels étaient communément, avant leur accession à l'Évangile, ces Gentils auxquels il prêche la foi chrétienne ; tels ils seraient encore, sans la venue de Celui qui a renouvelé toutes choses. D'autre part, les Juifs, qui faisaient profession de tendre à la justice selon la loi de Moïse, mais qui, voulant ramener les pensées de Dieu à

leurs propres pensées, au lieu de se soumettre aux pensées de Dieu, se sont égarés. Le début de l'épître aux Romains compare les uns aux autres (1). Paul stigmatise d'abord l'idolâtrie et les vices des Gentils qui, éclairés des lumières de la raison, tiennent captive dans l'injustice la vérité, cette fille de Dieu ; puis l'infidélité des Juifs qui persévèrent à se glorifier dans leur Loi ; bien à tort, car, en s'attachant à la lettre, ils ont trahi l'esprit et déserté les devoirs essentiels, outrageant Dieu, aveugles eux-mêmes et guidant d'autres aveugles. Juifs et Gentils tombent en fait sous les mêmes anathèmes, formulés dans l'Écriture.

Pourtant, les Juifs étaient privilégiés. Par une faveur spéciale, Israël avait reçu la Loi de Moïse, destinée à le conduire jusqu'à l'âge adulte et à préparer son émancipation par la foi dans le Christ. L'heure de l'émancipation a sonné ; le rôle pédagogique de la Loi a pris fin ; mais l'éducation d'Israël n'a pas porté les fruits attendus : le fait du péché demeure universellement, et, avec le péché, la sentence de mort, prononcée sur toute la postérité d'Adam (2).

Par un seul homme, le péché est entré en ce monde, et par le péché, la mort ; et ainsi la mort a passé dans

(1) Rom., I, 18 *sqq.*

(2) Rom., V, 12-14.

tous les hommes, parce que tous ont péché. Car jusqu'à la mort, le péché était dans le monde ; or, le péché n'est pas imputé quand il n'y a pas de loi. Cependant la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché par une transgression semblable à celle d'Adam...

Les fidèles de Rome, à qui l'Apôtre tenait ce langage, hier encore juifs ou prosélytes, pouvaient le comprendre. Instruits dans la Loi de Moïse, ils avaient dû faire réflexion sur le dogme de la chute originelle et sur ses conséquences morales.

Donc la tare du péché a envahi tout le genre humain ; elle y règne et y produit ses fruits de mort, non pas seulement pour ceux qui contractent envers Dieu la dette d'une désobéissance personnelle, mais pour ceux-là même dont tout le malheur fut de naître d'une race contaminée. Quant à la Loi de Moïse, loin de remettre toutes choses dans l'ordre, elle a produit historiquement, chez plusieurs, une recrudescence de péché : car ceux qui vivent sans loi peuvent encore invoquer l'excuse de l'ignorance ; mais ceux dont la Loi est venue ouvrir les yeux, se rendent d'autant plus coupables par les fautes qu'ils ajoutent chaque jour à la faute originelle. La *loi du péché* sévit dans les membres de l'homme, et trop souvent asservit sa volonté, grâce aux complicités de la chair.

Par la multiplication des actes délictueux, le règne du péché va s'affermissant, d'autant qu'il entre dans le plan divin de punir le péché par le péché même, en livrant les coupables aux passions d'ignominie et aux suggestions de leur sens réprouvé. Les esclaves du péché demeurent sous le coup de la vengeance divine, qui peut frapper à toute heure; en tous cas, ils amassent sur leur tête des trésors de colère, pour le jour des suprêmes révélations.

Sombre tableau, dont l'Apôtre ne se fait pas faute de reprendre et de fouiller les détails, comme préoccupé de résoudre une énigme et de détruire un scandale. Il insiste sur les relations qui existent entre la condition de l'humanité présente et le péché du premier homme. Péché deux fois désastreux; d'abord, parce que, étant le péché du père commun, il pèse sur toute sa descendance; puis, parce qu'il déclencha sur l'humanité tout entière l'instinct du mal. Blessée dès son origine, l'humanité porte en elle-même une réponse de mort, par là même qu'elle reproduit et perpétue la race de cet homme terrestre, frappé de déchéance. Le péché guette chaque homme à sa venue en ce monde; il le poursuit, faisant peser sur tous un esclavage funeste dont on relève trop de traces, soit parmi les Gentils, soit parmi les Juifs.

Adorations coupables, prostitution à la créa-

ture d'hommages dus au Créateur : c'est le péché des Gentils. Sous le nom des idoles, ils honorent réellement par leurs sacrifices les démons, ennemis jurés de Dieu. Satan, prince de ce monde, obscurcit les intelligences pour les détourner du devoir. Il règne sur les fils d'infidélité. C'est le tentateur. Avis donc aux chrétiens, de se tenir en garde contre ses attaques sournoises. Qu'ils demeurent unis, afin d'opposer à l'ennemi un front solide. D'autant qu'il se transfigure en ange de lumière. Il a d'ailleurs ses suppôts : faux prophètes, faux apôtres, tous ceux qu'asservissent les fruits de l'idolâtrie, nommément les vices de la chair.

Héritiers de la Promesse, et partant moins à plaindre que les Gentils, les Juifs, eux non plus, ne sont pas libres. Saint Paul n'entend pas déprécier la Promesse (1) : aux chrétientés judaïsantes de Galatie, qui ont peine à rompre pour tout de bon avec la Loi, il rappelle expressément la supériorité de la Promesse, faite à Abraham, sur la Loi, promulguée par Moïse. La Promesse faite à Abraham était un pur don de Dieu, et un don sans repentance ; le père des croyants reçut immédiatement de Dieu bénédiction et Promesse. La Loi promulguée par Moïse revêtit le caractère d'un contrat bilatéral ; ce

(1) Gal., III.

n'était d'ailleurs qu'une discipline provisoire, imposée au peuple choisi jusqu'à sa majorité ; elle lui fut notifiée par l'intermédiaire des anges. Au cours de sa minorité semblable à un esclavage, Israël ne dépassa point le niveau d'un enseignement élémentaire, préliminaire de la révélation du Christ ; encore le bienfait divin se tourna-t-il souvent pour lui en poison, à cause de son infidélité.

La métaphore du joug servile (1), évocatrice de réalités douloureuses et si présentes à la pensée des peuples anciens, paraît à l'Apôtre plus propre que toute autre à traduire la condition humiliée de l'humanité sans le Christ. Les Gentils sont courbés sous le joug des démons. Les Juifs ne portent pas ce joug odieux ; mais ils portent le joug de la Loi, et des anges préposés à la garde de la Loi. Il n'y a de libre que le peuple chrétien, émancipé en Jésus-Christ.

Le règne du péché occupe le fond du tableau tracé par l'Apôtre dans ses grandes épîtres : aux Corinthiens, aux Galates, aux Romains. Au premier plan, le règne du salut par le Christ.

II

Le règne du salut est fondé sur la justice de Dieu. Encore une idée juive, que saint Paul tient

(1) Gal., v, 1.

de son éducation rabbinique. Tout l'espoir de l'homme repose sur cet attribut divin, essentiellement bienfaisant. La justice de Dieu, au sens biblique, ne comporte pas seulement exactitude rigoureuse dans l'appréciation des mérites et des démérites : principe de haute bienveillance pour la créature et de profusion dans l'amour, non moins que d'opposition au péché, elle provoque la confiance. Ouvrons les Psaumes ou les Prophètes : à chaque page (1), nous trouverons la justice divine assidue à poursuivre le salut de l'homme et l'atteignant à son heure, par une effusion de grâce qui le réconcilie à Dieu. Cette même justice divine, saint Paul la montre à l'œuvre, dans l'Ancien Testament d'abord, mais surtout dans le Nouveau (2) :

En dehors de la Loi, la justice de Dieu s'est manifestée, appuyée sur le témoignage de la Loi et des Prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous les croyants ; car il n'y a point de distinction. Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu, et ils sont justifiés gratuitement par sa grâce, en vertu de la rédemption en Jésus-Christ. Dieu l'a présenté comme une victime de propitiation par la foi en son sang, afin de manifester sa justice, eu égard à la tolérance des anciennes fautes en la patience de Dieu, afin, [dis-je], de

(1) Par exemple, Ps., xxx, 2 ; xlvii, 10-12 ; l, 16 ; lxxviii, 28 ; xcvi, 2 ; cxviii, 40 ; cxlii, i, ii ; Is., xxx, 18 ; lvi, i ; Jer., xxxiii, 14-16, etc.

(2) Rom., iii, 21-26.

manifester sa justice au temps présent, se montrant lui-même juste et justifiant celui qui croit en Jésus...

Voilà donc le recours de l'humanité pécheresse. Gentils ou Juifs, il n'importe : tous ont péché, tous sont déshérités de Dieu. Mais Jésus-Christ se présente ; il abat la cloison qui sépare les deux peuples, et, par la vertu de son sang, inaugure une ère nouvelle, où ceux-là seront sauvés, non pas qui s'attacheront aux œuvres mortes de la Loi mosaïque, mais qui se montreront vrais fils d'Abraham par la foi en Jésus-Christ. Car la promesse faite à Abraham demeure, et elle s'adresse à tous, sans distinction de race (1).

Nous tenons que l'homme est justifié par la foi sans les œuvres de la Loi. Dieu n'est-il que le Dieu des Juifs ? n'est-il pas aussi celui des Gentils ? oui, certes, il est celui des Gentils, car il n'y a qu'un Dieu, qui justifie les circoncis par la foi et les incirconcis en vertu de la foi...

Que dit l'Écriture ? Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice. Or, à qui opère, le salaire est imputé non à titre de grâce, mais à titre de dette ; à qui n'opère pas mais croit en Celui qui justifie l'impie, sa foi est imputée à justice. C'est ainsi que David proclame heureux l'homme à qui Dieu impute la justice indépendamment des œuvres : *Bienheureux ceux dont les iniquités ont été remises et les péchés*

(1) Rom., III, 28-30 ; IV, 3-10.

couverts! Bienheureux l'homme à qui Dieu n'impute pas son péché! (Ps., xxxi, 1-2.) Ce bonheur n'est-il que pour les circoncis, et non pour les incirconcis? De fait, nous disons : La foi d'Abraham lui fut imputée à justice... avant la circoncision.

Dieu avait dit à Abraham qu'en lui seraient bénies toutes les nations de la terre. Donc les Écritures autorisaient l'Apôtre à remonter par delà le privilège historique de la race juive, pour promulguer la loi universelle du salut. Par ailleurs, on peut demander aux mêmes Écritures les signes de la Providence divine, persévérante et reconnaissable, sur la postérité d'Abraham. C'est ce que l'Apôtre fait à diverses reprises, en relevant, à travers l'histoire d'Israël, les figures prophétiques du Christ (1) :

Je ne veux pas vous laisser ignorer, mes frères, que nos pères ont tous été sous la nuée, qu'ils ont tous passé la mer Rouge, qu'ils ont tous été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer, qu'ils ont tous mangé le même aliment spirituel, qu'ils ont tous bu le même breuvage spirituel : car ils buvaient l'eau jaillissant du rocher spirituel qui les suivait ; or, ce rocher était le Christ. Cependant la plupart d'entre eux ne furent pas agréables à Dieu ; aussi leurs cadavres jonchèrent-ils le désert. Tout ce qui leur arriva était figure pour nous instruire, afin que nous ne cédions pas, comme eux, à des désirs coupables...

(1) I Cor., x, 1-6.

Ainsi le Christ promis à Israël n'a pas attendu ces derniers temps pour se manifester dans l'histoire (1). Comme il existait en forme de Dieu, Fils de Dieu et Dieu lui-même, il est intervenu pour guider son peuple et pour le sauver au moment critique. Par là il préludait à une intervention décisive. Enfin, sans quitter sa demeure glorieuse, il est apparu, dans la plénitude des temps, en forme d'esclave ; il a pris la ressemblance des hommes, la ressemblance de cette chair de péché qu'est la nôtre, hormis le péché. Né d'une femme de race juive, fils de David selon la chair, fils d'Abraham et héritier des promesses, il a vécu sous la Loi pour préparer un triomphe qui ne sera pas seulement son triomphe personnel, mais le salut de tous ceux qui marcheront à sa suite. Par là, il a brisé le règne de l'ennemi du genre humain et opposé à la corruption du péché une surabondante effusion de grâce. Comme tout le mal était venu d'un homme, tout le bien aussi et tout le salut viendra d'un homme. C'est ce qu'explique avec force un passage capital de l'épître aux Romains (2).

Il n'en est pas [simplement] du don gratuit comme de la faute ; car, si par la faute d'un seul un grand

(1) Gal., iv, 4 *sqq.*, Phil., II.

(2) Rom., v, 15-21.

nombre d'hommes sont morts, à bien plus forte raison la grâce de Dieu et le don se sont, par la grâce d'un seul homme, Jésus-Christ, répandus sur un grand nombre. Il y a encore cette différence entre la faute d'un seul et le don, que le jugement provoqué par un seul amena une condamnation, au lieu que le don prévaut contre de nombreuses fautes pour l'acquiescement. En effet, si par la faute d'un seul la mort régna à cause de ce seul homme, à bien plus forte raison ceux qui auront part à la surabondance de la grâce et du don de la justice régneront-ils dans la vie à cause du seul Jésus-Christ. Donc, comme par la faute d'un seul la condamnation est venue sur tous les hommes, ainsi, par la justice d'un seul, viendra sur tous les hommes la justification qui donne la vie. En effet, de même que par la désobéissance d'un seul homme un grand nombre ont été constitués pécheurs, ainsi par l'obéissance d'un seul un grand nombre seront constitués justes. Cependant la Loi intervint pour faire abonder la faute; mais où abonda la faute, la grâce surabonda; afin que, comme le péché a régné par la mort, ainsi la grâce régnerait par la justice pour la vie éternelle par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Donc, à l'inondation du péché, déchaînée sur le genre humain, Jésus-Christ a opposé l'inondation plus puissante de sa grâce. Cependant la lutte se poursuit: en attendant le règne définitif de la justice, ces deux flots contraires déferlent à l'envi sur le monde; les destinées du royaume messianique fondé par Jésus continueront de se débattre ici-bas, jusqu'au jour où il viendra du ciel confondre ses ennemis.

Ceux qu'il a affranchis du péché, doivent se considérer comme morts avec lui et ensevelis dans l'eau baptismale (1) ; ils doivent au monde le spectacle d'une vie renouvelée, en attendant de ressusciter dans la chair avec le Christ. Par sa mort, le Christ est entré en possession d'une vie sans fin ; tous y auront part, à condition de mener rude guerre contre le péché. Car le salaire du péché, c'est la mort ; la grâce de Dieu est la vie éternelle en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Ainsi, comme l'humanité déchue se résume dans le personnage d'Adam, son père selon la chair, l'humanité régénérée se résume dans le personnage de Jésus-Christ, nouvel Adam, père de tous selon l'esprit (2). Par la médiation du Christ, l'humanité est rétablie dans ses droits originels et réconciliée à Dieu. Jésus-Christ son chef opère cette réconciliation dans sa personne. Livré pour nos péchés, ressuscité pour notre justification (3), il fait paraître les deux aspects de cette opération de grâce qui nous absout et nous réhabilite. Mais à quel prix ! D'après l'oracle du Deutéronome, la malédiction de Dieu pèse sur celui qui est suspendu au bois (4).

(1) Rom., vi.

(2) I Cor., xv, 45.

(3) Rom., iv, 25.

(4) Deut., xxi, 23.

Malédiction de droit, sur le coupable violeur de la Loi ; malédiction de fait, sur le supplicié, abandonné de Dieu (1). Jésus-Christ a pris sur lui cette double malédiction, et en la prenant, il l'a énervée. La sentence de mort qui pesait sur nous, désormais sans force, il l'a clouée, triomphant, à sa croix. Victime d'expiation et de propitiation pour nos fautes, il s'est offert lui-même en sacrifice agréable à Dieu (2), et les caractères de son sacrifice sont précisément opposés aux caractères du péché d'Adam : le péché d'Adam fut révolte d'orgueil, le sacrifice du Christ est obéissance jusqu'à la mort. En tant que victime de ce sacrifice, Jésus-Christ s'anéantit devant Dieu ; en tant que prêtre du même sacrifice, il offre à Dieu un hommage parfait, accomplissant ponctuellement le programme de cette charité divine qui porte le Père à livrer pour nous son Fils et le Fils à se faire notre caution.

L'idée du sacrifice du Christ atteint son expression la plus pleine et la plus haute dans une épître qui occupe le dernier rang dans le recueil de saint Paul, et sur l'attribution de laquelle la tradition chrétienne a quelquefois hésité. Tertullien la cite sous le nom de saint

(1) Rom., VIII, 3 ; Gal., III, 13 ; II Cor., V, 21 ; Col., II, 14.

(2) Rom., III, 25 ; I Cor., V, 7 ; Eph., V, 2.

Barnabé, premier compagnon de saint Paul ; deux siècles après lui, saint Augustin s'arrête encore indécis, devant le conflit des témoignages. Cependant le sentiment de l'Église grecque était fixé dès l'origine, et tous les siècles s'accordent à reconnaître la marque personnelle de l'Apôtre, sinon dans tous les détails de la rédaction, du moins dans la conception d'ensemble et dans la théologie mise en œuvre. De nos jours le Saint-Siège a voulu lever tous les scrupules ; une réponse de la Commission biblique revendique l'authenticité paulinienne de l'épître.

Adressée à des chrétiens sortis du judaïsme et tentés de regarder en arrière vers leur ancienne observance, l'épître aux Hébreux leur présente trois motifs pressants de n'espérer de salut qu'en Jésus-Christ, trois supériorités décisives de la Loi chrétienne sur la Loi mosaïque. Ce sont : 1° l'avènement d'une économie meilleure ; 2° la médiation d'un Pontife plus auguste ; 3° un sacrifice d'un plus grand prix.

Et d'abord, l'avènement d'une économie meilleure (1). L'ancienne économie, promulguée par des hommes, laissait l'humanité douloureusement consciente de l'intervalle immense qui la

(1) Heb., I-IV.

sépare de Dieu. L'économie nouvelle, promulguée par le Fils de Dieu en personne, comble l'abîme, par le fait d'une condescendance ineffable de Dieu envers l'homme. Désormais, ce ne sont plus des anges qui ont la charge de l'univers : le Fils de Dieu, abaissé un peu au-dessous des anges, voit l'univers sous ses pieds. Cependant, il s'en faut encore que tout lui soit pleinement soumis : c'est afin d'achever cette conquête qu'il a voulu souffrir la mort pour tous. Ainsi conduira-t-il à la gloire d'innombrables enfants de Dieu.

Ici intervient la médiation de Jésus-Christ, Pontife de la Nouvelle Alliance (1). Tout pontife, pris d'entre les hommes, est médiateur d'office auprès de Dieu. Il doit présenter les dons et les sacrifices pour les péchés ; d'ailleurs, il doit savoir compatir à l'ignorance et à l'égarement, étant lui-même environné de faiblesse. Il est pontife, non par choix, mais par vocation divine : tel Aaron, appelé par Dieu à l'honneur du sacerdoce ; tel, à plus forte raison, le Christ, à qui Dieu dit : « Tu es mon Fils ; je t'ai engendré aujourd'hui » ; et encore : « Tu es prêtre à jamais, selon l'ordre de Melchisédech. » Melchisédech, roi de Salem, prêtre du Très-Haut, roi de justice selon l'étymologie de

(1) Heb., v-viii.

son nom, roi de paix selon le nom de sa terre, apparaît dans la Genèse comme la plus haute personnification du sacerdoce : Abraham, vainqueur de Chodorlahomor, lui offre la dîme de son butin. La loi mosaïque devait consacrer le principe de la dîme, que les prêtres, issus de Lévi, prélèvent sur le peuple. Or Abraham, père de la tribu lévitique, s'était incliné lui-même devant la majesté sacerdotale de Melchisédech, en lui offrant la dîme. Par là, on peut mesurer de quelle hauteur le sacerdoce de Melchisédech surpasse le sacerdoce lévitique. Et l'on comprend la déchéance de ce sacerdoce, lié à une loi d'ordonnance charnelle. Comme cette loi elle-même, il a fait son temps ; mais le sacerdoce de Melchisédech possède la vigueur d'une vie indestructible ; il demeure à jamais, pour introduire les hommes près de Dieu. Jésus-Christ est vraiment le Pontife qu'il nous fallait : saint, innocent, immaculé, séparé des pécheurs, élevé au-dessus des cieux, il n'a pas besoin, comme les prêtres lévites, d'offrir chaque jour des sacrifices pour ses propres péchés, en même temps que pour ceux du peuple : par l'unique oblation qu'il a faite de lui-même sur la croix, il a consommé à jamais l'œuvre de sanctification.

Et ici apparaît le prix incomparable du sacri-

fice rédempteur, propre à la Loi nouvelle (1). L'Ancien Testament avait son tabernacle, comprenant le Saint et le Saint des saints. Dans la partie antérieure, appelée le Saint, les prêtres entrent en tout temps pour accomplir leur ministère ; dans le Saint des saints, le grand prêtre seul pénètre une fois l'an, après s'être couvert du sang qu'il offre pour ses fautes et pour celles du peuple. Survint le Christ, Pontife des biens attendus : couvert, non plus du sang des boucs et des taureaux, mais de son propre sang, il a pénétré, une fois pour toutes, dans le Saint des saints, c'est-à-dire dans le ciel, et pris possession de l'héritage éternel. Ce que ne pouvait pas le sang des boucs et des taureaux, le sang du Christ le peut : il purifiera nos consciences des œuvres de mort, pour nous faire dignes adorateurs du Dieu vivant, il nous mettra pour jamais en possession de l'héritage promis.

Au terme de cette exposition, toutes les idoles du judaïsme charnel sont tombées successivement aux pieds de Jésus-Christ : Moïse et la Loi, Abraham et son peuple, le grand prêtre et le temple, toutes ces choses surannées sont abattues, le christianisme purement spirituel peut s'établir sur ces ruines. Règne de la foi en Jésus-

(1) Heb., ix-x.

Christ (1), de la foi qui donne corps à l'espérance et atteint les réalités invisibles. Par la foi, les patriarches ont obtenu de Dieu bon témoignage ; par la foi, le chrétien connaît que le monde est l'œuvre de la parole créatrice ; il conçoit le désir de déposer tout fardeau de péché pour courir au combat qui l'appelle, imitant Jésus, initiateur et consommateur de la foi, qui, aux perspectives de jouissance, préféra l'ignominie de la croix et s'éleva au ciel où il trône à la droite de Dieu.

Grande nouveauté pour les Juifs, qui songeaient toujours à s'appuyer sur un bras de chair et escomptaient les triomphes temporels du Messie. Plus grande nouveauté pour ces Gentils désabusés des idoles, que l'idéal juif avait séduits malgré la faiblesse de ses derniers interprètes, et qui le retrouvaient agrandi sans mesure, transporté dans la sphère du divin, incarné dans le propre Fils de Dieu, médiateur, prêtre et victime sur terre, intercesseur tout-puissant au ciel. Les uns et les autres renaissaient à l'espérance devant la vision du Christ en son triomphe éternel.

Le triomphe du Christ n'a d'égal que ses prodigieux abaissements (2). Par l'Incarnation, le

(1) Heb., XI-XII.

(2) Phil., II, 5-II.

Verbe divin avait fait le premier pas dans la voie des anéantissements volontaires ; par sa mort ignominieuse, il descendit jusqu'au fond de l'abîme du néant. Aussi Dieu l'a-t-il exalté, le mettant pour jamais hors des atteintes de la mort et lui donnant un nom qui est au-dessus de tout nom. Le Christ ressuscité ne meurt plus (1), il est libre, la mort n'a plus d'empire sur lui. Il s'élançe du tombeau, non pas seulement vivant, mais vivifiant (2), car l'Esprit divin, répandu sur lui, deviendra, pour ses fidèles, principe d'immortalité. Nouvel Adam, homme céleste, il refait à son image ceux que l'homme terrestre avait dégradés. Le miracle de sa résurrection, fondement objectif de l'espérance chrétienne, est encore la source de la grâce personnelle qui, du Christ, découle sur les siens et rejaillit en gloire éternelle.

Paul demeurait fidèle à la tradition des premiers Apôtres. Eux aussi avaient proclamé le Christ source de toute vie et appuyé leur dire sur le fait de sa résurrection. Amené devant le sanhédrin pour avoir guéri un boiteux à la porte du temple, Pierre avait dit simplement (3) : « C'est par le nom de Jésus-Christ de Nazareth, crucifié par vous, ressuscité par Dieu d'entre

(1) Rom., vi, 9.

(2) I Cor., xv, 45 *sqq.*

(3) Act., iv, 10-12.

les morts, que cet homme est devant vous, guéri. Jésus est la pierre rejetée par vous de l'édifice et devenue pierre d'angle. Et il n'y a de salut en aucun autre ; car il n'existe pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes, par qui nous devons être sauvés. » Paul avait vu Jésus seulement une fois ; il se qualifie d'avorton entre ses frères (1). Mais cette unique rencontre a suffi pour dessiller ses yeux et le lancer par le monde, apôtre du salut en Jésus-Christ.

Le salut en Jésus-Christ, c'est l'affranchissement du joug servile décrit par l'Apôtre ; le premier mot qui se présente, pour en traduire le bienfait, est celui de Rédemption. Ils étaient nombreux, nous le savons, ceux qui attendaient la rédemption d'Israël, depuis les pharisiens et les scribes, obstinés dans leur rêve temporel, jusqu'aux justes éclairés de meilleures lumières, comme Zacharie, père de Jean (2). Le sens vulgaire du mot évoquait l'idée d'une rançon et d'un prix soldé, condition normale de l'affranchissement d'un esclave, et Jésus avait appuyé là-dessus une définition de son rôle (3) : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie comme

(1) I Cor., xv, 8.

(2) Luc., i, 68.

(3) Matt., xx, 28 ; Marc., x, 45.

rédemption d'un grand nombre. » Saint Paul reprend la métaphore et précise encore (1) : « Vous avez été rachetés d'un prix ; ne devenez pas esclaves des hommes. — Jésus-Christ s'est donné comme rançon pour tous. — Il s'est donné pour tous, afin de nous racheter de toute iniquité et de se faire, en nous purifiant, un peuple qui lui appartient. » A qui le prix fut soldé, Paul ne l'indique pas, et des commentateurs maladroits pourront prendre le change sur sa vraie pensée. Ne lui infligeons aucun travestissement, mais contentons-nous de noter que, d'après de nombreux développements dans ses épîtres, la rédemption opérée par le Christ doit aboutir à notre justification d'abord, finalement à notre glorification.

Tels sont les biens du salut. La perspective prochaine de la justification et la perspective finale de la glorification se touchent et parfois se mêlent en saint Paul. Mais jamais il ne s'absorbe dans la contemplation des avantages lointains. Écrivant pour des chrétientés militantes, il vise avant tout leurs besoins présents, leurs luttes actuelles, leurs aspirations plus ou moins résolues vers la possession éternelle de Dieu. Il détaille les biens du salut, pour animer les courages.

(1) I Cor., VII, 23 ; VI, 19-20 ; I Tim., II, 6 ; Tit., II, 14.

Le salut, c'est d'abord la réconciliation avec Dieu (1). Or, la rupture avec Dieu fut, hélas ! le fait de l'homme. La réconciliation sera premièrement le fait de Dieu, qui en aura l'initiative et toute la conduite. Non content de poser, par la Rédemption du Christ, le principe de cette réconciliation, non content d'effacer les anciennes distinctions de vocation et de race, il ne cesse de presser toutes ses créatures, par une grâce miséricordieuse, jusqu'à ce qu'il les amène, au ciel et en terre, à s'embrasser dans l'unité du Christ.

Le salut, c'est encore la rémission des péchés (2). Non par le seul fait de leur non-imputation, mais par le don d'une justice opérante ; car rien n'est plus éloigné de la pensée de saint Paul que la justice imputée de Luther, qui associe la réalité persévérante du péché avec l'amitié actuelle de Dieu. Il dit bien qu'aux vrais convertis Dieu ne tiendra plus compte de leurs péchés (3) ; mais c'est sous le bénéfice d'une conversion réelle et foncière, qui les unit effectivement à Dieu par le dedans et ne laisse plus de trace de condamnation (4). Ceux qui, selon la formule prégnante de saint Paul, de-

(1) Rom., v, 11.

(2) Rom., v, 15 *sqq.*

(3) II Cor., v, 19.

(4) Rom., VIII, 1.

meurent dans le Christ Jésus par une charité active, ne portent plus en eux-mêmes aucune réponse de mort ; ils sont justes, d'une vraie justice inhérente, et c'est bien pourquoi il ne leur sera pas tenu compte de leurs fautes antérieures, comme si ces fautes étaient non avenues.

Le salut, c'est encore la délivrance de la mort (1). Surtout, de la mort éternelle ; mais aussi de la mort temporelle, sur qui le Christ remportera, à la fin des temps, sa dernière victoire : elle devra rendre sa proie et laisser les justes triompher avec Jésus-Christ. Néanmoins, ceux qu'il a rachetés demeurent provisoirement exposés aux coups de la mort : la raison en est que le corps appartient à la mort, à cause du péché ; nous ne sommes encore sauvés qu'en espérance. Ceux que le Christ trouvera sur terre vivants, entreront avec lui dans la gloire ; les autres n'y entreront qu'après avoir revêtu leur vêtement d'immortalité. En attendant, les justes possèdent, dans la grâce de l'Esprit divin, les prémices et les arrhes de la gloire. Chaque jour, l'Esprit vivifie ceux que la lettre aurait tués. Nous ne sommes plus comme Israël (2), qui lit Moïse sans le comprendre, parce qu'il porte un voile sur son

(1) Rom., v, 17 *sqq* ; I Cor., xv, 51-57.

(2) II Cor., III, 6-18 ;

cœur. Nous ne sommes plus esclaves de la lettre ; affranchis par l'Esprit, nous contem-
plons désormais à découvert, dans le miroir des
Écritures, la gloire du Seigneur ; et nous
sommes transformés en la même image, de
gloire en gloire, par le Seigneur qui est Esprit.

Le salut, c'est encore la délivrance de l'escla-
vage du péché (1). Délivrance provisoirement
incomplète, car en triomphant du péché comme
de la mort, le Christ a laissé l'homme aux prises
avec les penchants de sa nature ; mais il l'assiste
dans le combat. Fortifié par l'Esprit divin, le
chrétien est supérieur à la chair. La sentence
portée contre le péché a eu dans le Christ son
plein effet ; ceux qui vivent selon l'Esprit,
vivent à Dieu et commandent à la chair. Ce
n'est pas en vain que le vieil homme a été cru-
cifié en Jésus-Christ. Le chrétien est supérieur
à la Loi, à cette Loi qui, sous une économie
désormais périmée, multiplia le péché. Sans
doute la Loi n'a pas disparu tout entière : au-
dessus des observances caduques, il y avait le
décalogue, et le décalogue demeure. Mais il
demeure à un titre nouveau, non plus simple-
ment comme codifiant la loi naturelle, mais
comme consacré par le Christ, législateur du
Nouveau Testament. Le chrétien est supérieur

(1) Rom., vi, 18 sqq.

aux puissances infernales, qui peuvent bien frémir autour de lui, non violenter son libre arbitre. Transféré par Dieu dans le royaume de son Fils bien-aimé (1), il vit en assurance, appuyé sur une force indéfectible.

Le salut, c'est encore l'adoption divine, antithèse parfaite de l'esclavage qui fut, jusqu'à la venue du Christ, la condition normale de l'humanité. A ce propos, l'Apôtre emprunte à la Genèse une lumineuse figure (2). Abraham eut deux fils : Ismaël, né d'une femme esclave, Agar ; Isaac, né d'une femme libre, Sara. Agar, c'est la Synagogue, qui enfante pour la servitude ; Sara, c'est l'Église, qui enfante pour la liberté. Le chrétien est fils de la femme libre. Désormais affranchi de la Loi, ayant dépassé les rudiments de doctrine mondaine qui guidèrent tant bien que mal les pas des anciennes générations, affranchi, du moins en espérance, de la chair, du péché et de la mort, il a en partage la liberté des enfants de Dieu. L'esclavage, que le péché du premier homme avait fait peser sur sa race et indirectement sur toute la nature, est brisé en principe ; la nature entière, avec l'humanité, aspire à la transformation de la gloire.

(1) Col., I, 13.

(2) Gal., IV, 22 sqq.

Ces aspirations de la nature régénérée vers sa pleine émancipation atteignent leur plus haute expression dans une page éloquente, obscure autant que grandiose, hérissée de détails presque intraduisibles, qui appellerait un commentaire perpétuel. On peut, dans une certaine mesure, suppléer à l'absence de commentaire en arrêtant le regard de l'esprit sur l'idée d'ensemble : tout converge vers la pleine béatitude des enfants de Dieu, où sera consommée, non seulement la glorification de l'âme dans la société du Christ, mais le parfait assujettissement de la matière terrestre à l'esprit, et, pour parler avec l'Apôtre, la « rédemption de notre corps », définitivement affranchi de la mort et de la corruption (1) :

Ceux que l'Esprit de Dieu conduit, sont fils de Dieu. Car vous n'avez pas reçu un esprit de servitude pour être encore dans la crainte, mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, en qui nous crions : Abba ! Père ! Cet Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Enfants, et donc héritiers ; héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ, à condition de souffrir avec lui pour être glorifiés avec lui. Car j'estime que les souffrances du temps présent sont hors de proportion avec la gloire à venir, qui doit être manifestée en nous. Pleine d'espérance anxieuse, la création attend la manifestation des fils

(1) Rom., VIII, 14-34.

de Dieu. La création a été assujettie à la vanité, non par son choix, mais par la volonté puissante qui, en l'y assujettissant, se promettait de la voir elle-même affranchie de la servitude de la corruption et associée à la liberté de la gloire des enfants de Dieu. Or, nous savons que toute la création gémit et est en travail jusqu'à ce jour. Et pas elle seulement, mais nous-mêmes, qui avons les prémices de l'Esprit, nous aussi gémissons en nous-mêmes, attendant [l'effet de] l'adoption [divine], la rédemption de notre corps. Car nous [ne] sommes sauvés [qu'] en espérance; quand on voit ce qu'on espère, ce n'est plus espérance; ce qu'on voit, l'espère-t-on? Mais si nous espérons ce que nous ne voyons pas, nous l'attendons avec patience. De même aussi, l'Esprit vient en aide à notre faiblesse: nous ne savons pas prier selon nos besoins; mais l'Esprit lui-même intercède pour nous par des gémissements ineffables, et celui qui sonde les cœurs connaît le désir de l'Esprit; car l'Esprit intercède selon Dieu pour les saints. Et nous savons que, pour ceux qui aiment Dieu, tout concourt à bien, appelés qu'ils sont par un dessein éternel. Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il fût l'aîné de beaucoup de frères; les ayant prédestinés, il les a appelés: les ayant appelés, il les a justifiés; les ayant justifiés, il les a glorifiés. Que dire à cela? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Dieu, qui n'a pas épargné son Fils unique, mais l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il pas, avec lui, tous les biens? Qui accusera les élus de Dieu? Dieu les justifie! Qui les condamnera? Jésus-Christ est mort [pour eux]; que dis-je? il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, il intercède pour nous! Qui nous séparera de la charité du Christ? La tribulation? l'angoisse? la persécution? la faim? la

nudité ? le danger ? le glaive ? Il est écrit : *Pour vous, nous sommes livrés à la mort tout le jour, on nous a regardés comme des brebis destinées à l'abattoir* (Ps., XLIII, 22). Mais dans toutes ces épreuves nous triomphons largement, par Celui qui nous a aimés. J'ai l'assurance que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les choses présentes, ni les futures, ni les puissances, ni la hauteur, ni la profondeur, ni quelque autre créature ne pourra nous séparer de la charité de Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Ces accents, les plus vibrants et les plus forts qu'ait jamais trouvés l'espérance chrétienne, partent d'un cœur plein de Jésus-Christ ; d'un cœur qui a largement reçu les prémices de l'Esprit et goûté les biens du salut.

On a souvent cherché à résumer dans une formule brève la doctrine de saint Paul, et ces efforts de systématisation aboutissent, en fait, à des conclusions divergentes. Tel a cru pouvoir tout suspendre à la notion métaphysique de Dieu ; tel à la justification par la foi ; tel à l'antithèse entre la chair et l'esprit. Le fait est qu'une pensée aussi touffue que celle de l'Apôtre ne se laisse pas aisément étreindre, et ceux qui l'entreprennent se voient presque fatalement conduits à élaguer quelque maîtresse branche. Néanmoins il apparaît au premier regard, et presque tous en conviennent, que la doctrine du Christ, du Christ sauveur, est le tronc qui

porte tout. La doctrine de saint Paul est essentiellement une christologie, et plus particulièrement une sotériologie. L'antithèse des deux Adam explique bien le comment de la chute et le comment du relèvement ; elle n'est d'ailleurs pas propre à l'épître aux Romains, où nous l'avons rencontrée, mais reparaît, plus ou moins distincte, dans plusieurs autres épîtres ; c'est incontestablement l'une des idées capitales de saint Paul. Or, le personnage du premier Adam n'intervient ici qu'à titre de repoussoir, et comme incarnant la blessure originelle qui donne à la grâce médicinale du Christ lieu de s'exercer. Si l'on veut s'attacher à ce que présente de positif la pensée de saint Paul, c'est dans la notion du Christ Jésus qu'il faut s'établir. Le retour fréquent de la formule si expressive : *dans le Christ Jésus*, nous y invite. Telle quelle ou plus ou moins condensée, cette formule ne se rencontre pas moins de cent soixante-quatre fois dans les épîtres, et ramène une conception très définie : le Christ, milieu spirituel du chrétien et principe de sa vie surnaturelle. Fondue en diverses images, la même conception se retrouve au principe de développements nombreux :

Sépulture du chrétien au baptême (1) :

(1) Rom., VI, 2-5 ; Col., II, 12.

Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché? Ne savez-vous pas que nous tous, qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, nous avons été baptisés dans sa mort? Nous avons été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, ainsi nous marchions dans une vie nouvelle. En effet, associés à sa vie par la ressemblance de sa mort, nous devons être encore associés à sa résurrection...

Vous avez été ensevelis avec lui au baptême : au baptême aussi, vous avez été ressuscités avec lui, par la foi en la puissance de Dieu qui l'a ressuscité des morts...

Le chrétien, nouvelle créature dans le Christ (1) :

Si quelqu'un est dans le Christ, il est une nouvelle créature ; le passé n'est plus ; voici la nouveauté. Tout cela grâce à Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par le Christ et nous a confié (à nous, Apôtres) le ministère de la réconciliation. Car Dieu était dans le Christ, se réconciliant le monde, pardonnant les fautes des hommes ; il a mis en nous la parole de la réconciliation. Aussi faisons-nous fonctions d'ambassadeurs pour le Christ. Dieu vous exhorte par notre bouche ; nous vous le demandons au nom du Christ, réconciliez-vous à Dieu. Lui qui ne connaissait pas le péché, (Dieu) l'a fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en Lui.

(1) II Cor., v, 17-21.

La connaissance et l'amour du Christ, but suprême du chrétien (1) :

Je regarde toutes choses comme un dommage, à cause de l'excellence de la connaissance de Jésus-Christ mon Seigneur, pour qui j'ai voulu tout perdre ; je les regarde comme balayures, afin de gagner le Christ et d'être trouvé en lui, non avec ma justice procédant de la Loi, mais avec la justice procédant de la foi en Jésus-Christ, avec la justice de Dieu fondée sur la foi ; afin de connaître le Christ et la vertu de sa résurrection et la communion de ses souffrances, en lui devenant conforme dans sa mort, afin de parvenir, si je le puis, à la résurrection des morts. Ce n'est pas que j'aie déjà touché le but ou atteint la perfection, mais je cours pour tâcher de saisir, puisque j'ai été moi-même saisi par le Christ Jésus.

Le chrétien crucifié avec Jésus-Christ (2) :

Je suis mort à la Loi, afin de vivre à Dieu. Je suis crucifié avec le Christ. Je vis — non, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi ; la vie dont maintenant je vis dans la chair, c'est une vie dans la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé et s'est livré pour moi.

Le chrétien puisant la sève dans le Christ, comme les branches au tronc de l'arbre. Entés sur le même tronc, que les fidèles venus de la

(1) Phil., III, 8-12.

(2) Gal., II, 19-20.

Gentilité honorent leurs frères venus de la Synagogue (1) :

Si la racine est sainte, les branches le sont aussi. Mais si quelques-unes des branches ont été retranchées, et si toi, olivier sauvage, tu as été enté à leur place et rendu participant du suc communiqué par la racine à l'olivier, ne te glorifie pas à l'encontre des branches. Si tu te glorifies, [sache que] ce n'est pas toi qui portes la racine, mais la racine qui te porte. Tu diras donc : les branches ont été retranchées afin que je fusse enté [à leur place]. Soit ; elles ont été retranchées par l'infidélité, toi, tu subsistes par la foi. Garde-toi de l'orgueil ; crains. Car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles [de l'arbre], il ne t'épargnera pas davantage. Vois donc la bonté et la rigueur de Dieu : sa rigueur envers ceux qui sont tombés, sa bonté envers toi, si tu demeures dans la bonté ; faute de quoi, tu seras retranché. Eux aussi n'ont qu'à renoncer à leur infidélité, pour être entés ; Dieu peut les réintégrer en les entant. Car si toi, détaché de l'olivier sauvage, as pu être, contre ta nature, enté sur l'olivier franc, à combien plus forte raison ceux-ci pourront-ils, selon leur nature, être entés sur leur propre olivier ?

Les chrétiens, corps mystique du Christ, animés d'un même esprit qui maintient la cohésion et verse la vie à tous les membres (2) :

(1) Rom., XI, 16-24.

(2) I Cor., XII, 12-13, 27 : Eph., IV, 15-16 ; Col., I, 18-20 ; II, 19. — Cf. F. Prat, *la Théologie de saint Paul*, t. I, liv. IV, chap. III ; Paris, 1908.

Comme le corps est un et a divers membres qui tous, en leur diversité, ne font qu'un seul corps, ainsi du Christ : tous nous avons été baptisés dans un seul esprit pour former un seul corps, Juifs ou Gentils, libres ou esclaves. Tous nous avons été abreuvés d'un seul esprit... Vous êtes le corps du Christ et ses membres, chacun pour sa part.

Confessant la vérité dans la charité, croissons de toute manière en Celui qui est le chef, le Christ, de qui tout le corps, bien coordonné et bien rassemblé par les vaisseaux qui le desservent suivant une opération mesurée pour chaque membre, tire son accroissement en s'édifiant lui-même dans la charité.

Le Christ est la tête du corps, de l'Église ; principe [de la résurrection], premier-né d'entre les morts, pour tenir le premier rang en tout ; car il a plu [à Dieu] que toute plénitude habitât en lui, afin que par lui tout fût réconcilié à lui-même, dans la paix conclue par le sang de la croix, tout ce qu'il y a sur terre et tout ce qu'il y a au ciel.

[Malheur à] qui ne s'attache pas au chef, de qui tout le corps, desservi et rassemblé par le moyen des vaisseaux et des muscles, tire son accroissement selon Dieu !

A la base de la sotériologie paulinienne, nous avons trouvé l'antithèse des deux Adam ; au sommet, nous trouvons l'idée du Christ mystique.

L'idée du Christ mystique, prolongeant la personnalité du Christ réel, est assurément l'une des créations les plus originales de saint Paul. Il semble bien que ce soit aussi son effort le

plus puissant pour enflammer d'autres âmes d'une passion égale à la sienne.

Amorcée dans l'enseignement du Maître, notamment par l'allégorie de la vigne mystique, cette idée acquiert chez le disciple une ampleur et une précision qui la transforment. Non content de détailler toutes les pièces de l'organisme surnaturel, saint Paul montre, dans le Christ déjà glorieux et attirant à lui tous les siens, le principe de cette grâce qui s'épanouit en vie éternelle.

Vivre dans le Christ et du Christ, entrer par la communion de ses souffrances en communion de sa gloire, voilà, d'après cet amant passionné du Christ, le programme du salut.

CHAPITRE VII

L'APOCALYPSE DE SAINT JEAN

I

Dieu s'est réservé la connaissance des temps. Aux Apôtres, qui croyaient toucher à la restauration du royaume d'Israël, Jésus ressuscité le déclare (1) : « Il ne vous appartient pas de connaître les temps ou les moments que le Père a fixés en sa puissance ; mais vous recevrez la vertu de l'Esprit saint qui descendra sur vous, et vous serez mes témoins dans Jérusalem et en toute la Judée et la Samarie, et jusqu'au bout de la terre. »

Toutes les paroles évangéliques où l'on peut voir une anticipation des temps nouveaux, à commencer par celles que saint Luc, auteur des Actes des Apôtres, a insérées dans le troisième Évangile, doivent être lues à la lumière de celles-ci. D'ailleurs, l'attitude prise

(1) Act., 1, 7-8.

par Jésus ressuscité n'avait rien que de conforme à toute sa vie. Devant les douze, il avait revendiqué pour son Père, non seulement le droit de disposer des premières places en son royaume (1), mais le secret du jour et de l'heure (2). Il avait prédit que lui-même reviendrait triomphant pour juger le monde (3), et indiqué les signes avant-coureurs de sa venue (4); mais tous ces avertissements, loin de tendre à satisfaire une vaine curiosité, en déchirant le voile de l'avenir, allaient à inculquer une leçon pratique : la nécessité de veiller sans cesse (5).

Les hérauts de sa parole vont-ils lui donner un démenti ? Ce serait, *a priori*, bien étrange. En disciples qu'ils étaient, les Apôtres se firent naïvement l'écho de leur Maître, beaucoup plus préoccupés de redire aux hommes la même leçon pratique de vigilance, que d'émettre des conjectures sur des points où la lumière devait leur faire défaut. Si, d'aventure, nous les surprenons à mettre dans leurs sommations quelque chose de particulièrement pressant et à dépeindre la venue du Souverain

(1) Matt., xx, 20-28 ; Marc., xx, 35-45.

(2) Matt., xi, 25-27 ; Luc., x, 21-23.

(3) Matt., xvi, 27-28 ; Marc., viii, 38, ix, 1 ; Luc., ix, 26-27.

(4) Matt., xxiv ; Marc., xiii ; Luc., xxi.

(5) Matt., xxiv, 42 ; Marc., xiii, 37 ; Luc., xxi, 36.

Juge comme imminente, nous inclinons à croire que leur parole reflète l'émoi de leur zèle, plutôt qu'une conviction formée, sur des points où les disciples n'en devaient pas savoir plus que le Maître n'en avait voulu savoir.

Il n'en est pas moins vrai que la littérature chrétienne primitive donne l'impression d'une croyance générale à l'imminence du dernier jour, ou, comme on disait alors, de la parousie du Christ. Et ceux qu'obsède cette croyance font volontiers appel à l'autorité des Apôtres. De fait, les Apôtres ont pu contribuer à la répandre, non pas délibérément, car, encore une fois, ils s'abstinrent d'enseigner ce qu'ils ignoraient ; mais d'abord par l'énergie de leurs exhortations, et ensuite par leur silence. Autour d'eux et sous l'influence de leur parole, des courants d'idées se développaient, dont ils ne sont pas immédiatement les auteurs. Ils n'avaient à les combattre que dans la mesure où ces courants d'idées menaçaient la foi ou la vie chrétienne des Églises.

L'apôtre saint Paul rencontra précisément, au début de son ministère, une de ces déviations de la pensée chrétienne, et dut y porter remède.

La jeune Église de Thessalonique, dans l'élan de sa première ferveur, avait soutenu sans faiblir l'assaut d'une furieuse tempête, excitée

par la Synagogue (1). L'Apôtre encourage de loin, par le ministère de son fidèle disciple Timothée, les néophytes. Mais, aux attaques de l'ennemi, succède une crise intérieure : exaltés par l'espérance chrétienne, les fidèles de Thessalonique soupirent après la parousie du Christ, et leur impatience ne connaît plus de bornes. Eux-mêmes se croient à la veille de voir le Christ venant sur les nuées du ciel ; cependant, ils pleurent sur leurs frères descendus au tombeau, à la pensée que ceux-là ne verront pas le Christ en sa gloire ! L'Apôtre leur écrit par deux fois, pour les rassurer et calmer cette hypertrophie d'une sainte espérance.

Paul ne s'arrête pas, tout d'abord, à scruter le mystère de l'avenir. Mais il va droit au point de doctrine dont les fidèles de Thessalonique ont besoin d'être instruits (2). Les chrétiens descendus au tombeau n'ont, en fait, rien à envier à ceux qui verront, dans la chair, l'avènement du Christ, car ils ressusciteront, et eux aussi suivront le Christ en sa gloire. C'est de quoi consoler les vivants. Quant au temps, à quoi bon en parler ? Tous ne savent-ils pas que le jour du Seigneur viendra comme un voleur

(1) I Thess., III, 1-6 ; cf. Act., XVII.

(2) I Thess., IV, 13-v, II.

de nuit ? Avis donc à ceux qui dorment et qui appartiennent à l'ivresse et à la nuit. Mais les fidèles de Thessalonique veillent ; ils sont enfants de la lumière et du jour : la venue du Seigneur les trouvera prêts, cuirassés de foi et de charité, casqués de sainte espérance. Vivants ou morts, ils auront part à la vie du Christ.

Cette première lettre atteint son but. Désormais tranquilles, les fidèles de Thessalonique s'adonnèrent éperdument aux pensées de l'éternité, si bien que plusieurs d'entre eux en vinrent à oublier les choses du temps. Plus que jamais affolée par l'espérance de l'au-delà, la jeune Église n'était plus une ruche laborieuse, mais un essaim turbulent, où bourdonnaient des oisifs. L'Apôtre reprend la plume et rappelle ces rêveurs à la vie réelle, en leur déclarant net que celui qui ne travaille pas, n'a pas le droit de manger son pain (1). Mais, avant tout, et pour aller à la racine du mal, il invite les Thessaloniens à écarter ce vain mirage. Car les signes avant-coureurs de la fin n'ont pas encore paru (2) :

Nous vous prions, Frères, en ce qui concerne la parousie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et notre

(1) II Thess., III, 10-12.

(2) II Thess., II, 1-12.

réunion à lui, de ne pas vous laisser trop vite halluciner ni troubler, soit par un esprit, soit par une parole, soit par une lettre censée venir de vous, comme si le jour du Seigneur était arrivé. Que nul ne vous trompe en aucune manière. Car il faut d'abord que vienne l'apostasie et que soit manifesté l'homme d'iniquité, le fils de perdition, l'ennemi, qui s'élève au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu ou chose sainte, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu et à se proclamer Dieu. Ne vous souvenez-vous pas qu'avant de vous quitter je vous ai dit ces choses ? Et vous savez ce qui, présentement, le retient et ne lui permettra de se manifester qu'en son temps. Car déjà le mystère d'iniquité agit. Que seulement celui qui le retient disparaisse, et alors sera manifesté l'homme inique, que le Seigneur Jésus détruira du souffle de sa bouche et anéantira par l'éclat de son avènement. L'avènement [de cet homme inique] se produit par l'opération de Satan avec toute sorte de puissance, de signes et de prodiges menteurs, avec toute la séduction de l'iniquité pour ceux qui se perdent, parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour leur salut. C'est pourquoi Dieu leur envoie une force d'égarement, qui les fera croire au mensonge, afin que soient jugés tous ceux qui n'auront pas cru à la vérité, mais se seront complu dans l'injustice.

Donc la parousie du Seigneur doit être précédée par une grande apostasie. Cette apostasie tarde encore : preuve que l'heure de la parousie n'a pas encore sonné.

Le rapprochement des deux lettres aux Thessaloniens éclaire la conduite de l'Apôtre envers les chrétientés naissantes. En général,

il ne demande qu'à encourager l'élan de leur espérance ; mais quand l'illusion s'y mêle, il n'hésite pas à la dénoncer. Dans la première épître, il n'a pas fait difficulté de se ranger — par une simple fiction de langage — dans la catégorie de ceux qui verraient le Christ, en leur chair (1) : la fiction pouvait alors paraître sans inconvénient. Dans la seconde, il s'inscrit positivement en faux contre l'erreur de ceux qui croient à l'imminence de la parousie et en profitent pour se dérober aux devoirs de la vie présente. Conclure de la première épître qu'il se tenait pour certain de voir le Christ en sa chair, serait abuser de ses paroles. Conclure de la seconde qu'il savait le temps précis auquel paraîtrait l'homme d'iniquité, serait abuser encore. Ces conclusions, plusieurs devaient les tirer ; elles n'en sont pas moins illégitimes.

Malgré certaines apparences contraires, les écrivains du Nouveau Testament n'enseignent

(1) I Thess., iv, 15-17 : Ἡμεῖς οἱ ζῶντες οἱ περιλειπόμενοι (εἰς τὴν παρουσίαν τοῦ Κυρίου). On trouve une semblable fiction de langage, I Cor., xv, 51 : Πάντες οὐ κοιμηθησόμεθα, πάντες δὲ ἀλλαγησόμεθα, où saint Paul fait cause commune à la fois avec l'une et l'autre catégorie. I Cor., vi, 14 et II Cor., iv, 14, il se range parmi ceux qui ressusciteront. L'incompatibilité de ces diverses fictions prouve qu'on ne peut faire fond sur aucune d'elles.

rien touchant la date de la parousie. Avouons qu'il est facile de s'y tromper, car ils parlent, au présent, des derniers jours, de la fin des temps ; ils pressent les fidèles en leur montrant, toute proche, la parousie du Seigneur. Saint Paul écrit aux Corinthiens (1) : « Je vous le dis, mes Frères, le temps est court. Et donc, que ceux qui ont des épouses soient comme n'en ayant pas, et ceux qui pleurent comme ne pleurant pas, et ceux qui se réjouissent comme ne se réjouissant pas, et ceux qui achètent comme ne possédant pas, et ceux qui usent de ce monde comme n'en usant pas, car la figure de ce monde passe. » Il fait appel aux figures de l'Ancien Testament et ajoute (2) : « Tout cela fut écrit pour notre instruction, à nous qui touchons à la fin des temps. » On n'a pas oublié le langage pressant de l'Apôtre, décrivant les aspirations de la créature vers la liberté de la gloire (3).

Saint Pierre stimule l'espérance des fidèles par la perspective de la révélation du Christ (4). Il leur rappelle (5) qu'ils ont été rachetés par

(1) I Cor., VII, 29-31.

(2) I Cor., X, II : πρὸς νοουθεσίαν ἡμῶν, εἰς οὓς τὰ τέλη τῶν αἰώνων κατήντησεν.

(3) Rom., VIII.

(4) I Pet., I, 7, 13.

(5) I Pet., I, 20 ; IV, 5-7

le sang précieux du Christ, Agneau sans tache, prédestiné avant la création du monde et manifesté dans les derniers temps... Ils devront rendre compte à Celui qui est prêt à juger les vivants et les morts. Car la fin de toutes choses est proche.

Saint Jean s'écrie (1) : « Voici la dernière heure ! Voici que paraît l'antéchrist — ou plutôt beaucoup d'antéchrists. »

Saint Jacques (2) flétrit ceux qui thésaurisent dans les derniers jours. Il invite les fidèles à patienter jusqu'à la parousie du Seigneur... à affermir leurs cœurs, car la parousie du Seigneur est proche.

Verra-t-on dans ce langage l'indice d'un jugement ferme touchant la proximité de la parousie ? Parfois le contexte suffit à déconseiller une telle interprétation ou à la démentir. C'est le cas de saint Paul écrivant aux Thessaloniens que la fin sera précédée d'une grande apostasie ; aux Romains, que l'on verra Israël se convertir en masse et entrer dans l'Église à la suite des Gentils (3) ; à Timothée, qu'il y aura, dans les derniers jours, des temps durs, mais que les épreuves auxquelles il assiste dureront peu (4).

(1) I Io., II, 18 ; II Io., 7.

(2) Iac., IV, 3, 7-8.

(3) Rom., XI, 25-26.

(4) II Tim., II, 1, 8-9.

Autant d'assertions particulières qui rejettent le dénouement à une date indéterminée.

Mais, en outre, deux considérations d'ordre général éclairent ces assertions eschatologiques.

Tout d'abord, à l'idée de la parousie solennelle, des grandes assises finales où comparaitra le genre humain, les écrivains sacrés associent, parfois de façon indiscernable, l'idée d'une parousie individuelle, du jugement qui attend chaque homme au sortir de ce monde et fixera son sort pour l'éternité. Dans cette même épître aux Romains, qui — nous venons de le dire — exclut positivement la perspective d'un dénouement immédiat, saint Paul écrit (1) :

L'heure est venue de nous réveiller de notre sommeil, car notre salut est plus proche qu'au temps de notre accession à la foi. La nuit est avancée, le jour est proche. Déposons les armes de ténèbres et revêtons les armes de lumière.

Quand saint Pierre parle de la révélation du Christ, le contexte ne permet pas d'affirmer qu'il a en vue la parousie suprême.

D'autre part, on sait que le nom de royaume des cieux, dans l'Évangile, ne désigne pas une réalité immuable, mais tout le développement de l'œuvre du Christ, depuis la prédication

(1) Rom., XIII, 11-12.

évangélique jusqu'à l'accomplissement du nombre des élus dans la Jérusalem céleste. Pareillement et pour les mêmes raisons, ces diverses expressions du Nouveau Testament : les derniers jours, la fin des temps, le siècle à venir, la parousie, trouvent leur première réalisation bien en deçà du suprême jugement. Les derniers jours commencent avec la nouvelle économie, inaugurée par le Christ ; ils courent déjà ; tout le reste ne sera qu'un achèvement, et un achèvement prompt, au regard de l'éternité : car que sont mille ans devant le Seigneur ! un jour qui passe, dit le psalmiste (1). Les écrivains du Nouveau Testament ont recueilli cette leçon, et saint Pierre l'applique avec autorité (2) :

Dans les derniers jours, viendront des railleurs amers, vivant au gré de leurs passions, et disant : Où est la promesse de la parousie [du Christ] ? Car depuis que nos pères sont morts, tout persévère [comme] depuis le commencement de la création...

Mais ne vous y trompez pas, mes bien-aimés : un jour est devant le Seigneur comme mille ans et mille ans comme un jour...

La mobilité des points de vue et la flexibilité des vocables exposent l'exégète du Nouveau Testament à prendre le change sur la pensée

(1) Ps., LXXXIX, 4.

(2) II Pet., III, 3-4, 8.

personnelle des auteurs, s'il ne tient compte des circonstances de fait qui conditionnaient leur enseignement (1).

D'ailleurs, ce que les Apôtres n'enseignaient pas, les fidèles l'ont souvent rêvé. Sur plusieurs jeunes chrétientés de Grèce et d'Asie, l'impatience de la fin passa comme une fièvre. On en devine le frisson, à lire quelques-uns des écrits qui leur furent adressés.

Cependant, on touchait au terme de l'âge apostolique. Il plut à l'Esprit saint de donner — une fois — satisfaction partielle au désir de connaître. Saint Jean, l'aigle des Apôtres, fut l'instrument choisi pour cette révélation.

II

Seule entre les écrits du Nouveau Testament, l'Apocalypse de saint Jean revêt la forme d'une vision, et à cette forme spéciale répond un aspect spécial aussi de l'espérance du salut ; aspect tragique, dont l'attrait s'avive aux heures d'attente et d'angoisse.

L'ère des persécutions sanglantes est ouverte ; nous sommes, selon toute apparence, à la fin

(1) A ce propos, rappelons le document de la Commission biblique du 18 juin 1915, relatif à la Parousie, notamment la réponse ad 3^m, visant la première épître aux Thessaloniens.

du règne de Domitien ; le voyant de Patmos (1), lui-même relégué — comme il nous l'apprend — pour la parole de Dieu et le témoignage de Jésus, a contemplé dans la lumière de l'Esprit divin les biens ineffables que Dieu destine à ses élus, et il se propose d'animer les Églises d'Asie à la poursuite généreuse de ces biens. Il réveillera le sentiment du devoir chrétien, soit par des avertissements directs — c'est le but des lettres aux sept Églises, — soit par la perspective des jugements divins, qu'il présente sous une forme dramatique. Finalement, il laissera son lecteur devant la vision de la Jérusalem céleste et dans l'attente de la venue prochaine du Seigneur Jésus.

Rien de plus clair que l'intention générale. Mais, dès que l'on descend au détail, les difficultés surgissent, et elles sont de plus d'une sorte.

Difficultés imputables à la multiplicité des plans de la vision. De même que, dans l'Évangile, la prophétie du Christ sur les derniers temps du monde emprunte aux derniers temps de Jérusalem des éléments descriptifs, ainsi l'Apocalypse joannique associe aux destinées suprêmes de l'Église ses destinées présentes, et aux destinées du royaume de Satan celles de la

(1) Ap., 1, 9.

Rome païenne. La portée finale de la vision est nettement eschatologique ; mais plusieurs traits paraissent pris soit de l'histoire récente, soit d'un avenir plus ou moins proche ; on ne sait comment opérer le départ.

Difficultés imputables à l'artifice littéraire, qui revêt la doctrine révélée d'une forme déjà plus ou moins consacrée par les auteurs juifs d'apocalypses. Des chiffres précis, comme le nombre de douze mille élus pour chaque tribu d'Israël, comme celui de mille ans pour le règne des saints, le rôle tenu dans l'ensemble de la composition par le nombre sacré 7, avec la subdivision régulière en $4 + 3$ (7 chandeliers ; 7 églises d'Asie ; le livre aux 7 sceaux ; les 7 anges avec 7 trompettes ; les 7 anges avec 7 coupes, figurant autant de fléaux, etc.), la description de la Jérusalem céleste, avec ses dimensions et les matériaux précieux qui entrent dans ses murs, sont des exemples de ces emprunts à la tradition apocalyptique, où une certaine part de convention se laisse reconnaître ou soupçonner jusque dans la mise en œuvre de visions réelles. La révélation divine s'enveloppe nécessairement d'un vêtement littéraire, où entrent des éléments du domaine commun ; l'embarras se montre dès qu'on entreprend de les définir et de les isoler.

Difficultés imputables au tour d'esprit de

l'auteur, qui, loin de s'astreindre à une marche rectiligne, s'interrompt parfois et revient sur ses pas, reprend et délaye sa pensée, aggravant le caractère énigmatique des ensembles par le chevauchement des détails.

Il y a là plus de problèmes que nous n'en saurions résoudre ou même poser en quelques pages. Aussi bien, l'angle spécial d'où nous abordons la lecture de l'Apocalypse nous dispense de les soulever tous. Une seule chose nous occupe : le fonds d'espérance chrétienne proposé par le voyant. En relation intime avec l'idéal des anciens prophètes, ce fonds d'espérance porte d'ailleurs l'empreinte profonde du christianisme apostolique.

Isolée, nous l'avons dit, quant au Nouveau Testament, l'Apocalypse joannique ne l'est pas à l'égard de la tradition juive.

Étroitement apparentée aux pages divinement inspirées d'Isaïe, d'Ézéchiël, de Daniel surtout, dont elle renouvelle et prolonge les perspectives, elle présente aussi de nombreux points de contact avec les apocalypses étrangères au canon des Écritures, telles que le livre d'Hénoch ou le quatrième livre d'Esdras. Beaucoup de détails révèlent un auteur au courant de la religion d'Israël : depuis la conception de la Jérusalem nouvelle, jusqu'aux allusions rituelles où nous reconnaissons tantôt l'autel des holo-

caustes, tantôt l'autel des parfums. Mais le souffle de l'Esprit a passé par là et anime tout, de cette vie que Jésus est venu apporter au monde.

L'auteur — Jean — se nomme par trois fois dans le premier chapitre et une fois dans chacun des deux derniers (1). Une tradition, à peine obscurcie dans l'antiquité par quelques doutes, l'identifie à l'auteur de notre quatrième évangile, et la critique interne fournit des arguments très plausibles pour confirmer cette attribution.

Mais qui eût attendu pareille œuvre d'un simple pêcheur du lac de Génésareth ? Bien loin par delà le monde juif, et même par delà le monde romain, l'Apocalypse nous transporte en des régions de mystère.

Ce n'est pas que le voyant n'ait imprimé à son œuvre le cachet authentique de la pensée juive ; ce n'est pas non plus que les tableaux par lui déroulés n'aient un sens immédiatement perceptible pour les Gentils du premier siècle. Jérusalem, l'Asie Mineure, Rome, Babylone — mais Babylone, c'est Rome encore, — voilà quelques-uns des noms qui situent sa pensée sur terre. Mais les personnages se meuvent dans le ciel. Le ciel — perpétuellement ouvert

(1) Ap., I, 1, 4, 9 ; XXI, 2 ; XXII, 8.

sur nos têtes — n'est plus seulement, comme pour l'auteur de l'épître aux Hébreux, l'antithèse supraterrrestre du Saint des saints de Jérusalem ; c'est le séjour des vingt-quatre vieillards et des quatre animaux symboliques, le trône d'où partent des éclairs et des voix par toute la terre, à l'entour duquel monte l'hymne éternel entonné par les élus de toutes les nations. A l'opposé, s'ouvre aussi l'enfer, le lac de feu où vont finir tous les vices.

Le livre s'intitule (1) : « Apocalypse de Jésus-Christ », et il finit sur ce souhait (2) : « Que la grâce du Seigneur Jésus soit avec tous. »

Dès les premières lignes et à maintes reprises, il se donne pour le « témoignage de Jésus-Christ (3) » — ἡ μαρτυρία Ἰησοῦ Χριστοῦ, — c'est-à-dire le témoignage que Jésus-Christ a rendu et que son serviteur Jean a reçu d'un ange, pour le garantir à son tour (4).

Car Jésus-Christ est le témoin fidèle, premier-né d'entre les morts et prince des rois de la terre. Il nous aime, et nous a lavés de nos péchés dans son sang ; il a fait de nous un royaume, des prêtres pour Dieu son Père. A lui gloire et puissance aux siècles des siècles !

(1) Ap., I, 1.

(2) Ap., XXII, 21.

(3) Ap., I, 2.

(4) Ap., I, 5-8.

Amen. Voici qu'il vient avec les nuées ; tout œil le verra, et ceux-mêmes qui l'ont percé ; sur lui se lamenteront toutes les tribus de la terre. Oui. Amen ! Je suis l'A et l'Ω, dit le Seigneur Dieu, qui est, qui était et qui vient, le Tout-Puissant !

Cette présentation n'épuise pas la série des noms bibliques dont Jésus-Christ sera nommé au cours du livre, et auxquels sont attachées des promesses particulières.

Voici d'abord le nom que Jésus lui-même s'est donné, nom si fréquemment répété dans nos évangiles, le nom de Fils de l'homme, qui, d'après l'usage araméen, exprime sa qualité d'homme, et, par une allusion à la prophétie de Daniel, insinue sa dignité messianique.

Ce nom reparait deux fois dans l'Apocalypse (1), avec un contexte très semblable à celui qu'il avait chez Daniel. On lit dans le premier passage (2) : « (Je vis... au milieu des sept chandeliers) comme un fils d'homme, vêtu d'une longue robe et ceint, à la hauteur de la poitrine, d'une ceinture d'or ; sa tête et ses cheveux étaient blancs comme de la laine blanche, comme de la neige ; ses yeux étaient comme une flamme ardente, ses pieds semblables à de l'airain embrasé dans une fournaise

(1) Ap., I, 13; XIV, 14.

(2) Ap., I, 13-18.

et sa voix comme la voix de grandes eaux. Il tenait dans sa main droite sept étoiles ; de sa bouche sortait un glaive aigu à deux tranchants : son visage était comme le soleil lorsqu'il brille dans sa force. » A sa vue, Jean se prosterne comme mort ; mais lui le touche de sa main droite et dit : « Ne crains pas : je suis le premier et le dernier, le vivant ; je fus mort et voici que je vis aux siècles des siècles ; je possède les clefs de la mort et de l'enfer... »

Alors le Fils d'homme l'invite à écrire, et lui confie ses messages pour les sept Églises : paroles d'éloge ou de blâme, avec des promesses pour ceux qui vaincront définitivement avec Jésus-Christ. Ceux-là auront part au triomphe du Christ, dans le ciel ; voici l'énoncé des promesses (1) :

Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises :

Au vainqueur, je donnerai à manger de l'arbre de la vie, qui est dans le paradis de mon Dieu.

Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises : le vainqueur sera préservé de la seconde mort.

Au vainqueur, je donnerai de la manne cachée ; je lui donnerai un caillou blanc ; sur ce caillou, un nom

(1) Ap., II, 7, 10, 11, 17, 26-28 ; III, 5, 12, 21.

nouveau est écrit, que nul ne connaît, sauf celui qui le reçoit.

Au vainqueur, qui aura gardé jusqu'au bout mes œuvres, je donnerai puissance sur les nations ; il les paîtra avec une verge de fer [il les brisera] comme on brise ces vases d'argile, selon le pouvoir que j'ai reçu de mon Père ; et je lui donnerai l'étoile du matin.

Le vainqueur sera revêtu de vêtements blancs, et je n'effacerai pas son nom du livre de vie, mais je consacrerai son nom devant mon Père et devant ses anges...

Le vainqueur, je le ferai colonne dans le temple de mon Dieu et il n'en sortira plus ; j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu et le nom de la ville de mon Dieu, la nouvelle Jérusalem qui descend du ciel de mon Dieu, et mon nom nouveau...

Le vainqueur, je le ferai assseoir avec moi sur mon trône, comme moi-même, après ma victoire, je me suis assis avec mon Père sur son trône...

Celui qui formule ces promesses et qui, une fois, dans le message de l'ange de Thyatire, se désigne comme le Fils de Dieu (1), est donc lui-même un vainqueur. Le voyant va entendre célébrer sa victoire, qui fut une immolation. Après la vision des vingt-quatre vieillards et des quatre animaux qui chantent sans cesse devant le trône de l'Éternel (2) : « Saint, saint, saint le Seigneur tout-puissant... », il voit apparaître à droite du trône un livre (3) écrit au recto

(1) Ap., II, 18.

(2) Ap., IV, 8.

(3) Ap., V, 1 *sqq.*

et au verso, et scellé de sept sceaux. C'est le livre des décrets divins. Mais il ne se trouve personne au ciel ni sur terre ni sous terre, pour rompre les sceaux.

Le voyant pleure amèrement ; mais un des vieillards le console : « Ne pleure pas : voici que le Lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, a remporté cette victoire ; il ouvrira le livre et en brisera les sceaux. » Et alors il aperçoit au milieu du trône, entouré des quatre animaux et des vingt-quatre vieillards, l'Agneau en état de victime, et il assiste aux adorations des quatre animaux et des vingt-quatre vieillards, qui se prosternent devant le trône, avec des cithares et des coupes d'or pleines de parfums qui sont les prières des saints, et il entend le cantique nouveau (1) :

Vous êtes digne de recevoir le livre et d'en ouvrir les sceaux, car vous avez été immolé : vous avez racheté pour Dieu par votre sang [des hommes] de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, de toute nation, et vous vous les avez faits royaume et prêtres pour notre Dieu, et ils régneront sur terre.

Et des myriades de myriades d'anges firent écho à ces voix, chantant (2) :

(1) Ap., v, 9-10.

(2) Ap., v, 12.

Digne est l'Agneau immolé de recevoir puissance, richesse, sagesse, force, honneur, gloire, bénédiction.

Et toutes les créatures au ciel et sur terre et sous terre et dans la mer redisent (1) :

A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire, puissance aux siècles des siècles.

Le personnage de l'Agneau immolé, introduit pour la première fois dans cette liturgie céleste, sera constamment en scène au cours du drame apocalyptique, qui se dénoue par son triomphe et se couronne par son épithalame ; l'Agneau est, dans ce livre, l'appellation la plus caractéristique du Verbe incarné. On sait qu'elle plonge ses racines au plus profond de l'Ancien Testament. Quand Israël sortit d'Égypte, et quand Dieu frappa les premiers-nés du royaume de Pharaon, le sang de l'agneau pascal fut la sauvegarde divine contre les coups de l'ange exterminateur ; il demeura dans la suite un souvenir permanent du salut accordé par Dieu à son peuple. Mais l'avenir devait y découvrir une figure auguste du sacrifice chrétien. Ce n'est pas en vain que l'oracle d'Isaïe traçait du Serviteur de Iahvé ce portrait (2) :

(1) Ap., v, 13.

(2) Is., LIII, 6-7.

Tous nous étions errants comme des brebis,
chacun suivait sa propre voie,
Et Iahvé a fait tomber sur Lui
l'iniquité de tous.
Il était maltraité et Lui se résignait,
Il n'ouvrait pas la bouche ;
Comme un agneau qu'on porte à la boucherie,
comme la brebis muette aux mains du tondeur,
il n'ouvrait pas la bouche.

Projetant sur l'histoire évangélique la lumière de l'Ancien Testament, saint Paul écrira aux Corinthiens (1) : « Purifiez-vous du vieux levain, afin d'être une pâte nouvelle, comme vous êtes des azymes. Car le Christ a été immolé comme notre Pâque. » Et saint Pierre reprend cette idée (2) : « Ce n'est point par une monnaie périssable, argent ou or, que vous avez été affranchis des vaines observances où vous avait engagés la tradition de vos pères, mais par le sang précieux d'un agneau sans défaut et sans tache, du Christ. » Cependant l'« Agneau de Dieu » n'est pas nommé dans nos évangiles synoptiques ; il était réservé à l'évangéliste saint Jean de resserrer définitivement le nœud qui, sur ce point, unit les deux Testaments, en nous révélant la parole de Jean-Baptiste, à la vue de

(1) I Cor., v, 7.

(2) I Pet., I, 18-19.

Jésus (1) : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte le péché du monde ! » L'Apocalypse ne fait pas encore allusion à la parole de Jean-Baptiste, mais elle parle couramment de l'Agneau immolé, dont elle prononce le nom environ trente fois et dont elle célèbre les victoires. C'est vraiment le poème des victoires de l'Agneau. On ne saurait choisir un meilleur titre pour en résumer la substance, du point de vue de l'espérance du salut.

Nul n'entrera au royaume, que ceux dont le nom est inscrit, depuis l'origine du monde, au livre de vie de l'Agneau (2). Mais il y a des noms plus éclatants que d'autres, il y a des prédestinés plus glorieux, par une conformité plus grande à l'Agneau immolé. C'est ce qui ressort de divers épisodes.

L'Agneau venait d'ouvrir le cinquième sceau (3) : le voyant aperçut sous l'autel les âmes de ceux qui ont été immolés pour la parole de Dieu et pour le témoignage dont ils furent dépositaires. Ils crièrent d'une voix forte : « Jusques à quand, Maître saint et véritable, tarderez-vous à faire justice et à venger notre sang sur les habitants de la terre ? » Et l'on donna à chacun d'eux une robe blanche et on

(1) Io., I, 29, 36.

(2) Ap., XIII, 8 ; Cf. III, 5 ; XVII, 8 ; XX, 12, 15 ; XXI, 27.

(3) Ap., VI, 9-II.

leur dit de patienter encore un peu, jusqu'à ce que fût complet [le nombre de] leurs compagnons et de leurs frères, destinés à subir la mort comme eux. Ces âmes qui dorment sous l'autel leur dernier sommeil sont des âmes de victimes ; l'autel céleste est conçu à l'image de l'autel des holocaustes dans le temple de Jérusalem, et l'interprétation de cette vision doit être demandée au rituel et aux croyances judaïques. Nous savons, en effet, que la Loi prescrivait de répandre au pied de l'autel le sang de la victime ; et selon la croyance juive, l'âme réside dans le sang. On se persuade volontiers que les générations revenues de Babylone avaient assimilé à des victimes les ancêtres, héroïques défenseurs du temple, qui, lors de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, étaient tombés en combattant devant l'autel de Iahvé. La plainte, qui monte de dessous l'autel, rappelle la plainte de ces vaillants ; plainte d'un mode essentiellement juif, cri de vengeance contre les habitants de la terre, c'est-à-dire contre les Gentils ; nous y retrouvons l'écho de plusieurs psaumes chers à Israël opprimé, par exemple (1) :

O Dieu ! les nations ont envahi ton héritage,
Elles ont profané ton saint temple,

(1) Ps., LXXVIII (LXXIX), 1-10.

Elles ont fait de Jérusalem un monceau de pierres,
 Elles ont livré les cadavres de tes serviteurs
 En pâture aux oiseaux du ciel,
 La chair de tes fidèles aux bêtes de la terre ;

Elles ont versé leur sang comme de l'eau
 Tout autour de Jérusalem,

Et il n'y a eu personne pour les enterrer.

Nous sommes devenus un objet d'opprobre pour nos
 [voisins,

De moquerie et de risée pour ceux qui nous entourent.

Jusques à quand, Iahvé ! t'irriteras-tu sans cesse

Et ta colère s'embrasera-t-elle comme le feu ?

Répands ta fureur sur les nations qui ne te connaissent

Et sur les royaumes qui n'invoquent pas ton nom ! [pas,

Car on a dévoré Jacob

Et ravagé sa demeure.

Ne te souviens plus de nos iniquités passées !

Que tes compassions viennent en hâte autour de nous

Car nous sommes bien malheureux. [nom !

Secours-nous, Dieu de notre salut, pour la gloire de ton

Délivre-nous et pardonne nos péchés, à cause de ton nom !

Pourquoi les nations diraient-elles : Où est leur Dieu ?

Qu'on sache, en notre présence, parmi les nations

Que tu venges le sang de tes serviteurs, le sang

[répandu!...

L'inspiration de l'Apocalypse est profondément biblique. Mais le voyant de Patmos transpose la scène dans le ciel et sur le mode chrétien. Il s'agit des martyrs de l'Église ; leurs voix, qui sortent de dessous l'autel céleste, implorent, non une revanche temporelle, mais le jugement suprême qui mettra fin sur terre

au débordement de l'iniquité et les réunira eux-mêmes à Dieu, pour jamais ; et il leur est répondu qu'ils doivent patienter encore un peu de temps, jusqu'à ce que soit complet le nombre des victimes qui doivent à Dieu une semblable immolation. Alors tous à la fois se lèveront de la poussière et paraîtront réunis devant le trône de Dieu. C'est ce que découvre un peu plus loin la même vision.

L'Agneau venait d'ouvrir le sixième sceau du livre (1) : il y eut un grand tremblement de terre, le soleil devint noir comme un sac de crin, la lune tout entière parut comme du sang, les astres tombèrent du ciel en terre, comme tombent les figues vertes d'un figuier secoué par le vent ; le ciel se retira comme un livre qu'on roule, toutes les montagnes et toutes les îles furent remuées de leurs places ; les rois de la terre, les grands, les chefs, les riches, les puissants, l'esclave et l'homme libre, tous se cachèrent dans les cavernes et les rochers des montagnes, disant aux montagnes et aux rochers : « Tombez sur nous et dérobez-nous à la face de Celui qui est assis sur le trône et à la colère de l'Agneau ! »

Alors apparurent aux yeux du voyant quatre

(1) Ap., VI, 12 *sqq.*

anges (1), debout aux quatre coins de la terre et retenant les quatre vents de la terre... et un cinquième ange s'élevant de l'Orient, tenant le sceau du Dieu vivant ; et il cria d'une voix forte aux quatre anges qui peuvent déchaîner les vents sur terre et sur mer : « Ne déchaînez pas les vents, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de Dieu... »

Et ils étaient cent quarante-quatre mille marqués au front, douze mille de chaque tribu d'Israël.

Et puis une foule immense (2), innombrable, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue, debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches, avec des palmes dans leurs mains. Et ils criaient d'une voix forte : « Salut à notre Dieu qui est assis sur le trône, et à l'Agneau ! »

Et l'un des vieillards dit au voyant (3) : « Ceux qui portent des robes blanches, qui sont-ils et d'où viennent-ils ? » Le voyant répondit : « Mon seigneur, vous le savez. » Le vieillard reprit : « Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation, qui ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau. Pour cette raison, ils sont devant le trône de Dieu et le servent

(1) Ap., VII, 1 *sqq.*

(2) Ap., VII, 9-10.

(3) Ap., VII, 13-17.

nuit et jour dans son temple ; et Celui qui est assis sur le trône, les couvrira de son ombre. Ils n'auront plus faim ni soif, ils n'éprouveront plus ni les feux du soleil ni aucune brûlure, car l'Agneau, qui est au milieu du trône, les paîtra et les conduira aux sources des eaux de vie, et Dieu essuyera toute larme de leurs yeux. »

Cette idée, du prix attaché à la grande tribulation et d'un sort privilégié fait à ceux qui auront suivi l'Agneau jusqu'au témoignage du sang, se représente plusieurs fois dans l'Apocalypse. On lit un peu plus loin (1) qu'un grand signe apparut dans le ciel : une femme vêtue du soleil, avec la lune sous ses pieds, sur sa tête une couronne de douze étoiles ; elle était enceinte et poussait des cris déchirants dans le travail de l'enfantement. Et puis un autre signe dans le ciel : un grand dragon roux, ayant sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes autant de diadèmes. De sa queue il balaya un tiers des astres du ciel et les jeta en terre ; et il se tenait devant la femme qui allait enfanter, prêt à dévorer son fruit. Le voyant nous dit que la femme donna le jour à un enfant mâle, destiné à paître les nations avec une verge de fer. A ces traits, pris du Psaume 110, nous reconnaissons le Christ ; et la conséquence immédiate paraît

(1) Ap., XII, 1 sqq.

être que, dans la femme revêtue du soleil, on doit reconnaître la vierge Marie. De fait, l'Église, en sa liturgie, lui applique ce passage de l'Apocalypse; néanmoins le contexte immédiat engage l'exégèse littérale dans une autre voie. En effet, nous lisons que le fils de la femme fut enlevé vers le trône de Dieu; que le dragon, précipité du ciel en terre par l'archange Michel, s'élança à la poursuite de la femme. Mais la femme lui échappa : deux grandes ailes d'aigle lui furent données, avec lesquelles elle fuit au désert et y demeura douze cent soixante jours — trois ans et demi — à l'abri du dragon. Le dragon furieux se retourna contre ce qui restait de la race de la femme, ceux qui observent les commandements de Dieu et possèdent le témoignage de Jésus. Cette description, ainsi que la mention de l'enfantement douloureux, ne convient pas précisément au Christ et à Marie, mais bien au Christ mystique et à l'Église, mère du Christ mystique, mère des fidèles qu'elle enfante continuellement pour Dieu. Les épreuves de la femme sont les épreuves de l'Église, et les enfants de la femme, poursuivis par le démon, sont les fidèles en butte aux persécutions. Or, après que Michel et ses anges eurent prévalu, après que le dragon, cet antique serpent appelé diable et Satan, séducteur du monde entier, eut

été précipité en terre, et ses anges avec lui, le voyant entendit une grande voix qui disait (1) :

Voici maintenant le salut, la puissance, la royauté de notre Dieu et le pouvoir de son Christ : il a été précipité, l'accusateur de nos frères, celui qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit. Ils l'ont vaincu, par le sang de l'Agneau et par la parole de leur témoignage, ils ont renoncé à l'amour de leur vie, jusqu'à [subir] la mort. Réjouissez-vous donc, cieux, et vous, habitants des cieux. Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable est descendu vers vous, plein d'une grande colère, sachant qu'il lui reste peu de temps !

Impossible de méconnaître dans cette peinture et dans ce cantique les réminiscences du temps des persécutions, les allusions à la rage impuissante du diable dont les jours sont comptés, enfin la glorification singulière de ceux qui, par leur témoignage maintenu jusqu'au sacrifice de leur vie, ont mérité de triompher avec l'Agneau.

Mais voici encore d'autres triomphateurs (2). L'Agneau se tenait sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille élus, ayant son nom et le nom de son Père écrit sur leurs fronts. Et l'on entendit une voix du ciel, comme la voix de grandes eaux et la voix d'un fort ton-

(1) Ap., XII, 10-12.

(2) Ap., XIV, 1-5.

nerre. Cette voix ressemblait aux accents de citharèdes touchant leurs cithares. Et ils chantaient un cantique nouveau devant le trône et devant les quatre animaux et les vieillards ; et nul ne pouvait apprendre le cantique, hormis ces cent quarante-quatre mille, qui avaient été rachetés de la terre. C'étaient ceux qui ne se sont pas souillés avec des femmes ; étant vierges, ils font cortège à l'Agneau, partout où il va. Ils ont été rachetés d'entre les hommes, comme prémices pour Dieu et pour l'Agneau, et il ne s'est pas trouvé de mensonge dans leur bouche : ils sont irréprochables.

Ceux-là encore appartiennent à l'élite des bienheureux, et peut-être faut-il entendre diverses choses sous ce nom de virginité qui fait leur honneur. Le voyant dit en dernier lieu qu' « il ne s'est pas trouvé de mensonge en leur bouche » ; c'est là effectivement une virginité, celle de la doctrine, et un titre à suivre de près l'Agneau, le titre même des martyrs qui confesèrent leur foi dans les tourments.

Martyrs et vierges, prémices prélevées de la terre pour l'Agneau, ne représentent pas la totalité des âmes destinées à entrer dans la Jérusalem nouvelle. Mais l'avènement de cette Jérusalem nouvelle tardera encore ; auparavant, les jugements de Dieu doivent s'exercer en terre, et les signes avant-coureurs se pressent.

Un ange vole par le milieu du ciel (1), portant l'Évangile éternel, pour l'accomplissement du mystère divin, et disant d'une voix forte à tous les habitants de la terre : « Craignez Dieu, et lui rendez gloire, car voici l'heure de son jugement. »

Un autre ange lui succède (2) et dit : « Elle est tombée, elle est tombée, Babylone la grande, qui abreuva toutes les nations du vin de la fureur de sa luxure ! »

Un troisième vient à son tour (3) et dit d'une voix forte : « Si quelqu'un adore la bête et son image, et en reçoit la marque sur son front ou sur sa main, lui aussi boira du vin de la fureur de Dieu, du vin versé sans mélange dans le calice de sa colère, et sera torturé dans le feu et le soufre, devant les anges saints et devant l'Agneau... »

D'autre part, une voix partie du ciel dit au voyant (4) : « Écris : Bienheureux les morts qui dès maintenant meurent dans le Seigneur ! Oui, dit l'Esprit, qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent. »

Et une nuée blanche apparaît (5); assis sur

(1) Ap., xiv, 6-7.

(2) Ap., xiv, 8.

(3) Ap., xiv, 9-10.

(4) Ap., xiv, 13.

(5) Ap., xiv, 14-20.

cette nuée, un personnage semblable à un fils d'homme, portant une couronne d'or et une faucille aiguë avec laquelle il moissonne la terre. Et un ange, portant lui aussi une faucille aiguë : ordre lui est donné de vendanger la terre, et il vendange et il jette le raisin sous le pressoir de la fureur de Dieu.

Et sept anges se succèdent (1), portant des coupes pleines de la fureur de Dieu, et les répandent sur la terre.

Rarement les prophètes d'Israël ont annoncé par des accents plus terribles les coups de la vengeance divine. La pensée se reporte spontanément à une scène racontée dans l'évangile de saint Luc. Un bourg de Samarie venait de refuser l'hospitalité au Seigneur qui se rendait à Jérusalem, et les deux fils de Zébédée, Jacques et Jean, s'offrirent à appeler le feu du ciel sur les habitants, comme autrefois le prophète Élie sur les envoyés du roi Ochozias. Jésus les réprima (2). Est-ce en vue de cet épisode que les deux frères avaient reçu du Seigneur le nom prophétique de fils du tonnerre (3), *boanerges*? Toujours est-il que, dans l'Apocalypse, Jean met sa parole au service du Souverain Justicier,

(1) Ap., xv-xvi.

(2) Luc., ix, 55.

(3) Marc., iii, 17.

et détaille effroyablement les fléaux préparés par sa colère.

Après que les sept coupes furent répandues, l'un des anges dit au voyant (1) : « Viens, que je te montre le jugement de la grande prostituée assise sur les grandes eaux, qui a eu les rois de la terre pour complices de ses désordres et a enivré les habitants de la terre du vin de sa fornication. » Et le voyant, transporté en esprit, aperçoit, assise sur une bête écarlate, pleine de noms de blasphème, ayant sept têtes et dix cornes, cette femme vêtue de pourpre et ruisselante de pierreries, ivre du sang des saints et des martyrs de Jésus. Et il lit sur son front : « Babylone la grande, mère des prostituées et des abominations de la terre. » L'ange lui explique le mystère de la vision. Les sept têtes figurent sept collines sur lesquelles cette femme est assise ; les dix cornes figurent dix rois qui prêteront leur puissance à la bête pour combattre l'Agneau, mais l'Agneau les vaincra. Les grandes eaux sur lesquelles la femme est assise figurent les peuples, les foules, les nations et les langues ; cette femme figure la grande ville qui règne sur les rois de la terre.

Impossible de s'y méprendre : cette prostituée assise sur sept collines, au-dessus d'un océan de

(1) Ap., xvii, 1 sqq.

peuples, commandant aux rois de la terre et les faisant complices de ses désordres, ivre du sang des saints et des martyrs de Jésus, c'est la ville des Césars. La bête écarlate qui la porte, semble être le pouvoir impérial, avec le culte divin rendu aux Césars. Ces traits sont pris de l'histoire, et pleins d'actualité. Mais la suite dépasse l'horizon du premier siècle, et invite à reléguer, dans un lointain que nous ne saurions définir, les destinées suprêmes d'une autre Babylone, la cité du vice, vivante synthèse de toutes les influences liguées contre Dieu et son Christ.

Soudain, un ange descendit du ciel (1), investi d'une grande puissance, et la terre fut illuminée du reflet de sa gloire. Il cria d'une voix forte : « Elle est tombée, elle est tombée, Babylone la grande !... » Et un ange puissant (2) prit une pierre semblable à une grande meule de moulin. Il la jeta dans la mer, disant : « Ainsi sera précipitée Babylone la grande, et on ne la retrouvera plus. On n'entendra plus en toi le son des cithares, des instruments de musique, des flûtes et des trompettes ; on n'y trouvera plus l'artisan d'aucun métier ; on n'y entendra plus le bruit de la meule, on n'y verra plus l'éclat

(1) Ap., XVIII, 1-2.

(2) Ap., XVIII, 21-24.

du flambeau, on n'y entendra plus la voix de l'époux et de l'épouse ; parce que tes marchands étaient les grands de terre, parce que tes enchantements ont séduit les nations, et on a trouvé chez toi le sang des prophètes et des saints, et de tous ceux qui furent égorgés sur terre. »

Et avec la fumée de l'incendie où sombrait la ville coupable, monta dans le ciel l'alleluia (1) des vingt-quatre vieillards, des quatre animaux et des élus innombrables. Et le voyant recueillit ces paroles (2) :

Alleluia ! il règne, le Seigneur notre Dieu tout-puisant. Réjouissons-nous, tressaillons et rendons-lui gloire, car voici les noces de l'Agneau et son épouse s'est préparée...

Et l'ange lui fit écrire : « Bienheureux ceux qui sont appelés au festin des noces de l'Agneau ! »

Or, le ciel s'ouvrit (3), et un cavalier parut, monté sur un cheval blanc. On l'appelle fidèle et véridique ; il juge et combat selon la justice ; ses yeux sont comme une flamme ardente ; sur la tête il porte plusieurs diadèmes, et un nom écrit que lui seul connaît ; il est vêtu d'une

(1) Ap., XIX, 1 *sqq.*

(2) Ap., XIX, 6-9.

(3) Ap., XIX, 11-16.

tunique sanglante ; son nom est : le Verbe de Dieu. Des armées dans le ciel marchaient à sa suite sur des chevaux blancs, vêtues de fin lin, blanc et pur. De sa bouche sort un glaive aigu, pour frapper les nations ; il les paîtra avec une verge de fer, il foulera la cuve du vin de la furieuse colère du Dieu tout-puissant. Sur son vêtement, à l'endroit de la cuisse, on lit : « Roi des rois, Seigneur des seigneurs. »

Ce guerrier (1) qui exterminera les ennemis de Dieu avec le glaive de sa bouche, ce « Verbe de Dieu », ce Roi des rois, nous le connaissons : ce ne peut être que le Fils de Dieu. Mais, avant le triomphe définitif qui lui est promis, mille ans doivent s'écouler, durant lesquels le dragon, Satan, sera enchaîné dans l'abîme et empêché de nuire. A l'expiration des mille ans, il sera lâché pour un peu de temps et s'efforcera de séduire des multitudes innombrables, les excitant à la guerre contre Dieu : finalement, il sera dompté et enchaîné pour jamais dans l'étang de feu et de soufre. Cependant, les saints auront déjà régné mille ans avec le Christ, dans l'attente de la résurrection finale.

Nous touchons ici à l'un des points les plus mystérieux de l'Apocalypse : le règne de mille ans, promis aux saints avant la rénovation du

(1) Ap., xx, 1-10.

monde, provoquait les imaginations à toutes les rêveries et donna lieu à d'étranges divagations. Au lecteur prévenu par l'apocalyptique juive, l'idée d'un rêve de mille ans sur terre, soit avant, soit après le jugement universel, pouvait sourire; la naïveté ou la fantaisie brodèrent sur ce thème toutes sortes de peintures d'une félicité terrestre et parfois sensuelle. Après avoir sévi au temps des Pères, le millénarisme devait compter encore, au cours des siècles, plus d'une renaissance.

L'auteur de l'Apocalypse n'en saurait être tenu pour responsable. Outre qu'il exclut positivement l'idée d'un millénaire postérieur à la résurrection et au jugement, le spiritualisme évident de sa doctrine est en contraste absolu avec certaines formes de l'erreur millénariste. Quant au chiffre de mille ans, on peut légitimement douter qu'il ait une autre valeur que celle d'un pur symbole. Bien d'autres chiffres, dans l'Apocalypse, en sont là, vraisemblablement. Qu'il s'agisse du triomphe provisoire accordé dans le ciel aux âmes saintes, dans l'attente de la résurrection, ou du règne terrestre de l'Église, ce chiffre mystérieux traduit probablement, dans le langage de la terre, la longue durée des biens départis, dès le temps, aux élus du Christ. De toute manière, il oppose la réponse la plus décisive et la plus topique à qui soupçonnerait le

voyant d'avoir cru à l'imminence de la parousie et du jugement.

III

Enfin, les temps sont accomplis (1) ; un trône éclatant apparaît dans le ciel. Devant la face de Celui qui règne sur ce trône, la terre et le ciel s'enfuient et l'on n'en retrouve plus trace. Et les morts comparaissent, grands et petits, et des livres sont ouverts, contenant les dits et gestes de chacun, et enfin le Livre de vie. Et tous les morts sont jugés d'après ce qu'on lit dans les livres. Alors la mer rend ses morts ; la Mort et l'Enfer rendent les leurs, pour être jugés. La Mort et l'Enfer disparaissent eux-mêmes dans l'étang de feu : c'est la seconde mort, le gouffre où descendent tous ceux dont les noms ne se sont pas trouvés inscrits au Livre de vie.

Reste l'épithalame, le poème des noces mystiques de l'Agneau avec l'Église triomphante. Écoutons le voyant (2) :

Je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle : le premier ciel et la première terre avaient passé ; il n'y avait plus de mer. Et [je vis] la ville sainte, Jérusalem nouvelle, descendre du ciel d'auprès de Dieu, prête

(1) Ap., xx, 11-15.

(2) Ap., xxi, 1-xxii, 5.

comme une épouse parée pour son époux. Et j'entendis une grande voix sortir du trône, disant : « Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes ; il habitera avec eux, et ils seront son peuple et Dieu même sera avec eux ; et il effacera toute larme de leurs yeux, il n'y aura plus ni mort, ni deuil, ni cri, ni douleur : c'en est fait du passé. » Et celui qui siégeait sur le trône, dit : « Voici que je renouvelle toutes choses. » Il ajouta : « Crois, car ces paroles sont sûres et vraies. » Et encore : « C'est fait ! Je suis l'A et l'Ω, le principe et la fin. A celui qui a soif, je donnerai gratuitement de la source de l'eau de la vie : tel sera l'héritage du vainqueur : je serai son Dieu et il sera mon fils. Quant aux lâches, aux infidèles, aux abominables, aux meurtriers, aux impudiques, aux sorciers, aux idolâtres et à tous les menteurs, leur part est dans l'étang de soufre et de feu, dans la seconde mort. »

Alors un des sept anges qui tenaient les sept coupes pleines des sept derniers fléaux, vint me parler et me dit : « Viens, je te montrerai l'Épouse qui doit s'unir à l'Agneau. » Et il me transporta en esprit sur une montagne grande et haute, et me montra la ville sainte, Jérusalem, descendant du ciel d'auprès de Dieu, brillant de la gloire de Dieu. L'astre qui l'éclaire est semblable à une pierre très précieuse, comme une pierre de jaspe cristallin. Elle a une muraille grande et haute, avec douze portes, et sur les portes douze anges, et des noms écrits, ceux des douze tribus des fils d'Israël. A l'orient trois portes, au nord trois portes, au midi trois portes, à l'occident trois portes. La muraille de la ville a douze fondements, et sur ces fondements douze noms, ceux des douze apôtres de l'Agneau. Et celui qui me parlait tenait une mesure, un roseau d'or, pour mesurer la ville, ses portes et sa muraille. La ville

est carrée ; sa longueur égale sa hauteur. Il mesura la ville avec le roseau, et trouva douze mille stades : sa longueur, sa largeur et sa hauteur sont égales. Il mesura sa muraille et trouva cent quarante-quatre coudées, mesure d'homme, qui est aussi mesure d'ange. La muraille est construite en jaspe, et la ville est d'or pur semblable à un cristal pur. Les fondements de la muraille de la ville sont ornés de toute sorte de pierres précieuses. Le premier fondement est de jaspe, le second de saphir, le troisième de chalcédoine, le quatrième d'émeraude, le cinquième de sardonix, le sixième de sardoine, le septième de chrysolithe, le huitième de bérylle, le neuvième de topaze, le dixième de chrysoprase, le onzième d'hyacinthe, le douzième d'améthyste. Les douze portes sont douze perles ; chaque porte est [faite] d'une perle. La place de la ville est d'or pur, comme un cristal transparent. Je n'y vis pas de temple, car le Seigneur Dieu tout-puissant en est le temple, ainsi que l'Agneau. La ville n'a besoin ni du soleil ni de la lune pour l'éclairer, car la gloire de Dieu l'illumine, et l'Agneau est son flambeau. Les peuples marcheront à sa lumière et les rois de la terre y apporteront leur gloire. Ses portes ne seront pas fermées de jour, car il n'y aura pas de nuit. On y apportera la gloire et l'honneur des nations. Il n'y entrera rien de souillé, ni personne qui commette l'abomination et le mensonge, mais ceux-là seuls qui sont inscrits au livre de vie de l'Agneau. Et il me montra un fleuve d'eau de vie, brillant comme le cristal, sortant du trône de Dieu et de l'Agneau. Au milieu de la place et sur les deux bords du fleuve, [croit] l'arbre de vie, qui porte des fruits douze fois ; chaque mois il donne son fruit, et ses feuilles servent à guérir les nations. Il n'y aura plus d'anathème. Le trône

de Dieu et de l'Agneau sera dans la ville; ses serviteurs l'adoreront, ils verront sa face, et son nom sera sur leurs fronts. Il n'y aura plus de nuit, ils n'ont plus besoin de la lumière d'une lampe ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur Dieu les illuminera et ils régneront aux siècles des siècles.

Cette Jérusalem nouvelle rappelle celle que contempla en esprit, aux jours de la captivité, le prophète Ezéchiel, suscité de Dieu pour annoncer à son peuple des jours meilleurs (1). Le prophète avait consacré à cette peinture les dernières pages de son livre; l'apôtre l'imita et s'en inspire visiblement. Mais il y a, d'une peinture à l'autre, toute la distance de la terre au ciel. La Jérusalem contemplée par Ezéchiel est une réédition de l'ancienne Jérusalem terrestre, une cité construite de mains d'hommes; le prophète en trace minutieusement le plan, et, comme il convenait dans la théocratie juive, donne une attention prépondérante au temple, dont le dessin occupe à lui tout seul les trois quarts de la description. Tout autre est la Jérusalem céleste contemplée par l'apôtre, cité mystique dont Dieu même sera l'artisan; cité de la vie et du repos. Dans ses larges avenues, au bord des eaux, les élus cueillent en paix les fruits de l'arbre salulaire, planté par Celui qui

(1) Ez., XL *sqq.*

fit les nations guérissables. Il n'y aura même plus de place pour un temple, car ses heureux citoyens ne sont plus des voyageurs : plongés dans l'océan de la divinité, ils trouvent partout Dieu, qui est le temple de la cité, comme il en est la lumière.

Encore quelques mots, et le voyant nous aura tout livré. Tout à l'heure, il a entendu sept voix de tonnerre, et comme il se disposait à les noter par écrit, il lui fut commandé de n'en rien faire, car ces paroles devaient rester secrètes (1). Maintenant, au contraire, il reçoit mission expresse pour préparer les âmes et publier ce qu'il vient d'entendre (2). Avec une insistance surprenante, il ramène l'annonce de la venue imminente du Seigneur Jésus. Nous savons que, parmi les premiers chrétiens, beaucoup l'attendaient d'heure en heure, et si le Seigneur n'avait dit expressément que le Père s'est réservé la connaissance du dernier jour, si le voyant ne venait de nous répéter qu'un règne de mille ans nous sépare encore de la consommation et des noces de l'Agneau, on se persuaderait aisément que, selon sa pensée, les temps étaient accomplis. Écoutons ce dialogue final (3) :

(1) Ap., x, 34.

(2) Ap., xxii, 6-10.

(3) Ap., xxii, 16-20.

Moi, Jésus, j'ai envoyé mon ange pour vous attester ces choses dans les Églises. Je suis le rejeton et la race de David, l'étoile brillante du matin.

Et l'Esprit et l'Épouse disent : « Venez ! » Que celui qui entend, dise aussi : « Venez ! » Que celui qui a soif, vienne ! Que celui qui veut, puise gratuitement l'eau de vie !

Je l'atteste à quiconque entend les paroles prophétiques de ce livre : si quelqu'un y ajoute, Dieu le frappera des fléaux décrits dans ce livre ; s'il retranche des paroles prophétiques de ce livre, Dieu retranchera sa part de l'arbre de vie et de la ville sainte décrits dans ce livre.

Celui qui atteste ces choses, dit : « Oui, je viens bientôt. » — Amen ! Venez, Seigneur Jésus !

Cette dernière parole est la réponse du voyant, qui n'attend plus rien de la terre et a mis toute son espérance en Jésus-Christ. Parole de foi vive et de brûlant désir, écho de la parole du Seigneur consignée à la dernière page du quatrième évangile : « Et si je veux que celui-ci demeure en attendant que je vienne ? » Jean avait recueilli cette parole et il en vivait.

Les visions qui ont passé sous nos yeux, visions d'épouvante et de carnage, visions de paix et de lumière, convergent au même but : affermir les âmes contre la persécution et les animer à la pratique généreuse du devoir chrétien, par la perspective des biens éternels. Que les pécheurs s'attendent à boire le vin fumeux

de la colère divine ! Que les âmes fidèles à garder le témoignage se préparent à la visite du Seigneur Jésus ! Elle ne tardera guère : au regard de Dieu, mille ans ne sont-ils pas comme un jour ? Cela suffit à rendre compte des formules pressantes du début et de la fin. Les lettres aux sept Églises et les anathèmes réitérés contre le vice nous ont montré à l'œuvre l'apôtre et le fondateur ; l'évocation du triomphe suprême nous a montré le voyant transfiguré par l'extase. L'alliance de ces deux attitudes caractérise une vigilante et très vaillante espérance : espérance du chrétien qui croit à la justice finale, qui prend part aux luttes présentes, et, par delà les cataclysmes de ce monde, appelle de ses vœux le triomphe prochain du Seigneur Jésus.

EPILOGUE

Touchons-nous à la fin de l'ère chrétienne et du monde? En présence des commotions dont nous sommes témoins et d'une effusion de sang inouïe dans l'histoire, plusieurs se le sont demandé. Ils ont relu dans l'Évangile les signes avant-coureurs de la fin (1) : « On verra s'élever peuple contre peuple et royaume contre royaume; il y aura de grands tremblements de terre et en divers lieux des pestes et des famines, et des apparitions effrayantes venant du ciel, et de grands prodiges. » D'autres n'avaient pas attendu ces événements pour faire réflexion sur le déchaînement des puissances de ce monde contre l'Église et sur l'affaissement des croyances, et ils avaient noté cet autre avertissement (2) : « Quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouvera la foi sur la terre? »

Nous nous garderons bien, soit de confirmer ces pronostics, soit de les infirmer. « Pour ce jour et cette heure, nul ne les

(1) Luc., XXI, 10-11.

(2) Luc., XVII, 18.

connaît, pas même les anges du ciel, pas même le Fils, mais le Père seul (1). » Le mystère des derniers temps demeure sur notre génération, comme sur la génération des Apôtres. Mais on ne risque rien à repasser des leçons qui sont, elles aussi, de tous les temps. Dans le même contexte où il prédit la ruine de Jérusalem, prélude de la fin du monde, le Seigneur invite les siens à l'espérance et à la vigilance quotidienne (2) : « Quand ces choses commenceront d'arriver, redressez-vous et levez la tête, parce que votre rédemption approche. Et il leur dit cette parabole : Voyez le figuier et tous les arbres : quand ils commencent de pousser [des feuilles], à les voir vous savez de vous-mêmes que l'été est proche. Ainsi vous, quand vous verrez ces choses arriver, sachez que le royaume de Dieu est proche. En vérité je vous le dis, cette génération ne passera pas, que toutes ces choses n'arrivent. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. Prenez garde à vous-mêmes, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès du manger et du boire et par les soucis de la vie, et que ce jour ne fonde sur vous tout à coup comme un filet : ainsi fondra-t-il sur tous

(1) Matt., xxiv, 36.

(2) Luc., xxi, 28-36.

ceux qui sont assis sur la face de la terre. Veillez donc sans cesse, priant pour obtenir la force d'échapper à tous ces maux à venir et de paraître devant le Fils de l'homme. » A qui persévérera jusqu'au bout, le salut est promis (1).

Le lecteur pour qui l'Évangile n'est qu'un livre ordinaire, ne verra là qu'une leçon de viril courage. Le lecteur pour qui toutes les paroles de l'Évangile sont esprit et vie, se sentira peut-être d'autant plus animé à « vivre en toute tempérance, justice et piété, dans le siècle présent, attendant [pour l'heure que Dieu a marquée, la réalisation de] la bienheureuse espérance et l'apparition glorieuse de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ (2) ». Car la figure de ce monde passe (3); Jésus-Christ demeure hier, aujourd'hui et à jamais (4).

A ceux qui succombent sous le fardeau de la vie, le Seigneur dit (5) : « Venez tous à moi, et je vous soulagerai. » Ceux qui l'ont connu et compris, redisent (6) : « A quel autre irions-nous, Seigneur? Vous avez les paroles de la vie éternelle. »

(1) Matt., xxiv, 13.

(2) Tit., II, 12-13.

(3) I Cor., VII, 31.

(4) Heb., XIII, 8.

(5) Matt., XI, 28.

(6) Ioan., VI, 68.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
CHAPITRE PREMIER	
La paix romaine.	8
CHAPITRE II	
Le mysticisme oriental.	38
CHAPITRE III	
L'espérance d'Israël	74
CHAPITRE IV	
La bonne nouvelle du royaume des cieux.	113
CHAPITRE V	
La lumière et la vie	160
CHAPITRE VI	
Le Christ en saint Paul	198
CHAPITRE VII	
L'Apocalypse de saint Jean.	234
ÉPILOGUE	280

BIBLIOTHÈQUE
DE
THÉOLOGIE HISTORIQUE

Publiée sous la direction
des professeurs de Théologie à l'Institut Catholique de Paris

La Théologie catholique au XIX^e siècle, par
J. BELLAMY, prêtre du diocèse de Vannes. 1 vol.
in-8^o cavalier (LVI-298 pp.), 6 francs ; *franco*. . . 6 fr. 50.

La Théologie de Tertullien, par Adhémar D'ALÈS,
professeur à l'Institut catholique de Paris. 1 vol.
in-8^o cavalier (XVI-531 pp.), 6 francs ; *franco*. . . 6 fr. 50.

La Théologie de saint Hippolyte, par Adhémar
D'ALÈS, professeur à l'Institut catholique de Paris. 1 vol.
in-8^o cavalier (LIV-240 pp.), 6 francs ; *franco*. . . 6 fr. 50.

La Théologie de saint Paul, par F. PRAT, membre
de la Commission des Études bibliques. *Première partie* :
1 vol. in-8^o cavalier (II-604 pp.) 5^e édition. *Net* : 6 francs.
franco. 6 fr. 50.

La Théologie de Bellarmin, par J. DE LA SERVIÈRE.
1 vol. in-8^o cavalier (XXVII-764 pp.), 8 fr. ; *franco* 8 fr. 50.

Les Origines du Dogme de la Trinité, par
M. Jules LEBRETON, professeur d'histoire des Origines
chrétiennes à l'Institut catholique de Paris. 1 vol.
in-8^o cavalier (XXVI-570 pp.), 2^e édition. *Net* : 8 francs ;
franco. 8 fr. 50.

La Théologie de saint Paul, *Deuxième partie*, par F. PRAT, S. J., membre de la Commission des Études bibliques. 4^e édition. 1 vol. in-8^o cavalier (VIII-450 pp.), Net : 7 fr. 50 ; franco 8 francs.

Le Problème du Salut des Infidèles. Essai historique, par LOUIS CAPÉLAN, professeur au grand Séminaire d'Agen, Docteur en Théologie. 1 vol. in-8^o cavalier (X-550 pp.), 8 francs ; franco 8 fr. 50.

Nestorius et la Controverse nestorienne, par Martin JUGIE, des Augustins de l'Assomption. 1 vol. in-8^o cavalier (VIII-326 pp.). Net : 6 francs ; franco 6 fr. 50.

L'Édit de Calliste, Études sur les origines de la Pénitence chrétienne, par A. D'ALÈS, professeur de Théologie à l'Institut catholique de Paris.

TABLE

- I. *Position de la question.*
- II. *Les Apôtres et la rémission des péchés.* — Fondement de la doctrine dans l'Évangile. — Les péchés irrémisibles. — La pratique des Apôtres.
- III. *La discipline pénitentielle d'après le Pasteur d'Hermas.* — La troisième vision d'Hermas. — Le quatrième commandement du Pasteur. — La huitième et la neuvième paraboles. — Conclusions.
- IV. *La discipline pénitentielle au II^e siècle, en dehors d'Hermas.* — Les Pères apostoliques. — Les Pères apologistes. — Dissidents. — Conclusion.
- V. *Le traité de Tertullien « De poenitentia ».* — Analyse. — La seconde pénitence. — Caractère ecclésiastique de la réconciliation. — Hermas et Tertullien catholique.
- VI. *Le traité de Tertullien « De iudicitia ».* — Analyse. — Nouveautés doctrinales : 1^o La doctrine des trois péchés irrémisibles ; 2^o le péché direct contre Dieu ; 3^o la doctrine de la rémission directe par Dieu.
- VII. *Le témoignage de saint Hippolyte.*

Librairie GABRIEL BEAUCHESNE

Rue de Rennes, 117 — PARIS (6^e)

- VIII. *L'initiative de Calliste*. — La question des péchés irrémis-
sibles. — L'intervention des martyrs.
- IX. *Origine de la doctrine des péchés irrémisibles*. — Position de
la question. Chronologie. Appel de tous les pécheurs à la
pénitence. — Ministère ecclésiastique de la réconciliation. —
Conditions objectives de la rémission des péchés. — Condi-
tions subjectives de la rémission des péchés. — La doctrine
du traité *De oratione*.
- X. *La réconciliation des Lapsi au temps de Dèce*. — Origine de
la question des Lapsi. — Saint Cyprien et le pape saint Cor-
neille. — Les Lapsi en Orient.
- XI. *Fin du rigorisme pénitentiel*. — Traitement de l'homicide. —
La discipline des églises d'Occident au IV^e et au V^e siècle. —
Les derniers novatiens. — Conclusion.
- Appendice I. Hermas et saint Ephiphane. — Appendice II.
Limen Ecclesiæ. — Appendice III. L'élément privé dans
l'ancienne pénitence.
- Index Scripturæ. — Index conciliaire. — Index patristique. —
Index des mots grecs. — Index des mots latins. — Index
analytique.

1 vol. in-8^o cavalier (vii-487 pp.). Net: 7 fr. 50; franco 8 fr.

Auctarium Bellarminianum, Supplément aux
œuvres du Cardinal Bellarmin, par le R. P. Xavier-
Marie LE BACHELET, S. J., professeur de Théologie au
scolasticat d'Ore (Hastings). 1 vol. in-4^o (xxiv-726 pp.).
Net : 25 francs ; franco. 27 francs.

Le titre de cet ouvrage en indique l'objet. L'*Auctarium* se
divise en trois parties. La première renferme les écrits de Bel-
larmin qui se rattachent à la célèbre controverse *De auxiliis*. La
seconde comprend une demi-douzaine de traités et opuscules,
que diverses circonstances empêchèrent leur auteur de publier.
Dans la troisième on trouvera, sous le titre de *Mélanges*, toute
une série de pièces d'inégale longueur, groupées sous les ru-
briques suivantes qui en marquent assez l'importance et la
variété : Apologie, Ecriture sainte, Liturgie, Droit ecclésiastique,
Histoire ecclésiastique, Théologie. Censures d'ouvrages. Des pré-
faces et des notes très soignées fixent l'époque de tous ces écrits

VERIFICAT
2017

Librairie GABRIEL BEAUCHESNE

Rue de Rennes, 117 — PARIS (6^e)

et en déterminent la portée. Riche d'environ cent quatre-vingts pièces, dont les neuf dixièmes paraissent au jour pour la première fois, l'*Auctarium* ne sera pas seulement désormais le complément naturel des *Opera Bellarmini*, il comptera encore parmi les meilleures sources d'information pour la biographie du grand cardinal et pour l'histoire ecclésiastique de son temps.

Du même Auteur :

Bellarmin avant son Cardinalat (1542-1598),

Correspondance et Documents. 1 vol. in-8^o cavalier (xxxiv-560 pp.), 12 francs ; *franco*. . . 12 fr. 50.

C'est un groupement de matériaux pour servir de contribution à une histoire complète du cardinal Bellarmin : histoire de sa vie, de son caractère, de ses écrits, de son influence.

Cette destination explique le genre de pièces que ce volume renferme. On n'y trouvera pas seulement des lettres écrites par le Vénérable Serviteur de Dieu, mais encore des lettres qui lui sont adressées ou qui le concernent, et même des documents d'ordre biographique ou littéraire qui complètent les lettres. D'où le sous-titre du volume : *Correspondance et Documents*.

Divisions générales de l'ouvrage : I. *Montepulciano*. L'enfance. Le collège. La vocation. 1542-1560. — II. *Rome. Florence. Mondovi. Padoue*. La formation religieuse. Philosophie. Régence. Théologie 1560-1569. — III. *Louvain*. Prédication. Enseignement. Sacerdoce. Profession. Mai 1569 - Septembre 1576. — IV. *Le Collège Romain*. Cours de controverses. Bellarmin et Lessius. Novembre 1576 - Septembre 1589. — V. *La Légation de France*. Octobre 1589 - Octobre 1590. — VI. *Retour à Rome*. Bellarmin, consultant de Congrégations. Père spirituel. Recteur du Collège Romain. Novembre 1590 - Novembre 1594. — VII. *Provincialat de Naples*. Décembre 1594 - Décembre 1596. — VIII. *Bellarmin, théologien de Clément VIII*. Séjour à Ferrare. Janvier 1597 - Février 1599.

A ces huit périodes, plus caractéristiques dans la vie de Bellarmin avant son Cardinalat, se placent 256 lettres et pièces annexes, dont 107 sont de Bellarmin ; les autres lui sont adressées ou le concernent de quelque façon.

VERIFICAT
2007

VERIFICAT
1987

BIBLIOTECA
CENTRALA
UNIVERSITARA
BUCURESTI